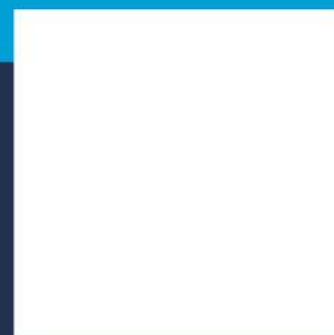


ANALYSE DES ENQUETES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR L'ECONOMIE INFORMELLE A KINSHASA



Sylvain Shomba
Ingrid Mulamba
Ignace Pollet
Jan Van Ongevalle



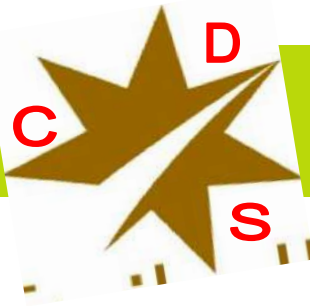
ONDERZOEKSINSTITUUT VOOR ARBEID EN SAMENLEVING

Disponible sur : www.mesrids.org

KU LEUVEN

HIVA

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE TRAVAIL ET LA SOCIÉTÉ



ANALYSE DES ENQUÊTES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR L'ÉCONOMIE INFORMELLE À KINSHASA

Sylvain Shomba
Ingrid Mulamba
Ignace Pollet
Jan Van Ongevalle

Recherche commissionnée par l'Observatoire de l'Économie Informelle en République Démocratique du Congo

Publié par
KU Leuven
HIVA ONDERZOEKSINSTITUUT VOOR ARBEID EN SAMENLEVING
Parkstraat 47 bus 5300, 3000 LEUVEN, België
hiva@kuleuven.be
www.hiva.be

D/2017/4718/typ het depotnummer – ISBN typ het ISBN

OMSLAGONTWERP typ de naam van het ontwerpbureau
OMSLAGILLUSTRATIE typ de bronvermelding

© 2017 HIVA KU Leuven

Niets uit deze uitgave mag worden verveelvuldigd en/of openbaar gemaakt door middel van druk, fotokopie, microfilm of op welke andere wijze ook, zonder voorafgaande schriftelijke toestemming van de uitgever.
No part of this book may be reproduced in any form, by mimeograph, film or any other means, without permission in writing from the publisher.

Table des matières

Table des matières	3
1 Introduction: objectifs et cadre méthodologique	5
2 Analyse	9
2.1 Morphologie de l'ensemble des répondants	9
2.1.1 Statut de l'emploi	9
2.1.2 Secteur d'activités	9
2.1.3 Caractéristiques personnelles	11
2.2 Conditions de travail	11
2.3 Circonstances de travail	12
2.4 Relations de travail	13
2.5 Représentation	14
2.6 Niveau de vie	15
2.7 Formation	15
2.8 Gestion de l'entreprise	19
2.9 Relations avec les autorités	19
3 Résumé des résultats principaux	21
- ANNEXES -	25
Annexe 1 - Organisation de l'enquête	27
Annexe 2 - Questionnaire utilisé pour l'enquête avec les entrepreneurs	29
Annexe 3 - Questionnaire utilisé pour l'enquête avec les employés	41
Annexe 4 - Entretiens qualitatifs	51
Annexe 5 - Analyse monovariée de l'enquête quantitative chez les entrepreneurs	61
Annexe 6 - Analyse monovariée de l'enquête quantitative chez les employés	89
Annexe 7 - Ateliers participatifs	103

1 | Introduction: objectifs et cadre méthodologique

L'*Observatoire de l'économie informelle en RDC* est une initiative de la Chaire de Dynamique Sociale (CDS-UNIKIN), conceptualisé avec l'assistance de HIVA-KU Leuven, et financé par le Programme d'Etudes et d'Expertises (PEE) de la Coopération Technique Belge (CTB). Le but du projet est d'établir un corpus de connaissances, compétences, capacités sur l'économie informelle en RD Congo. De ce corpus, résultera (1) une base de données fiables et représentatives ainsi qu'une méthodologie qui permettra de la mettre à jour, (2) des publications et journées d'étude, (3) des ressources humaines spécialisées sous forme d'une équipe de chercheurs qui travaille en permanence sur le sujet, et (4) un réseau d'utilisateurs (gestionnaires, politiciens, centres de recherche scientifique, responsables de la société civile et de la coopération internationale).

Dans l'observatoire, l'enquête quantitative devrait couvrir la diversité des activités et des situations de l'économie informelle afin d'en tirer des conclusions et des recommandations qui soient basées sur des données représentatives, dépassant l'anecdote. Tenant compte des contraintes au niveau de temps et fonds disponibles, une approche pragmatique consisterait à identifier des secteurs qui sont à la fois accessibles et où une forte présence d'économie informelle pourrait être attendue, et de sélectionner un échantillon de répondants là-dedans à l'aide des « portiers » (introduiseurs ou *gate-keepers*), c.à.d. des personnes-clés qui connaissent le secteur et qui pourront introduire les enquêteurs auprès des répondants.

Echantillon et sélection des interlocuteurs

Comme expliqué dans le document cadre conceptuel, on retrouve dans l'informalité ceux qui travaillent indépendamment comme entrepreneurs, ainsi que ceux qui travaillent pour un employeur, dans un statut comparable à celui d'un employé, ce qui nécessite d'inclure les deux types (entrepreneurs et employés) dans l'échantillon. Pour répondre à la réalité de Kinshasa et pour tenir le juste milieu entre diversité et focalisation, les secteurs d'activités retenus sont: le secteur agro-alimentaire (maraichage, transformation des chikwange, restaurants de fortune), le secteur de transport (taxi rafistolé, taxi-moto, pousseurs de charriots) et l'artisanat (métalliers fabrique de basero et de casseroles en aluminium).

L'échantillon proposé se présente comme suit:

Tableau I. Echantillon

Secteur	Sous-secteur	Nombre d'entrepreneurs	Nombre d'employés	Total
Agro-alimentaire	Maraichage	30	30	60
	Transformation de Chikwange	30	30	60
	Restaurants de fortune	30	30	60
Transport	Taxi-motoristes	30	30	60
	Pousseurs charriots	30	30	60
	Autres	20	20	40
Artisanat	Métalliers	30	30	60
Total		200	200	400

La sélection des répondants dans les secteurs s'est effectuée d'une façon qui respecte à la fois la représentativité et l'optimisation des perceptions et des compréhensions. A cette fin, des « portiers » ont indiqué les bases de sondage desquelles les chercheurs ont tiré l'échantillon du nombre de personnes souhaité. Pour maîtriser ce processus, les critères suivants ont été suivis:

- étaient exclus: mineurs en dessous de 18 ans, chômeurs et pensionnés, ceux qui ne travaillent pas (au moment de l'interview) pour raisons de maladie, handicap ou autres motifs, ceux qui ont leur emploi principal dans le secteur public, ceux qui ont leur emploi principal comme travailleur avec un contrat régulier dans le secteur privé;
- étaient inclus: ceux qui ont leur emploi principal comme travailleur dans le secteur privé, sans contrat écrit, sans paiement d'impôts sur leur revenu exact, mais avec une compensation pour la prestation (régulière ou irrégulière, sous forme d'un salaire ou en nature). Ils forment la catégorie 1 de l'échantillon: *les employés dans le secteur informel*;
- étaient également inclus: ceux qui travaillent pour leur propre comptes (les indépendants avec ou sans personnel¹), qui ont un revenu en vendant des biens (sur un marché ou ailleurs) ou offrant des services aux clients, et qui ne payent pas d'impôts sur leur chiffre d'affaires exact (ce qui veut dire qu'ils ne payent pas d'impôts ou bien qu'ils payent sur base forfaitaire). Leur établissement appartient à eux-mêmes, ou à un membre de famille proche (époux, épouse, enfant, frère, sœur ou autre parent au sens plus large). Ils forment la catégorie 2 de l'échantillon: *les indépendants (entrepreneurs) dans le secteur informel*;
- un problème pouvait se poser en déterminant quelle occupation du répondant soit valide en termes d'emploi principal: l'emploi officiel ou l'emploi qui génère la plus grande partie du revenu, p.ex. une institutrice à mi-temps qui donne des cours privés dans son temps libre. Vu l'objectif de l'étude, on pouvait compter la source de revenu comme critère pour déterminer l'occupation comme principale. Résoudre des cas inattendus et complexes face au problème de l'éligibilité relevait néanmoins de la responsabilité des chercheurs qui, dans ce cas, ont été inspirés par les arguments dans le cadre de l'objectif de la recherche.

Une équipe de superviseurs et enquêteurs a été formée pour effectuer ces entretiens dans un nombre de quartiers commerciaux ainsi que mixte (résidentiels-commerciaux), notamment dans les communes de Lemba, Ngaba, Limete, Kasa-Vubu, Gombe, Kalamu, Kinshasa, Mont-Ngafula et Masina (voir en annexe 1: organisation de l'enquête).

¹ Techniquement, on peut établir une distinction entre les employeurs (avec personnel) et les auto-emplois (la famille aidant n'est pas considéré comme personnel).

Questionnaires d'enquête

Deux questionnaires ont été produits: l'un pour les entrepreneurs, l'autre pour les employés. Les deux sont bien proches en termes de thèmes, questions et formulation. Les thèmes principaux sont:

- caractéristiques du personnel et des membres de familles;
- conditions de l'emploi et de travail (rémunération, temps du travail, ...);
- relations de travail (employeur, collègues, employés);
- circonstances de travail (risques), maladies de travail;
- adhésion aux syndicats ou organismes représentant les intérêts;
- niveau de vie;
- besoin de formation;
- paiement de taxes ou contributions (*entrepreneurs*);
- accès aux finances (*entrepreneurs*);
- respect de contrat (entrepreneur, employé).

Les questionnaires ont été testés dans des situations réelles pour vérifier la durée de l'entretien et la compréhension des questions. Les versions finales des questionnaires sont incluses en annexes 2 et 3.

Entretiens qualitatifs

Complémentaire à l'approche quantitative, une investigation qualitative a été menée. Au total, 13 entretiens qualitatifs ont été effectués avec des employés et des entrepreneurs/employeurs de secteurs étudiés (transport, secteur agro-alimentaire et artisanat) ainsi qu'avec des responsables des services spécialisés impliqués dans l'encadrement, le suivi, le contrôle et la formation des personnes évoluant dans l'économie informelle. Les résultats sont inclus en annexe 4.

Ateliers participatifs

Enfin, quatre ateliers participatifs avec des investisseurs et employés des secteurs sélectionnés ont été organisés en vue de vérifier et valider les résultats de l'enquête quantitative. Chaque atelier comptait 25 participants qui ont discutés sur les avantages de leur métier, les difficultés rencontrées, les stratégies pour contourner les obstacles et les perspectives à tracer pour l'avenir.

2 | Analyse

Etant donné que les résultats de l'enquête sont disponibles dans un document séparé (inclus ici comme annexes 5 et 6), cette section se limite aux grandes tendances qui répondent aux questions de recherche.

2.1 Morphologie de l'ensemble des répondants

Au total 350 personnes ont collaboré à cette enquête en qualité de répondants dont 162 employés et 188 entrepreneurs. Il est à noter que, même si 350 répondants se montrent comme un chiffre respectable, cette enquête ne peut pas prétendre d'être représentatif pour l'ensemble de l'économie informel. La portée des constats se limite aux secteurs et aux localités où l'enquête a été effectivement menée. Par conséquent, les pourcentages repris ci-dessous doivent être interprétés dans ce contexte.

2.1.1 Statut de l'emploi

(a) *Employés*

- En dépit du mécanisme de sélection, seulement 81% des répondants se considèrent spontanément comme employés; les autres, 19%, déclarent travailler pour leur propre compte ou pour le compte de la famille. Néanmoins, l'enquêteur, se basant sur quelques questions supplémentaires, a pris la décision de les classer dans la catégorie des employés. Cela renseigne que la ligne qui sépare les employés des entrepreneurs porte un certain flou. Ainsi :
- 92% travaillent sans contrat écrit, ils sont donc juridiquement vulnérables;
- 95% travaillent chaque jour, les autres travaillent irrégulièrement;
- 39% ont leur emploi dans une zone résidentielle, 61% dans une zone commerciale.

(b) *Entrepreneurs*

- 97% travaillent pour leur propre compte, et 3% pour le compte de la famille (aide-entrepreneur);
- 96% travaillent chaque jour, les autres, 4%, travaillent irrégulièrement;
- 47% travaillent dans une zone résidentielle, 53% dans une zone commerciale.

2.1.2 Secteur d'activités

(a) Employés

- 70% se situent dans le secteur agro-alimentaire et 30% dans le transport.
- En spécifiant ces secteurs dans des sous-secteurs, les données se présentent comme suit :
 - o l'agro-alimentaire (113 répondants) se divise en:
 - 60 en travaux domestiques;
 - 4 en restaurants de fortune (malewa);
 - 30 en maraichage;

- 19 en fabrication de chikwange.

* le transport (49 répondants) se divise en:

- 25 taxi-motos;
- 24 pousseurs de charriots.

(b) *Entrepreneurs*

- 43% se situent dans l'artisanat, 41% dans le secteur agro-alimentaire et 16% dans le transport
- En spécifiant en termes de sous-secteurs:
 - o l'artisanat (81 répondants) sont entièrement des bricoleurs dont le métal sert de matière première;
 - o le transport (30 répondants) se divise en:
 - 15 motards;
 - 15 pousseurs de charriot.
 - o l'agro-alimentaire (77 répondants) se divise en:
 - 56 en petite restauration (malewa);
 - 21 en maraichage.

(c) Echantillon agréé²

Tableau II. Echantillon

Secteur	Sous-secteur	Nombre d'employés	Nombre d'entrepreneurs	Total
Agro-alimentaire	Maraichage	30	21	51
	Transformation de Chikwange	19		19
	Restaurants de fortune	4	56	53
	Travail domestique	60		67
Transport	Taxi-moto	25	15	40
	Pousse pousse (charriot)	24	15	39
Artisanat	Artisanat métallique		81	81
Total		162	188	350

Les différences entre l'échantillon souhaité et l'échantillon effectué indiquent que le statut dominant varie selon le secteur d'activité. Si les artisans se montrent tous comme 'entrepreneurs', ceux qui travaillent dans le maraichage ou la fabrication des chikwange sont des employés. Dans le secteur de transport, les deux statuts figurent comme le résultat d'une évolution. Dans bien de cas, on commence par louer l'engin (moto, charriot) ou on signe un contrat de remise moyennant un montant à réunir après un certain délai et on en devient propriétaire (acquisition progressive). Dans les travaux domestiques, il s'agit des femmes de ménage qui sont employées par le fait de tenir la cuisine en nourriture et en l'entretien de la résidence.

Considérant le caractère flou qui marque les divisions entre secteurs et sous-secteurs, les chercheurs ont été prudents dans leurs conclusions « sectorielles ». Pour caractériser les secteurs, on a demandé

² Comparé aux fichiers originaux après le codage des questionnaires remplis à la CDS, le HIVA a effectué des recodages pour l'analyse sur lesquels le présent document s'est basé, à savoir:

- dans le fichier 'employés', pour les cas du secteur de transport (q1.1 = 2) et sous-secteur q1.2 = 4, le sous-secteur (q1.2) a été recodé en '6' (pousseurs de charriots) pour éviter de les confondre avec les fabricants de chikwange;
- dans le fichier 'entrepreneurs', pour tous les cas du sous-secteur des artisans (q1.2 = 2), le secteur (q1.1) a été recodé en '3' (artisanat);
- dans le fichier 'entrepreneurs', les cas où le sous-secteur était codé comme 3,4 ou 5, ont été recodés comme '8' (petit restaurant).

aux employés s'il est à leur avis, facile de trouver un emploi de ce genre. En rapport avec cette préoccupation, 43% des enquêtés ont répondu affirmativement. Ce pourcentage ne varie pas selon les secteurs, mais plutôt selon les sous-secteurs: 72% pour le taxi-moto, 53% pour le maraichage, 26% pour les fabricants de chikwange et seulement 12% pour les pousse pousseurs de charriots. Cela donne à penser que ce chiffre ne reflète pas le marché de travail dans le sous-secteur mais plutôt la confiance du répondant dans ses propres capacités.

2.1.3 Caractéristiques personnelles

(a) *Employés*

- La division hommes/femmes se situe entre 52% et 48%; dans l'agro-alimentaire la division est de 32%/68% (donc femmes majoritaires), tandis que le transport se présente comme quasi-exclusivement masculin (98%/2%). Plus spécifiquement, il y a une majorité féminine dans les sous-secteurs fabrication de chi-kwange (100%) et travaux domestiques (72%) et une présence significative dans les restaurants malewa (50%) et le maraichage (43%).
- 19% des répondants comptent moins de 25 ans, 25% se trouvent au-dessus de 45 ans.
- 48% savent lire et écrire parfaitement; 33% 'assez bien'; 19% sont assimilables à des analphabètes.

(b) *Entrepreneurs*

Comparés aux employés, les entrepreneurs comptent moins de femmes, et sont nettement plus âgés.

- Division hommes/femmes: 61%/39%; dans l'agro-alimentaire la division est 12%/88% (femmes majoritaires); dans le transport 97%/3% et dans l'artisanat 94%/6% (quasi uniquement des hommes); la majorité féminine dans l'agro-alimentaire est surtout attribuable aux restaurants malewa (« de fortune ») où les dames forment 100% des répondants.
- 5% comptent moins de 25 ans, 52% se trouvent au-dessus de 45 ans.

2.2 Conditions de travail

(a) *Employés*

- 30% des employés ont leur domicile comme lieu de travail;
- Le travail se fait en temps plein, et même plus-que-plein: 67% des répondants travaillent 9 heures ou plus par jour – et cela chaque jour!
- Que 39% ont plus qu'un an d'ancienneté chez leur employeur actuel.
- 16% des employés ne sont pas compensés de façon pécuniaire (en salaire) mais ils se payent eux-mêmes à partir de l'excédent réalisé par rapport au taux de versement journalier. Ce pourcentage varie selon le secteur, mais à vrai dire, cette pratique est plus courante dans les rangs des enfants de la rue qui aident les mamans *malewa* avec des petits coups de main journaliers (paiement ou nourriture).
- 41% se voient souvent, parfois ou même chaque fois payés, tardivement.
- Dans 30% des cas, le patron ne respecte pas ou pas toujours le montant de paiement convenu.
- Le salaire ne dépasse les 60.000 Francs Congolais³ que pour 28% des employés. La moyenne pour tous les employés se situe à 62.475 Fc, mais des variations se montrent autour des sous-secteurs: salaire moyen de 103.000FC chez les motards; 75.630 chez les fabricants de chikwange; 60.000 chez les pousse pousseurs de charriots; 53.000 dans le travail domestique; 43900 chez le maraichage et enfin, 41250 dans les restaurants de fortune.

³ Pour convertir: 1 U\$ = 1230 Fc (janvier 2017).

- Le salaire moyen dans notre échantillon est à 62.400 Fc ou 50 Dollars Américains par mois. Chez les femmes, la moyenne est à 56.000 Fc, chez les hommes à 68.400 Fc. Cette différence correspond avec les différences en salaire entre les secteurs, c.à.d. le transport comme secteur masculin, l'agro-alimentaire avec une majorité féminine.

(b) *Entrepreneurs*

- 16% des entrepreneurs ont leur domicile comme lieu de travail;
- 45% des entrepreneurs exercent leur métier depuis 12 ans ou plus;
- 85% des entrepreneurs travaillent 9 heures ou plus par jour, chaque jour.
- 31% (ou 58) des entrepreneurs ont des gens qui travaillent pour leur compte; ils se qualifient donc **comme employeur**. Quelques détails sur les conditions de travail pour ces employés:
 - o les entreprises sont de petite taille. La plupart (70%) de ces 58 entrepreneurs travaille avec 1 ou 2 employés. Dans 98% des cas, le nombre de travailleurs a diminué ou bien resté le même au cours des dernières années;
 - o seulement en 74% des cas, tout le personnel est rémunéré; dans 7% des cas, personne n'est rémunéré (aides familiales);
 - o le contrat de travail est verbal (85%) ou inexistant (10%). Dans seulement 5% des cas, il y a un contrat écrit (essentiellement pour le taxi-moto dans le cadre du contrat remise de moto au taxi-men après ± 5 mois de bonne prestation). Mais 72% des soi-disant contrats sont de nature permanente;
 - o 9% des employeurs ne paient pas leur personnel de façon pécuniaire. Cette pratique se montre surtout dans le maraîchage (33% paiement non-pécunier) et chez les restaurants de fortune (9% non-pécunier).

2.3 Circonstances de travail

(a) *Employés*

- Les risques auxquels les travailleurs sont exposés dans l'informel se concentrent surtout au plan physique: 70% mentionnent « l'accident de travail » comme risque réel 65% alignent la « maladie ». Autres risques réels: perte de biens/argent (vol) (49%), agression (35%).
- Comparant les secteurs d'activités: le risque d'un accident de travail est mentionné chez 84% des motards, 63% des travailleurs dans la fabrication de chikwange, 77% des travailleurs domestiques et même 100% des pousseurs de charriots et des restaurateurs malewa (de fortune). Ceux qui travaillent dans le maraîchage sont les seuls (de nos secteurs) qui se trouvent plus au moins en sécurité (23% d'eux mentionnent le risque d'accident de travail).

(b) *Entrepreneurs*

- Les risques auxquels les entrepreneurs sont exposés ne se réfèrent pas seulement à leur travail mais aussi à leur boîte. Les risques les plus souvent relevés sont: tomber malade (80%) et être victime d'un accident de travail (76%). Ce sont des risques réels et pour un entrepreneur, les conséquences peuvent être lourdes. Autres risques souvent inventoriés: faillite (60%), manque d'accès aux finances (52%), des vols au lieu de travail (53%), arrêt à cause de rupture du stock (40%), délestage d'énergie électrique (53%), problèmes au niveau de l'entrepôt (61%) ou des latrines (50%). En bref: il y a des risques au niveau de la condition physique, au niveau de conditions de gestion, et au niveau des infrastructures.
- Les risques se présentent de manière bien différente au niveau de chaque sous-secteur, comme l'atteste le tableau suivant.

Tableau III. Risques aperçus par les entrepreneurs selon les sous-secteurs

Sous-secteur	Maraîchage (21)	Métallier (81)	Taxi-moto (15)	Pousseur de charriot (15)	Restaurant de fortune (56)	Total (188)
<i>Risque:</i>						
<i>Accident de travail</i>	43%	90%	67%	87%	66%	76%
<i>Maladie</i>	86%	98%	60%	0%	79%	80%
<i>Délestage d'énergie</i>	29%	57%	33%	0%	77%	53%
<i>Entrepôt</i>	48%	67%	7%	80%	68%	61%
<i>Latrines</i>	52%	79%	33%	0%	25%	50%
<i>Manque personnel qualifié</i>	0%	1%	0%	0%	23%	7%
<i>Accès au finances</i>	43%	67%	0%	7%	61%	52%
<i>Faillite</i>	71%	60%	13%	0%	82%	60%
<i>Vol ou détournement</i>	57%	43%	60%	27%	71%	53%
<i>Rupture du stock</i>	14%	42%	0%	0%	68%	40%

Chaque pourcentage réfère au nombre des membres qui trouvent qu'ils sont exposés au risque renseigné dans leur pratique professionnelle. Logiquement, être exposé signifie à la fois l'éventualité et la gravité des conséquences. Comparant les sous-secteurs, on aperçoit des différences entre les activités avec ou sans investissement (p.e. les taxi-motos souffrent de chaque jour perdu à cause d'une maladie tandis que les pousseurs n'ont pas ou beaucoup moins ce souci), ainsi que les activités bien localisées et les activités mobiles. Les exploitants des restaurants de fortune apparaissent bien vulnérables à la quasi-totalité de ces risques.

(c) Circonstances révélées dans les entretiens qualitatifs:

- pour les chauffeurs des taxis rafistolés et les taxi-motos, le travail est constamment rendu difficile par l'état des routes, l'état des véhicules, le surcharge des véhicules, le risque (et les conséquences) d'accidents et les tracasseries policières et administratives;
- un fabricant de chikwange se plaint des coûts élevés des intrants et matières premières particulièrement pendant la saison sèche, ainsi que des tracasseries policières aux heures de vente pendant la nuit, et aux parkings et ports où il s'approvisionne;
- les artisans sont souvent forcés de partager des espaces communs très occupés et ils font aussi face à un montant à payer chaque fois au chef du quartier et à la police. Ces paiements sont destinés à assurer la sécurité et l'assainissement du milieu.

2.4 Relations de travail

(a) *Employés*

- En principe, les relations de travail renferment les relations collectives ainsi que les relations individuelles entre l'employé et l'employeur, ainsi que l'atmosphère entre collègues. Dans l'informalité, l'aspect collectif risque d'être quasi-inexistant et l'aspect individuel, dans un contexte d'absence d'un contrat dans la plupart des cas, est assez fluide.
- Dans 46% des cas, le répondant se retrouve seul comme employé, c.à.d. sans collègues. C'est surtout le cas chez ceux qui se situent dans le sous-secteur 'travaux domestiques' (55%). Chez l'ensemble du secteur agro-alimentaire, 58% des répondants sont le seul employé.
- Les unités de production varient selon les sous-secteurs.

- les entreprises les plus grandes sont rencontrées surtout chez les pousseurs de charriots: 12% y travaillent comme unique employé, 50% avec 2 à 10 collègues, 37% avec plus de 10 collègues - dont 25% avec 80 ou 100 collègues;
- chez les taxi-motos, 76% travaillent chez un employeur qui emploie 2 à 10 personnes; les autres y travaillent seuls;
- dans l'agro-alimentaire, les unités sont beaucoup moins nombreuses. Dans 58% des cas, le répondant s'y retrouve seul comme employé.
- 60% considèrent l'équipe des employés là où ils travaillent comme stable et 7% comme pas du tout stable, 82% connaissent tous leurs collègues.
- 76% estiment qu'ils peuvent discuter avec leur employeur sur les conditions de travail sans risque d'être renvoyés. Seulement 12% estiment que leur employeur pourrait les renvoyer sans raison suffisante. Ceci dit, on note quand même des différences entre sous-secteurs: 46% des pousseurs de charriots estiment d'être renvoyés dans le cas d'une dispute avec l'employeur, contre 38% des travailleurs domestiques et beaucoup moins chez les autres. Mais en général, on peut déduire que, malgré le manque d'un contrat écrit dans l'économie informelle, les travailleurs ne se voient pas comme des victimes potentielles des décisions arbitraires de leurs employeurs. Comme le rapporte la CDS en annexe de ce document: 'Cette stabilité s'explique grandement par le fait qu'en général, le secteur informel donne du travail au cercle familial, aux amis et connaissances, sans oublier de personnes recommandées par des hommes de confiance' (p. 15). En effet, 41% des répondants confirment d'avoir un lien familial ou bien amical avec leur employeur.

(b) *Entrepreneurs*

Les relations de travail du point de vue des entrepreneurs qui sont en même temps employeurs ont été traitées sous le chapitre conditions de travail. On peut y ajouter que dans la moitié des cas où on emploie du personnel, l'employeur a des liens familiaux avec l'employé.

2.5 Représentation

(a) *Employés*

- Seulement 5,6% des répondants sont syndiqués. On les retrouve tous dans le secteur 'taxi-moto', où 36% des répondants sont syndiqués. La plupart de ceux qui sont porteurs d'une carte de membre, paie les cotisations et participe aux réunions. Mais moins que la moitié de syndiqués pensent que le syndicat défend efficacement les intérêts des membres.
- Pourquoi les autres ne sont-ils pas syndiqués ? La cotisation est jugée trop élevée (93%), la pauvreté (92%), la mauvaise réputation des syndicats (93%) et la crainte d'être considéré comme tel par l'employeur figurent parmi les causes les plus mentionnées. Aussi, l'ignorance de l'existence des syndicats (53%) et l'absence d'une bonne raison de s'adhérer (61%).
- En général, l'appartenance à d'autres associations se montre faible: 5% aux associations formalisées, 2,5% aux mutuelles de santé, 18% aux réseaux sociaux. Seule exception: 58% des adeptes d'une église.

(b) *Entrepreneurs*

- Aucun (0%) des entrepreneurs appartient à une corporation professionnelle ou un syndicat. L'adhésion aux autres est plutôt faible aussi: 8% à un réseau social, 6% à une association culturelle et 2% à une mutuelle de santé. Par contre, 84% affirment être fidèles de l'une ou l'autre Eglise.
- Les causes de non appartenance associative sont similaires mais moins explicites que chez les employés: manque d'efficacité (40%), cotisations trop élevées (35%), ignorance de leur

existence (55%), mauvaise réputation (78%) ou simplement pas de motivation pour en faire partie (70%).

- A l'inverse, 72% seraient quand même intéressés à s'associer avec d'autres entrepreneurs. Pour comparer: 91% de maraîchers, 89% des métalliers, 67% des pousse pousseurs, 52% des restaurateurs et 33% des motards.
- (c) Les entretiens qualitatifs montrent que la mauvaise gouvernance et le manque de respect par les membres des associations pour les engagements pris, p.ex. les cotisations, hypothèquent la continuité des associations. Les quelques structures qui continuent de fonctionner sont d'origine gouvernementale comme le PME (Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat), conseillant les entrepreneurs pour formaliser leurs activités, et l'OPEC (Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises).

2.6 Niveau de vie

(a) *Employés*

- En 22% des cas, le répondant a encore une autre activité (ou emploi) en dehors de celui-ci.
- 63% des répondants ont plusieurs enfants en charge dans le ménage; 17% ont plus de 4 enfants en charge.
- 59% ont au moins un adulte en charge (y compris 11% qui ont plus que 4 adultes en charge. Dans seulement 41% des cas, au moins un des adultes qui est 'en charge' contribue au revenu de ménage.
- 38% confirment que leur salaire leur permet de supporter leurs charges familiales; 25% ont catégoriquement émis un avis contraire; 37% se sont montrés indécis.
- 58% ont réussi d'épargner un peu d'argent de leur rémunération au cours de la dernière année. Ce chiffre ne varie pas si on compare les secteurs agro-alimentaires (57%) et de transport (59%). Mais on voit que le pourcentage d'épargnants est nettement plus élevé chez les motards (96%) comparé à ceux qui travaillent dans le maraîchage (60%), les fabricants de chikwange (57%), les travailleurs domestiques (53%), et les pousseurs de charriot (21%). Ce chiffre varie aussi entre les deux sexes où on trouve les femmes plus épargnantes (63%) que les hommes (54%).

(b) *Entrepreneurs*

- 63% des entrepreneurs affirment que leurs recettes permettent de supporter leurs charges familiales, 5% disent que ce n'est pas le cas. Les autres 32% se placent entre les deux. Sur ce plan, ceux qui évoluent dans le maraîchage (91%) et les motards (80%) se montrent les plus satisfaits, contre les restaurants de fortune (64%), les métalliers (54%) et les pousseurs de charriots (47%).
- 53% ont épargné un peu d'argent au cours de l'année en cours et 34% ne l'ont pas fait. Comparant les sous-secteurs, 93% des motards ont épargné, contre 68% des restaurants, 60% des pousseurs de charriots, 52% de ceux du sous-secteur maraîchage et 35% des métalliers. Ici, les différences entre les deux sexes sont encore plus nettes: 68% des femmes contre seulement 44% des hommes ont réussi d'épargner.

2.7 Formation

(a) *Employés*

- Formation reçue dans le passé: 13% n'ont pas de formation scolaire; 33% ont seulement fait l'école primaire; 45% ont fini leur secondaire; 5% ont suivi l'enseignement supérieur et/ou

niversitaire. En dehors de cela, *seulement 3% ont reçue une formation professionnelle* (4 personnes un cours non-formel, et 1 personne une formation sur-le-tas). En comparant les secteurs et les sous-secteurs d'activités, le résultat le plus remarquable est que ceux de la fabrication de chikwange sont manifestement moins scolarisés (47% l'école primaire et 37% n'ont pas du tout été à l'école), suivi des pousse pousseurs de charriot (12% sans niveau et 63% le primaire), tandis que chez ceux du sous-secteur maraichage, 73% ont fait les études secondaires et 10% des études supérieures et/ou universitaires. On trouve des pourcentages comparables chez les motards (73% niveau secondaire et 16% niveau supérieur et/ou universitaire).

Tableau III. Comparaison du niveau scolaire chez les employés selon les secteurs/sous-secteurs

Secteur: Niveau:	Tous les secteurs	Agro- alimen- taire	Chi- kwange (sous- secteur)	Travail domes- tique	Marai- chage (sous- secteur)	Trans- port	Taxi- motos (sous- secteur)	Pous- seurs de charriot (sous- sect.)
<i>Sans niveau</i>	13%	16%	37%	15%	3%	6%	0%	12%
<i>Primaire</i>	33%	34%	47%	38%	13%	32%	4%	63%
<i>Secondaire</i>	25%	43%	11%	40%	73%	49%	72%	25%
<i>Professionnel</i>	3%	4%	-	7%	-	2%	4%	-
<i>Supérieur/ universitaire</i>	5%	4%	5%	-	10%	8%	16%	-
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- 42% des femmes des employées ont une formation secondaire ou plus. Chez les hommes, ce pourcentage est nettement plus haut (64%).
- Alphabétisation: 48% savent lire et écrire parfaitement, 33% le font 'assez bien, et 19% sont quasiment illettrés.
- Par rapport à leur travail actuel, 59% des enquêtés n'ont pas suivi une formation quelconque les préparant en cela, 29% l'ont appris sur-le-tas et 9% ont eu une modeste formation. Les entretiens qualitatifs confirment que l'apprentissage en famille est le type de formation le plus courant.
- Besoin de formation: 67% affirment qu'ils ont besoin d'une formation pour améliorer leur performance, spécifiant le type de formation: 40% pour le savoir-faire du métier, 3% pour le savoir-faire entrepreneurial, et 23% pour apprendre un autre métier.
- Le besoin de formation a été pointé plus fréquemment chez les hommes (85%) que chez les femmes (47%); cette différence est sans doute au moins partiellement attribuable aux secteurs dans lesquels ils sont actifs.

Le tableau ci-dessous indique des différences en ce rapport entre les secteurs.

Tableau IV. Comparaison des besoins de formation chez les employés par secteurs/sous-secteurs

Secteur: Type besoin:	Tous les secteurs	Agro- alimen- taire	Chi- kwange (sous- secteur)	Travail domes- tique	Marai- chage (sous- secteur)	Trans- port	Taxi- motos (sous- secteur)	Pous- seurs de charriot (sous- sect.)
Ont besoin	67%	58%	47%	70%	67%	86%	92%	79%
<i>Métier</i>	40%	26%	45%	12%	64%	74%	72%	72%
<i>Entrepreneuriat</i>	3%	-	-	-	-	10%	20%	-
<i>Autre métier</i>	23%	29%	2%	58%	3%	2%	-	5%
Pas besoin	33%	42%	53%	30%	33%	14%	8%	21%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le tableau montre que les motards veulent bien investir dans leur métier et même essayer de devenir entrepreneur. Ceux qui évoluent dans le sous-secteur domestique avec des activités dans l'agro-alimentaire, visent surtout une formation qui leur amènerait vers un autre métier, ce qui peut indiquer une grande déception avec leur situation présente.

- Finalement, il faut conclure que plus élevée est la formation scolaire, plus grande est la perception du besoin de formations supplémentaires.

Tableau V. Besoins de formation chez les employés selon le niveau scolaire

Besoin: Niveau:	Ont besoin de formation	Pas besoin de formation	Total	Type: Niveau	métier	Entre- prenariat	Autre métier
<i>Sans niveau</i>	52%	48%	100%	<i>Sans niveau</i>	14%	-	38%
<i>Primaire</i>	59%	41%	100%	<i>Primaire</i>	30%	2%	27%
<i>Secondaire</i>	74%	26%	100%	<i>Secondaire</i>	56%	3%	15%
<i>Professionnel</i>	80%	20%	100%	<i>Professionnel</i>	20%	-	60%
<i>Supérieur ou universitaire</i>	87%	13%	100%	<i>Supérieur</i>	62%	25%	-
Total	67%	33%	100%	Total	40%	3%	23%

Ceux qui ont déjà investi dans leur capital humain, sont les plus convaincus qu'il vaut la peine d'investir encore plus pour améliorer leur situation professionnelle. Par contre, les moins scolarisés ne connaissent pas les avantages de se qualifier conséquemment. Ainsi est-il indispensable d'organiser des campagnes de sensibilisation à ce sujet et favoriser leur accès à des formations spécifiques.

(b) *Entrepreneurs*

- Formation reçue dans le passé: 5% n'ont eu aucune formation; 16% ont seulement fait l'école primaire; 59% ont fini leur secondaire; 12% sont arrivés au niveau de l'enseignement supérieur et/ou universitaire. En dehors de cela, 8% ont reçue une formation professionnelle (1 personne dans un centre de récupération professionnelle, 6 personnes sur-le-tas ou apprentissage, et 8 personnes dans un contexte scolaire). Comparés aux employés, le niveau de formation chez les entrepreneurs se montre donc nettement plus élevé. En observant les secteurs et les sous-secteurs d'activités, nous trouvons les résultats ci-après:

Tableau VI. Comparaison du niveau scolaire chez les entrepreneurs par secteurs/sous-secteurs

Secteur: Niveau:	Tous les secteurs	Agro-alimentaire	Maraichage (sous-secteur)	Restaurant de fortune	Transport	Taxi-motos (sous-sect.)	Pousseurs de charriot (sous-sect.)	Artisans (métalliers)
<i>Sans niveau</i>	5%	12%	5%	14%	0%	0%	0%	0%
<i>Primaire</i>	16%	21%	24%	20%	13%	0%	27%	12%
<i>Secondaire</i>	59%	49%	57%	46%	53%	47%	60%	70%
<i>Professionnel</i>	8%	3%	0%	4%	3%	7%	0%	15%
<i>Supérieur/universitaire</i>	12%	16%	14%	16%	27%	40%	13%	3%
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les données de ce tableau confirment les tendances alignées chez les employés, à savoir : un plus haut niveau de formation dans le secteur de transport, notamment chez les motards. A noter aussi que chez les pousseurs de charriots et les artisans, ceux qui ont au moins fini leur secondaire sont majoritaires:

- tous les sans niveau dans l'échantillon des entrepreneurs sont des femmes;
- seulement 19% des entrepreneurs ont bénéficié au préalable d'une formation liée à l'implantation de leur activité;
- au sujet du type de formation dont ils ont besoin, 39% mentionnent le savoir-faire dans le métier, 52% le savoir-faire entrepreneurial et 9% n'ont besoin d'aucun type de formation. Le tableau qui suit livre la situation des différents sous-secteurs :

Tableau VII. Besoin de formation chez les entrepreneurs selon les sous-secteurs

Sous-secteur: Besoin de formation:	Maraichage	Métalliers	Taxi-moto	Pousseurs de charriots	Restaurant de fortune	Total
Savoir-faire métier	33%	37%	33%	80%	36%	39%
Savoir-faire entrepreneurial	62%	53%	53%	13%	55%	52%
Aucun besoin de formation	5%	10%	13%	7%	9%	9%
<i>Total</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le besoin de s'améliorer dans son métier est remarquable chez les pousseurs de charriots, dans les autres sous-secteurs par contre, les personnes interrogées se soucient de la maîtrise de l'entrepreneuriat.

- En comparaison avec les employés, les entrepreneurs expriment plus de besoin de formation (91% chez les entrepreneurs contre 79% chez les employés), un besoin qui se focalise surtout sur l'amélioration dans le savoir-faire entrepreneurial.

(c) Les entretiens qualitatifs révèlent que l'INPP (Institut National de Préparation Professionnelle) est une école pratique qui offre des formations de courte durée aux travailleurs dans le secteur informel. Les formations couvrent les connaissances de base pour la mécanique, l'auto-école, l'informatique, l'électricité, la coupe et couture et l'entrepreneuriat. Les frais d'étude par apprenant varient entre 200 et 400 \$ pour une formation trimestrielle.

2.8 Gestion de l'entreprise

Entrepreneurs

- 96% des entrepreneurs ont affirmé s'atteler à l'activité de l'entreprise de manière permanente; 97% sont autonomes, c.à.d. travaillent exclusivement pour leur propre compte. Leur capital de démarrage est le fruit d'une petite épargne domestique, ce qui explique que leur âge et leur ancienneté se montrent nettement au-dessus de la situation des employés.
- Cependant, 36% des entrepreneurs mènent encore une autre activité génératrice de revenu dont la majorité en qualité de travailleur indépendant et une autre portion (13 personnes) comme fonctionnaire de l'Etat.
- La moitié (95 sur 188) paie pour occuper l'espace de travail, ce sont donc des locataires.
- Comme déjà indiqué ailleurs, 58 ou 31% des entrepreneurs ont embauché des employés. Si on observe ces 58 cas de plus près, seulement 2% d'entre eux ont augmenté le nombre de travailleurs au cours des dernières années; dans 36% des cas, le nombre a diminué et dans 62% des cas, il est resté stationnaire.
- 15% des entrepreneurs ont une activité similaire ailleurs. Ce pourcentage ne diffère pas selon les sous-secteurs, à l'exception des taxi-motos où 60% ont une activité similaire ailleurs.
- Comme expliqué dans le chapitre circonstances de travail, le manque d'accès aux finances et le risque d'une faillite sont de soucis quasi permanents dans tous les sous-secteurs, mais un peu plus chez les restaurateurs de fortune et les artisans.
- 71% considèrent l'accès au crédit comme important pour pouvoir élargir leurs activités; 90% ont fait face à des dépenses imprévues pendant les six derniers mois, ce qui indique un besoin implicite d'une sorte de protection sociale.
- La protection de la caisse n'est pas une évidence, car 21% tiennent leur argent sur eux pendant la journée; 53% le gardent à la maison, 2% à l'entreprise et 14% chez une boutique du coin (*kobuakisa carte*, un système rudimentaire d'épargne). Enfin, seulement 10% le versent à la banque. A la question de savoir qui porte la recette à la banque? On trouve que 40% des motards le font (contre aucun dans les autres sous-secteurs), et 21% de ceux qui emploient de gens. Porter les recettes à la banque ne veut pas dire qu'on paie des taxes; on constate en effet, le contraire: aucun de ceux qui tiennent un compte bancaire ne paie les taxes.

2.9 Relations avec les autorités

Entrepreneurs

- 58% des entrepreneurs confirment que leurs activités sont connues par les autorités, c.à.d. qu'ils n'opèrent pas « dans l'ombre ». Ils considèrent comme autorités, pour la plupart, les autorités communales (47%), suivi par celles du quartier (19%) et du marché (31%). Seulement 3% se réfèrent aux autorités du niveau de l'hôtel de ville (municipalité).
- Payent-ils leurs taxes? 53% affirment connaître la liste des taxes auxquelles leurs activités sont soumises, mais seulement 6% affirment être en ordre avec toutes les taxes. En comparant les sous-secteurs, les artisans sont les moins en ordre (0%).
- Au sujet de paiement régulier des taxes, il n'y a eu que 6% de notre échantillon, ce qui nécessite une certaine réserve pour tirer des conclusions trop générales. Néanmoins, on voit que plus de la moitié sont des employeurs (qui pouvaient craindre de risquer d'être responsables en cas d'accidents); ces entrepreneurs sont des femmes; elles arrivent à soutenir convenablement leur famille (donc peuvent se permettre de payer leurs taxes sans trop de peines) et mènent leurs activités à leur domicile (et sont donc plus facilement identifiables pour les autorités). En termes des sous-secteurs: 5 sont exploitantes de restaurants de fortune, 3 sont pousse pousseurs de charriot, 2 motards, et 1 est dans le maraîchage.

- Les autres parviennent donc, semble-t-il, à contourner les taxes. Comment ils y arrivent? 44% n'ont pas encore été inquiétés (surtout les artisans), tandis que 28% donnent un pourboire et 25% payent « une avance sur le frais à payer ». Du fait de ne pas être enregistrés, ils paraissent échapper aux sanctions qui normalement devraient suivre l'évasion fiscale, mais leur économie et l'économie, en général, paient un prix pour cela: l'arrêt de croissance. Comme expliqué dans l'annexe: l'enregistrement devient un acte préoccupant à partir du moment où la taille et le lieu d'implantation de l'investissement exposent l'entreprise. Beaucoup décident de ne pas développer leur entreprise jusqu'à ce point.
- Les relations entretenues entre les petits entrepreneurs et les différentes structures publiques qui les encadrent sont ressenties par les répondants comme ni excellentes, ni très tendues mais mitigées. Le pourcentage qui évalue les relations comme bonne diffère selon l'identité de l'autorité: la relation avec la commune est traitée de bonne en 67% des cas, la relation avec la police est qualifiée de bonne en 64% des cas, la relation avec le bureau de quartier est bonne en 25% des cas, la relation avec le collecteur du ticket est bonne en 26% des cas, la relation avec la mutuelle ou association est bonne en 7% des cas (évident, vu que très peu se sont affiliés), et la relation avec la DGI est bonne en 11% des cas. Dans beaucoup de cas, les relations ne sont ni bonnes ni mauvaises mais mitigées ou inexistantes.
- En ce qui concerne les facteurs d'émergence d'une entreprise, la bonne organisation de travail vient en tête avec 34%, suivi par l'accès au crédit (22%), la persévérance (18%) et une clientèle solvable (15%).
- Les *entretiens qualitatifs* révèlent clairement la préoccupation des acteurs évoluant dans l'informalité de contourner les contrôles et les éventuelles amendes. Certains s'adressent à un 'parrain' qui assume des pouvoirs publics importants. D'autres arrivent à s'entendre avec les policiers par voie d'une remise journalière (p.ex. de 200 à 1000 Fc.). D'autres encore, subissent le risque d'être amendés à tout moment, sans oublier les tracasseries régulières. Ces risques limitent en quelque sorte les activités qui, doivent se confiner à certaines heures ou certains lieux, soit dans un seul secteur géographique, soit échappant à l'œil du contrôleur. Surtout dans le secteur de transport, beaucoup d'énergies sont gaspillées par plusieurs chauffeurs qui essaient d'éviter tout contact avec les autorités. Sur les marchés, la régulation se focalise sur l'occupation par les vendeurs des tables en béton et difficilement ou pas du tout sur les ambulants ou les mobiles.

3 | Résumé des résultats principaux

- i. Cette *enquête* a totalisé 162 entretiens avec des employés et 188 avec des entrepreneurs de l'économie informelle focalisée sur quelques secteurs et sous-secteurs spécifiquement: le secteur agro-alimentaire (petit maraichage, fabrication de chikwange, restaurants de fortune et travaux domestiques), le secteur de transport (taxi-motos, taxi rafistolé et pousse pousse), et le secteur de l'artisanat (métalliers).
- ii. Quant aux *caractéristiques personnelles*, comparés aux employés, les entrepreneurs sont habituellement plus âgés, plus scolarisés et comptant plus d'hommes que des femmes dans leurs rangs. Pour illustrer: 73% des entrepreneurs ont fait au moins le niveau secondaire contre 50% des employés. En termes de sous-secteurs: les entrepreneurs taxi-moto se montrent comme le groupe le plus scolarisé, les employés dans la chikwange ou les pousseurs de charriots comme le groupe le moins formé.
- iii. En ce qui concerne les *conditions de travail*, on a noté une grande précarité chez les employés où le salaire moyen n'est que de 62.000 Fc. Pour la grande majorité des cas, la prestation par jour compte neuf heures ou plus. Une différence nette entre les entrepreneurs et employés se remarque dans leur ancienneté qui explique que les entrepreneurs s'accrochent à leurs établissements, tandis que les employés se trouvent dans une volatilité permanente. Un bon nombre (16%) des employés est rémunéré de façon non-pécuniaire.
- iv. Les *circonstances de travail* dans l'informalité portent assez de risques, en premier lieu sur le plan de la santé: maladies et accidents de travail. La prévention est minimale, et les conséquences sont souvent dramatiques pour la subsistance et la suite de la carrière. D'autres risques sont assez présents, pour les employés comme pour les entrepreneurs, au niveau des infrastructures, au niveau de la sécurité et au niveau de la gestion financière.
- v. Bien que les entreprises sont petites, les *relations de travail* (entre employeur et employé) ne sont pas nécessairement mauvaises. D'ailleurs 32% seulement des entrepreneurs emploient des travailleurs, mais souvent très peu et dans un nombre des cas, puisés du cercle familial. Les contrats écrits sont très rares, mais la plupart des employés n'ont pas l'impression de pouvoir être renvoyés pour des raisons arbitraires.
- vi. La *représentation* syndicale se trouve à un niveau très bas: 5% seulement des employés sont syndiqués, et aucun des entrepreneurs s'est affilié à une association professionnelle. Bien que beaucoup sentent le besoin de s'unir et de se voir représentés, les organismes disponibles et connus ne répondent pas aux besoins: mauvaise réputation, manque d'efficacité, cotisation jugée trop élevée.
- vii. En général, le *niveau de vie* pourrait être qualifié de précaire. Toutefois, pour 63% des entrepreneurs et 38% des employés, le revenu est jugé capable de couvrir les charges familiales. En plus, 58% des employés contre 53% des entrepreneurs ont réussi à épargner au cours de l'année dernière. A notre avis, cela s'explique probablement par le

réinvestissement direct des recettes dans l'établissement (l'infrastructure ou le stock). En comparant les secteurs: les motards ont un niveau de vie nettement plus digne, tandis que les métalliers et les pousseurs de charriots se trouvent en bas de l'échelle – avec les professions du secteur agro-alimentaire entre les deux extrêmes.

- viii. Les *besoins de formation* sont très réels: chez 67% des employés, chez 91% des entrepreneurs. Pour les employés, l'accent est mis sur le désir de s'améliorer dans leur métier, bien que certains (surtout dans le sous-secteur domestique) voudraient plutôt apprendre un autre métier. Chez les entrepreneurs, la plupart veut s'améliorer dans les qualifications de l'entrepreneuriat. L'existence de ces besoins chez la grande majorité des employés ainsi que des entrepreneurs reflète le nombre minable de ceux qui ont reçu une formation professionnelle (autre que leur formation scolaire de base).
- ix. Dans leur *gestion*, les entrepreneurs informels sont des débrouillards parmi lesquels un bon nombre entretient d'autres activités génératrices de revenu. La moitié paie pour la location de leur établissement et s'inquiètent des questions d'argent (accès au crédit, protection de la caisse). Leurs établissements ont tendance à stagner plutôt que de croître, cela s'explique au moins partiellement par la crainte d'être trop exposé. En effet, ils évitent ou contournent les taxations. Avec les autorités (locales : la commune ou le marché), ils entretiennent des relations mitigées.
- x. Sur un nombre des thèmes, les résultats chez les *femmes* diffèrent de ceux chez les *hommes*, ce qui s'explique au moins partiellement par la ségrégation dans les activités et professions. On trouve les femmes plus nombreuses dans les secteurs agro-alimentaires étudiés ici, tandis que les hommes occupent les secteurs de transport et celui de l'artisanat (métallier) en quasi-exclusivité. En moyenne, le salaire d'un homme est nettement au-dessus de celui d'une femme, tandis que les femmes apparaissent épargner plus que les hommes. Enfin, les femmes ont reçu dans le temps, moins de formation scolaire et – paradoxalement semble-t-il – expriment moins le besoin de recevoir des formations professionnelles.
- xi. Chaque *sous-secteur* est marqué par un panorama spécifique:
- le maraîchage est un secteur féminisé où le salaire se situe à un niveau très bas. Chez les employés, la compensation pour le travail s'effectue fréquemment de façon non-pécuniaire. De l'autre côté, les entrepreneurs du sous-secteur maraîchage se montrent plutôt satisfaits de leur niveau de vie;
 - les fabricants de chikwange, tous avec un statut d'employé, sont les moins scolarisés. Ils ressentent aussi le moins le besoin d'une formation professionnelle, ce qui pourrait indiquer qu'ils acceptent tacitement leur sort;
 - les restaurants de fortune où ne travaillent que des femmes, octroient des très bas salaires. Sur le plan des circonstances de travail, les risques s'accumulent (faillite, infrastructure, accès aux finances, vol et détournement);
 - dans le travail domestique du secteur agro-alimentaire, le revenu se situe également à un niveau très bas. On y exprime le besoin d'une formation, notamment pour apprendre un autre métier. Cela peut indiquer une grande désillusion provoquée par la situation actuelle;
 - les pousseurs de charriots sont tous des hommes. Le risque d'accident de travail y semble immanent et les relations de travail avec le patron on l'air d'être assez brouillées dans la plupart des cas;
 - les motards ont le salaire le plus haut de tous les sous-secteurs de notre échantillon. Ils ont aussi le niveau scolaire le plus élevé. Bien que chez eux aussi, le risque d'accidents

est réel, ils expriment leur satisfaction par rapport à leur niveau de vie. Ils arrivent à épargner, probablement aussi parce qu'ils combinent leur activité le plus souvent avec une autre activité génératrice de revenus;

- le secteur de métalliers, secteur exclusivement masculin, se caractérise par des circonstances de travail assez hasardeuses: accidents de travail, maladies, faillite et manque d'accès aux finances sont les risques les plus évidents.
- xii. *Les employés et les entrepreneurs* de notre échantillon, en répondant de façon similaire sur un bon nombre de questions, ont montré appartenir à la même catégorie socio-professionnelle, celle de l'économie informelle. Les circonstances de travail bien précaires, la non-affiliation aux organismes représentatifs en combinaison avec le besoin exprimé de s'affilier, ainsi que le besoin des formations professionnelles sont communs dans les deux types de statut. Les différences se remarquent surtout dans les conditions de travail, le niveau scolaire, la stabilité professionnelle et le niveau de vie qui sont nettement plus favorables chez les entrepreneurs que chez les employés. Le besoin de formation s'exprime de manière différente: le savoir-faire dans le métier chez les employés et le savoir-faire entrepreneurial chez les entrepreneurs.
- xiii *Les entretiens qualitatifs* ainsi que les *ateliers participatifs* ont confirmé les résultats de l'enquête, par questionnaire soulignant la méfiance des entrepreneurs dans l'économie informelle face au regroupement avec d'autres. La tendance actuelle consiste à ne compter que sur soi-même, éviter de payer n'importe quel paiement (taxe, pourboire ou tracasserie) et de multiplier ses activités afin de maximiser les recettes. La formation continue et l'ouverture des pistes de crédit fiable sont mentionnées comme des voies d'amélioration des conditions de vie dans l'avenir.

- ANNEXES -

Annexe 1 - Organisation de l'enquête

Observatoire de l'économie informelle

Choix de la thématique de l'étude, démarche méthodologique et qualité des résultats

Approche

Dans les lignes qui suivent, nous justifions brièvement la démarche suivie lors de la production des résultats de l'enquête menée sur l'économie informelle à Kinshasa en vue de leur exposition dans un site web. Pour y arriver, répondons aux interrogations suivantes: Où et quand l'enquête a-t-elle été mise en route? Pourquoi a-t-on choisi les secteurs et les sous-secteurs agro-alimentaire, transport et artisanat? De quelle façon les répondants ont-ils été identifiés et approchés? Comment a-t-on assuré la qualité des entretiens et des données obtenues?

En premier lieu, il importe de retenir que la rétention de la thématique *Observatoire de l'économie informelle*, résulte d'une autre recherche antérieurement réalisée par le consortium CDS-HIVA de 2010 à 2012, grâce au financement de Vlir-Uos, sur le projet *Mobiliser la richesse des pauvres dans le secteur informel par la recherche appliquée et l'enseignement*. Cette étude sanctionnée par la publication d'un ouvrage intitulé *Mutation du secteur informel en économie sociale en RD Congo. Nécessité et conditions de faisabilité*, qui a laissé un arrière goût d'inachevé à ses auteurs. C'est donc dans la ligne droite de cette première réflexion que s'inscrit l'initiative prise en mars 2016 à la CDS avant d'être étendue à son partenaire HIVA-KU Leuven dans le but de donner à l'économie informelle, sa plus grande visibilité eu égard à son impact remarquable dans le contexte congolais.

En termes plus explicites, ce projet établit un corpus de connaissances, compétences, capacités sur l'économie informelle en RD Congo. De ce corpus, résultera en (1) une base de données fiables, représentatives et une méthodologie qui permettra de la mettre à jour, (2) des publications et journées d'étude, (3) des ressources humaines spécialisées sous forme d'une équipe de chercheurs qui travaille en permanence sur le sujet, et (4) un réseau d'utilisateurs (gestionnaires, politiciens, centres de recherche scientifique, responsables de la société civile et de la coopération internationale).

En deuxième lieu, il s'est agi du choix des secteurs et sous-secteurs à retenir dans la présente étude. Celui-ci n'a pas été aisé encore moins spontané dans la mesure où la liste de secteur de l'économie informelle est bien longue à Kinshasa. Ainsi, pour éviter l'arbitraire, *l'intensité quotidienne de l'activité informelle* pour chaque secteur et le *pragmatisme* lié aux limites du budget alloué à la recherche par rapport à l'immensité de la matière ont été les critères privilégiés du choix précité. En définitive, après concertation entre l'équipe de chercheurs et le bailleur de fonds (CTB), en attendant un virtuel élargissement du cercle, les secteurs suivants ont été explorés par la présente enquête: le secteur de transformation *agro-alimentaire* (activités comme agriculture, petit maraîchage, emballage, "malewa", "chikwange", transport et distribution des nourritures); *transport en commun* (toutes sortes de moyens informels: taxi-moto, pousse pousse, minibus, camionnettes et camions où on présume de trouver des rapports de propriété/louage/utilisation sur tarif, etc. souvent complexes et assymétriques); *artisanat* (toute la diversité des produits à même de satisfaire des besoins locaux notamment: fabrique de brasero, fabrique de casserole en aluminium).

Troisièmement, les personnes impliquées à cette enquête ont été approchées différemment selon qu'elles étaient touchées par l'approche qualitative ou quantitative. Dans la première approche, les informateurs puisés de la masse ont été rencontrés suivant la technique de boule de neige alors que ceux relevant des institutions publiques et de la société civile ont été respectivement inventoriés auprès du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, auprès de l'OPEC, de l'INPP, pour le premier groupe et auprès de COPEMECO, du MOCC pour le second groupe. En ce qui concerne l'approche quantitative, les principaux sites de secteurs d'enquête ont été quadrillés et explorés selon la technique d'échantillonnage occasionnel, c'est-à-dire en fonction de la disponibilité des uns et des autres. Pour les deux approches, le principe de saturation de réponses a été observé.

Enfin, comment les entretiens ont-ils été engagés et qu'elle est la qualité des réponses obtenues? En ce qui concerne les entretiens qualitatifs, ils ont été organisés par des chercheurs professionnels doublés du statut de chercheur natif et d'une formation ad hoc (en fonction de la recherche projetée).

La recherche a été lancée par une analyse de la littérature et par des interviews avec des acteurs clés de l'économie informelle à Kinshasa. Ensuite, elle a porté sur une investigation empirique dans les divers sites comprenant les trois secteurs retenus. Une triangulation des données a été opérée entre l'approche qualitative (guide d'entretien libre, interviews approfondies, observations participatives, techniques de cartographie participative, l'approche quantitative (échantillon, questionnaire d'enquête) et la technique d'exploitation documentaire.

Au sujet de la qualité des données récoltées, celle-ci a été certifiée en confrontation avec la revue de la littérature spécialisée et surtout à travers une série d'ateliers de restitution (projet des outils méthodologiques, amendements et adoption au niveau de l'équipe de chercheurs, au niveau des représentants des institutions et des populations impliquées dans l'encadrement ou dans les activités du secteur informel en qualité d'entrepreneurs ou d'employés).

Limitations: Par manque d'une base de sondage et des indicateurs détaillés sur la composition (en termes d'âge, de sexe, de niveau scolaire, etc.) des secteurs d'activités, les résultats de l'enquête ne peuvent pas prétendre d'être représentatif pour l'économie informel au niveau du pays, ni au niveau du métropole de Kinshasa, ni au niveau des secteurs choisis. Les résultats obtenus devraient être interprétés comme proxy de la réalité dans les secteurs et les localités (communes) visités lors de ces entretiens. Ceci dis, grâce à une contrôle de qualité consciencieuse, les données obtenus sont fiables et valides pour le secteur duquel ils sont extrait.

Annexe 2 - Questionnaire utilisé pour l'enquête avec les entrepreneurs

PROJET D'ENQUETE SUR L'ECONOMIE INFORMELLE A KIKWIT, KENGE VILLE ET KENGE TERRITOIRE QUESTIONNAIRE POUR L'ENTREPRENEUR

Bonjour Mme/Mr. Je m'appelle, je travaille pour le compte de la Chaire de Dynamique Sociale (CDS-Unikin) qui réalise actuellement une étude sur le secteur informel pour le connaître afin de mieux l'aider. Nous souhaitons recueillir votre opinion en vous posant quelques questions qui ne vous prendront pas beaucoup de temps. Soyez rassuré que toutes les informations récoltées resteront strictement confidentielles. Etes-vous disponible et pouvons-nous commencer?

Numéro du questionnaire:..... votre activité a-t-elle une ancienneté d'au moins trois mois?..... date d'administration:
/...../2016 **Heure: de à** **Code de l'enquêteur:.....**

Rue/..... N°...../quartier:..... Commune:

Autre référence de localisation

Superviseur:..... Contrôleur:..... Opérateur de saisie:

Questions de filtrage:

- 0.1 Est-ce que vous êtes actuellement travaillant?
 - Oui, je travaille chaque jour (-> CONTINUER)
 - Je travaille irrégulièrement, et j'ai travaillé encore ce mois (-> CONTINUER)
 - Je travaille irrégulièrement, et je n'ai pas travaillé ce mois (-> TERMINER)
 - Je ne travaille pas à cause de ... (-> TERMINER)
- 0.2 Exploitez-vous une activité économique informelle?
 - Oui (CONTINUER)
 - Non (secteur publique ou secteur privé enregistré -> TERMINER)
- 0.3 Travaillez-vous pour votre propre compte ou pour le compte de quelqu'un d'autre?
 - Pour mon propre compte (entrepreneur) ou (-> QUESTIONNAIRE ENTREPRENEUR -> CONTINUER)
 - Pour le compte de la famille (aide d'entrepreneur) (-> QUESTIONNAIRE ENTREPRENEURS -> CONTINUER)
 - Pour le compte d'un autre, c'est-à-dire pour un employeur ou un superviseur (-> QUESTIONNAIRE EMPLOYES)

1. INFORMATIONS GENERALES

- | | |
|---|-------|
| 1.1. Nature de l'activité: (1) <i>transformation agro-alimentaire</i> 2) <i>transport</i> , 3) <i>artisanat</i> | / _ / |
| 1.2. Description de votre activité en 10 mots (maximum): | / _ / |
| 1.3. Milieu d'exploitation: 1) <i>zone résidentielle</i> 2) <i>zone commerciale/ industrielle</i> | / _ / |
| 1.4. Statut du répondant: 1) <i>propriétaire</i> 2) <i>conjoint (te)</i> 3) <i>fil(s)/filles du propriétaire</i> 4) <i>autre parent</i> | / _ / |
| 1.5. Sexe: 1) <i>Féminin</i> 2) <i>Masculin</i> | / _ / |
| 1.6. Age: | / _ / |
| 1.7. Niveau d'étude: 1) <i>Sans niveau</i> 2) <i>primaire</i> 3) <i>Secondaire</i> 4) <i>Professionnel</i> 5) <i>Supérieur ou Universitaire</i> 6) <i>sans réponse</i> | |
| (si la réponse à la question est 1, aller à la question 1.10.) | / _ / |
| (si la réponse à la question est 4, aller à la question 1.9.) | / _ / |
| (si la réponse est « 2, 3, 4 ou 5 », aller à la question 1.10) | / _ / |
| 1.8. Savez-vous lire et écrire? 1) <i>parfaitement</i> 2) <i>assez bien</i> 3) <i>pas du tout</i> | / _ / |
| (aller à la question 1.10) | |
| 1.9. Quel niveau ou type de formation?: 1) <i>professionnel primaire</i> , 2) <i>professionnel secondaire</i> , 3) <i>professionnel universitaire</i> 4) <i>formation sur le tas par apprentissage</i> , 5) <i>formation sur le tas spontané</i> 6) <i>centre de récupération professionnel</i> 7) <i>autre à préciser</i>
..... | |
| 1.10. Menez-vous une autre activité génératrice de revenu ou un autre emploi? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> (si la réponse est 2, aller à question 1.13.) | / _ / |
| 1.11. Identifiez cette autre occupation: 1) <i>employé</i> 2) <i>travailleur indépendant</i> 3) <i>collaborateur familial</i> 4) <i>étudiant/ élève</i> 5) <i>fonctionnaire/ agent de l'Etat</i> 6) <i>autre à préciser</i> (si la réponse est 4, aller à la question 1.13.) | / _ / |
| 1.12. Le revenu tiré dans cette autre activité est –il plus important que celui gagné dans celle-ci?: 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> 3) <i>ne sais pas</i> | / _ / |
| 1.13. Votre habitation est-elle située ici même? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> (la question ne concerne pas le transporteur et vendeurs ambulants, dans ce cas continuer question 1.15) | |
| 1.14. Payez-vous des frais pour occuper cet espace? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> | |

1.15. Nombre d'enfants de moins de 19 ans dans le ménage où vous vivez?	/__/
1.16. Nombre de personnes adultes dans le ménage où vous vivez: (si la réponse est « 0 », aller à la question 2.21.)	/__/
1.17. Combien d'entre elles travaillent ou exercent une activité génératrice de revenu	
1.18. Participent-elles aux frais de survie de ménage? 1) oui 2) non	/__/
1.19. Combien d'entre elles sont mariées..... (si la réponse est « 0 », aller à la question 2.21.)	/__/
1.20. Vivent-elles avec leur conjoint (e) dans le ménage? 1) oui 2) non	/__/
2. <u>INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE</u>	
2.21. Votre disponibilité à la gestion et/ou à l'exercice de cette activité est-elle: 1) régulière 2) occasionnelle 3) ça dépend	/__/
2.22. Combien de jours travaillez-vous par semaine?:	/__/
2.23. Type de propriétaire: 1) unique propriétaire 2) avec associé 3) propriété familiale 4) autre à préciser.....	/__/
2.24. Depuis combien de temps exploitez-vous cette activité?: nombre de mois ou nombre de d'années (années)	/__/
2.25. Aviez-vous initié une autre activité (secteur informel) avant celle-ci? 1) oui 2) non	/__/
2.26. Selon vous, cet endroit où vous avez implanté votre activité est-il convenable pour son exploitation? 1) oui 2) non (si la réponse est « 1 » aller à 2.28)	/__/
2.27. Où pensez qu'il faudra l'exploiter? 1) à domicile 2) en dehors du domicile dans un local 3) être ambulante 4) sur le trottoir dans la rue 5) autre à préciser.....	/__/
2.28. Avez-vous une activité similaire à celle-ci ailleurs? 1) oui 2) non	/__/
2.29. Généralement, à quelle heure commencez-vous le travail et à quelle heure vous arrêtez (calculez et notez les heures de travail)	/__/
2.30. Etes-vous respectueux de cet horaire? 1) oui 2) non 3) ça dépend	/__/

2.31. Parmi les éléments repris ci-dessous, lequel vous pose problèmes:

1	Délestage d'énergie électricité	1) oui 2) non
2	Eau	1) oui 2) non
3	Endroit pour garder les biens	1) oui 2) non
4	Toilette	1) oui 2) non
5	Personnel qualifié	1) oui 2) non
6	Personnel de confiance	1) oui 2) non
7	Intrant	1) oui 2) non
8	Accès au financement	1) oui 2) non

2.32. Auxquels des risques qui suivent êtes-vous le plus exposé dans l'exercice de cette activité?

1	Maladie, Blessures graves ou Empoisonnements	1) oui 2) non
2	Faillite	1) oui 2) non
3	Accident de travail	1) oui 2) non
4	Vol ou détournement	1) oui 2) non
5	Agression	1) oui 2) non
6	Viol	1) oui 2) non
7	Conflit pour charge salariale non tenue	1) oui 2) non
8	Arrêt temporel à cause de charge familiale	1) oui 2) non
9	Concurrence	1) oui 2) non
10	Arrêt à cause de la rupture de stock	1) oui 2) non
11	Arrêt pour envoutement ou mauvais sort	1) oui 2) non
12	Arrêt temporel par manque des documents officiels	1) oui 2) non

3. RELATIONS AVEC LES AUTORITES OU AVEC LES TIERS

3.33. Cette activité est-elle connue des autorités? (payer les taxes ou l'enregistrement) 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> (si la réponse est « 2 » aller à 3.35.)	/__/
3.34. Autorité à quel niveau? 1) <i>marché/rue</i> 2) <i>quartier</i> 3) <i>commune</i> 4) <i>Hôtel de ville</i> 5) <i>autre à préciser</i>	/__/
3.35. Connaissez-vous toutes les taxes auxquelles cette activité est soumise? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> (si la réponse est « 2 » aller à 3.39)	/__/
3.36. Etes-vous en ordre avec toutes ces taxes? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> 3) <i>pas de réponse</i>	
3.37. Pouvez-vous les énumérez: (question ouverte).	/__/
3.38. Comment parvenez-vous à les contourner? 1) <i>je n'ai pas encore été inquiété</i> 2) <i>je donne un pourboire</i> 3) <i>je recours à l'intervention d'une connaissance</i> 4) <i>je donne une avance sur le frais à payer</i> 5) <i>autre à préciser</i>	/__/ /__/
3.39. Pensez-vous que ceux qui ont payé les taxes sont avantageux par rapport aux autres? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> 3) <i>je ne sais pas</i>	
3.40. Avez-vous des gens qui travaillent pour votre compte (des employés)? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> (si la réponse est « 2 » aller à 3.48.)	/__/
3.41. Quel est leur nombre?	
3.42. Sont-ils rémunérés? 1) <i>oui, tous</i> 2) <i>quelques-uns sont rémunérés</i> 3) <i>personne n'est rémunérée</i> 4) <i>autres à préciser</i>	/__/
3.43. Quel type d'engagement avez-vous pris avec eux: 1) <i>verbal</i> 2) <i>écrit</i> 3) <i>quelques-uns verbal</i> 4) <i>quelques-uns par écrit</i> 5) <i>aucun contrat</i> 6) <i>autre à préciser</i>	/__/
3.44. Leur travail est-il: 1) <i>occasionnel</i> 2) <i>permanent</i>	/__/
3.45. Le nombre de travailleurs (occasionnels comme permanents) a-t-il changé au cours de ces dernières années: 1) <i>oui, il a augmenté</i> 2) <i>oui, il a diminué</i> 3) <i>non, il est resté le même</i> 4) <i>je ne sais pas</i>	/__/

3.46. Quel type de liens avez-vous avec vos employés?

1	Familial	1) oui 2) non
2	Amical	1) oui 2) non
3	Professionnel	1) oui 2) non
4	Religieux ou culturel	1) oui 2) non
5	Autre à préciser	1) oui 2) non

3.47. De quelle façon sont-ils rémunérés ou compensés

1	Argent liquide	1) oui 2) non	4	Prise en charge soins médicaux	1) oui 2) non
2	Repas (nourriture)	1) oui 2) non	5	Compensation du logement	1) oui 2) non
3	Prise en charge des frais scolaires des enfants	1) oui 2) non	6	Autre à préciser...	1) oui 2) non

3.48. Quelle est la qualité des relations que vous entretenez avec les structures ci-après:

1	Commune	<i>1) bonnes 2) mauvaises 3) entre les deux 4) inexistantes</i>
2	Police	<i>1) bonnes 2) mauvaises 3) entre les deux 4) inexistantes</i>
3	DGI	<i>1) bonnes 2) mauvaises 3) entre les deux 4) inexistantes</i>
4	Bureau du quartier	<i>1) bonnes 2) mauvaises 3) entre les deux 4) inexistantes</i>
5	Collecteur de Ticket	<i>1) bonnes 2) mauvaises 3) entre les deux 4) inexistantes</i>
6	Mutuelle/association	<i>1) bonnes 2) mauvaises 3) entre les deux 4) inexistantes</i>
7	Homologues du même secteur	<i>1) bonnes 2) mauvaises 3) entre les deux 4) inexistantes</i>
8	Homologues d'autres secteurs	<i>1) bonnes 2) mauvaises 3) entre les deux 4) inexistantes</i>
9	DGRK	

3.49. Etes-vous membre actif d'une association ou d'un réseau social:

1	Eglise	1) oui 2) non
2	Association culturelle	1) oui 2) non
4	Réseaux sociaux	1) oui 2) non
5	Mutuelle de santé	1) oui 2) non

3.50. Etes-vous membre d'un syndicat ou corporation professionnelle? 1) oui 2) non (si oui, nommez le)
(si la réponse est « 2 » aller à 3.53)

3.51. Si oui, répondez:

1	Avez-vous une carte de membre?	1) oui 2) non
2	Payez-vous les cotisations?	1) oui 2) non
3	Participez-vous aux réunions?	1) oui 2) non
4	Pensez – vous qu'il défend efficacement les intérêts des membres?	1) oui 2) non
5	Estimez-vous qu'il fonctionne bien?	1) oui 2) non

3.52. Si oui, le syndicat est-il déjà intervenu dans: **(après les réponses, aller à la question 4.54.)**

1	le dialogue avec les autorités	1) oui 2) non
2	l'organisation des manifestations/grève	1) oui 2) non
3	le suivi pour l'observance des conditions de travail et de vie	1) oui 2) non
4	l'assistance aux membres en cas de problèmes	1) oui 2) non
5	le respect des engagements avec les tiers	1) oui 2) non
6	le respect du règlement de la corporation	1) oui 2) non
7	la fluidité de l'information	1) oui 2) non

3.53. Si non, pourquoi? (pas membre d'un syndicat)

1	Je ne trouve pas de raison pour en faire partie	1) oui 2) non
2	Je ne sais pas s'il en existe un ici	1) oui 2) non
3	Leurs cotisations sont élevées	1) oui 2) non
4	Ils n'ont pas d'efficacité dans leurs actions	1) oui 2) non
5	Ils n'ont pas une bonne réputation	1) oui 2) non
6	Autre à préciser	1) oui 2) non

4. FINANCEMENT ET VIABILITE DE L'ACTIVITE

4.54. Avez-vous fait face à des dépenses imprévues pendant les six derniers mois? 1) non tout a été fait comme prévu 2) oui à la suite d'une maladie 3) oui à cause d'acte criminel (vol, agression) 4) oui à cause des coûts des produits réajustés à la hausse 5) oui pour payer des amendes 6) autres à préciser.....	/__/
4.55. Les recettes de cette activité permettent-elles de supporter les charges familiales? 1) oui 2) non 3) ça dépend 4) je ne sais pas	
4.56. Avez-vous bénéficié au préalable d'une formation quelconque relative à l'implantation de cette activité? 1) oui 2) non (si la réponse est « 2 » aller 4.59.)	/__/
4.57. Depuis combien de temps? nombre de mois ou d'années (convertir la réponse en années)	/__/
4.58. Combien d'argent produisez-vous en moyenne (le montant global): par mois	/__/
4.59. Pouvons-nous avoir une idée sur vos dépenses principales?	/__/
1) réinvestissement	
2) épargne.....	
3) dépenses du ménage.....	/__/
4) autres dépenses.....	
4.60. De quelle façon protégez-vous votre caisse (argent liquide venant des ventes du jour)? 1) je le tiens sur moi le jour 2) je le tiens dans un endroit sécurisé ici à l'entreprise 3) je verse à la banque/Caisse d'épargne 4) je le garde à la maison à un endroit sûr 5) kobuakisa carte (petite épargne journalière chez un boutiquier du coin) 6) autre à préciser.	
4.61. Avez-vous épargné un peu d'argent au cours de cette année? 1) oui 2) non 3) pas de réponse	/__/

5. PERSPECTIVES

5.62. Seriez-vous intéressé à vous associer ou à vous regrouper avec d'autres entrepreneurs informels comme vous? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i>	/__/
5.63. Si non, pourquoi:	/__/
5.64. Pensez-vous que l'accès au crédit est important pour élargir votre activité?, 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> 3) <i>je ne sais pas</i>	/__/
5.65. Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'obtenir les documents officiels (payer les taxes) pour exploiter paisiblement vos activités?, 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i>	/__/
5.66. De quel type de formation auriez-vous besoin pour favoriser votre performance? 1) <i>savoir-faire dans le métier</i> 2) <i>savoir-faire entrepreneurial</i> 3) <i>je n'ai besoin d'aucun type de formation</i> 4) <i>autre à préciser</i>	/__/
5.67. Que ce qui a permis de faire avancer votre entreprise? (question ouverte)	/__/

Merci beaucoup pour votre collaboration

Annexe 3 - Questionnaire utilisé pour l'enquête avec les employés

PROJET D'ENQUETE SUR L'ECONOMIE INFORMELLE A KIKWIT, KENGE VILLE ET KENGE TERRITOIRE QUESTIONNAIRE POUR L'EMPLOYE

Bonjour Mme/Mr. Je m'appelle, je travaille pour le compte de la Chaire de Dynamique Sociale (CDS-Unikin) qui réalise actuellement une étude sur le secteur informel pour le connaître afin de mieux l'aider. Nous souhaitons recueillir votre opinion en vous posant quelques questions qui ne vous prendront pas beaucoup de temps. Soyez rassuré que toutes les informations récoltées resteront strictement confidentielles. Etes-vous disponible et pouvons-nous commencer?

Numéro du questionnaire:..... **avez-vous une ancienneté d'au moins trois mois chez le même employeur?**..... **date d'administration:**/...../2016 **Heure:** de à **Code de l'enquêteur:**.....

Rue/..... **N°**...../**quartier:**..... **Commune:**

Autre référence de localisation......

Superviseur:..... **Contrôleur:**..... **Opérateur de saisie:**

Questions de filtrage:

- 0.1 Etes-vous en service actuellement?
 - Oui, je travaille chaque jour
 - Je travaille irrégulièrement mais j'ai travaillé encore ce mois
 - Je travaille irrégulièrement mais je n'ai pas travaillé ce mois
 - Je ne travaille plus à cause de.....
- 0.2 Travaillez-vous pour votre propre compte ou pour le compte de quelqu'un d'autre?
 - Pour mon propre compte (entrepreneur)
 - Pour le compte de la famille (aide entrepreneur)
 - Pour le compte d'un autre, c'est-à-dire pour un employeur ou un superviseur
- 0.3. Etes-vous employé sur base d'un contrat écrit ou êtes-vous employé informellement?
 - Contrat écrit secteur formel)
 - Sans contrat et sans enregistrement (secteur informel)

1. INFORMATIONS GENERALES1.1. Nature de l'activité: 1) *transformation agro-alimentaire* 2) *transport*, 3) *artisanat* /__/

1.2. Description de votre activité en 10 mots (maximum): /__/

1.3. Milieu d'exploitation: 1) *zone résidentielle* 2) *zone commerciale/ industrielle* /__/1.4. Sexe: 1) *Féminin* 2) *Masculin* /__/

1.5. Age: /__/

1.6. Etat civil: 1) *marié(e)* 2) *union libre* 3) *célibataire (jamais marié)* 4) *divorcé (e) ou séparé* 5) *veuf/ veuve* /__/1.7. Niveau d'étude: 1) *Sans niveau* 2) *primaire* 3) *Secondaire* 4) *Professionnel* 5) *Supérieur ou Universitaire* 6) *sans réponse***(si la réponse est 1, aller à la question 1.8)****(si la réponse est 4, aller à la question 1.9)** /__/**(si la réponse est 2/3/5, aller à la question 1.10)**1.8. Savez-vous lire et écrire? 1) *parfaitement* 2) *assez bien* 3) *pas du tout* **(continuer par la question 1.10)**1.9. Quel niveau ou type de formation avez-vous suivi?: 1) *formation professionnelle (école)* 2) *formation professionnelle non formelle (atelier)*, 3) *formation professionnelle sur le tas*1.10. Avez-vous une autre activité ou un emploi en dehors de celui-ci 1) *oui* 2) *non* **(si la réponse est 2, aller à question 1.14.)** /__/1.11. Identifiez cette autre occupation: 1) *employé pour tâche similaire* 2) *travailleur indépendant* 3) *collaborateur familial* 4) *étudiant/ élève* 5) *fonctionnaire/ agent de l'Etat* 6) *autre à préciser* **(si la réponse est 4, aller à la question 1.14.)**1.12. Quand avez-vous accompli cet autre travail pour la dernière fois? 1) *cette semaine* 2) *au cours mois* 3) *le mois passé* 4) *avant le dernier mois* /__/1.13. Le revenu tiré dans cette autre activité est –il plus important que celui de celle-ci?: 1) *oui* 2) *non* 3) *ne sais pas*1.14. Votre habitation est-elle située ici même? 1) *oui* 2) *non* **(si la réponse est « 1 », aller à la question 1.17)** /__/1.15. Par quel moyen de transport arrivez-vous au travail: 1) *à pieds* 2) *par mini-bus* 3) *par moto* 4) *par vélo* 5) *autre à préciser*.....1.16. Combien de temps mettez-vous en moyenne entre le domicile et le lieu de travail? *nombre d'heures* *minutes*..... /__/

1.17. Nombre d'enfants de moins de 19 ans en charge dans votre ménage?	/__/
1.18. Nombre de personnes adultes avec lesquelles vous vivez dans le ménage en dehors vous-même?: (si la réponse est « 0 », aller à la question 2.23.)	/__/
1.19. Combien d'entre elles travaillent ou exercent une activité génératrice de revenu?	/__/
1.20. Participent-elles aux frais de survie de ménage? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i>	/__/
1.21. Combien d'entre elles sont mariées..... (si la réponse est « 0 », aller à la question 2.23.)	/__/
1.22. Vivent-elles avec leur conjoint dans le ménage? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i>	/__/

2. INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE

- 2.23. L'accomplissement de votre travail est-il en temps plein ou occasionnel? 1) *régulière chaque jour* 2) *occasionnel par semaine* 3) *occasionnel par mois*
- 2.24. Horaire de travail, à quelle heure commencez-vous d'habitude?h pour terminer àh (total heure par jour /__/
- 2.25. Etes-vous respectueux de cet horaire? 1) *oui* 2) *non* 3) *ça dépend* /__/
- 2.26. A quel endroit se localise votre travail? 1) *à mon domicile* 2) *garage* 3) *usine* 4) *magasin* 5) *domicile de l'employeur* 6) *endroit fixe sur le trottoir* 7) *endroit variable sur la rue* 8) *pas d'endroit fixe* 9) *au marché* 10) *autre à préciser.....* /__/
- 2.27. Depuis combien de temps êtes-vous chez cet employeur? nombre de mois ou nombre de d'années (années)
- 2.28. Depuis combien de temps exécutez-vous ce métier? nombre de mois ou nombre de d'années (années) /__/
- 2.29. Quelle formation avez-vous suivie pour ce travail? 1) *pas de formation* 2) *apprentissage sur le tas* 3) *apprentissage avec maitre spécifique* 4) *à l'école* 5) *formation suivie avant cet emploi* 6) *autre à préciser.....* /__/
- 2.30. A quel nombre êtes-vous chez le même employeur? *nombre* **(si la réponse est « 0 », aller à 2.33.)** /__/
- 2.31. Est-ce que l'équipe de collègues est stable ou non? 1) *stable, toujours les mêmes* 2) *assez stable* 3) *pas du tout stable* /__/
- 2.32. Connaissez-vous bien vos collègues? 1) *pas du tout* 2) *quelques-uns* 3) *la plupart* 4) *oui tous*
- 2.33. Pouvez-vous discuter avec votre employeur sur les conditions de travail sans le risque d'être renvoyé? 1) *oui, je peux discuter avec lui (elle)* 2) *non, je risque d'être renvoyé* /__/
- 2.34. Est-ce que votre employeur pourrait vous renvoyer sans raison suffisante? 1) *oui* 2) *non* /__/

2.35. A quels risques parmi ceux qui suivent êtes-vous le plus exposés?

1	Maladie	1) oui 2) non
2	Perte de biens ou d'argent de l'employeur	1) oui 2) non
3	Accident de travail	1) oui 2) non
4	Agression	1) oui 2) non
5	Harcèlement sexuel	1) oui 2) non
6	Discussion sur la hauteur du salaire	1) oui 2) non
7	Arrêt temporel à cause de problème en famille	1) oui 2) non
8	Arrêt pour cause d'envoutement ou mauvais sort	1) oui 2) non
9	Blessures graves	1) oui 2) non

2.36. Quel type de liens avez-vous avec votre employeur?

1	Familial	1) oui 2) non
2	Amical	1) oui 2) non
3	Professionnel	1) oui 2) non
4	Politique	1) oui 2) non
5	Religieux ou culturel	1) oui 2) non
6	Autre à préciser	1) oui 2) non

2.37. Avez-vous déjà été payé (salaire) suivant l'une des modalités ci-après?

1	Argent liquide	1) oui 2) non	4	Prise en charge soins médicaux	1) oui 2) non
2	Repas (nourriture)	1) oui 2) non	5	Compensation du logement	1) oui 2) non
3	Prise en charge des frais scolaires des enfants	1) oui 2) non	6	Autre à préciser....	1) oui 2) non

2.38. Etes-vous membre actif d'une association ou d'un réseau social?

1	Eglise	1) oui 2) non
2	Association formalisée	1) oui 2) non
3	Réseaux sociaux	1) oui 2) non
4	Mutuelle de santé	1) oui 2) non

2.39. Etes-vous membre d'un syndicat ou corporation professionnelle? 1) oui 2) non (si oui, nommé le)
(si la réponse est « 2 » aller à 2.43)

2.40. Si oui, répondez:

1	Avez-vous une carte de membre?	1) oui 2) non
2	Payez-vous les cotisations?	1) oui 2) non
3	Participez-vous aux réunions?	1) oui 2) non
4	Pensez – vous qu'il défend efficacement les intérêts des membres?	1) oui 2) non
5	Estimez-vous qu'il fonctionne bien?	1) oui 2) non

2.41. Si oui, le syndicat est-il déjà intervenu dans: **(après les réponses, aller à la question 3.44)**

1	le dialogue avec les employeurs	1) oui 2) non
2	l'organisation des manifestations/grève	1) oui 2) non
3	le suivi pour l'observance des conditions de travail et de vie	1) oui 2) non
4	l'assistance aux membres en cas de problèmes	1) oui 2) non
5	le respect du contrat de travail	1) oui 2) non
6	la diffusion des règlements de la profession	1) oui 2) non
7	la formation des membres	1) oui 2) non

2.42. Si non, pour quelle raison? (pas membre d'un syndicat)

1	Je ne trouve pas de raison pour en faire partie	1) oui 2) non
2	Je ne sais pas s'il en existe un ici	1) oui 2) non
3	Leurs cotisations sont élevées	1) oui 2) non
4	Ils n'ont pas d'efficacité dans leurs actions	1) oui 2) non
5	Ils n'ont pas une bonne réputation	1) oui 2) non
6	Crainte de me faire indexer comme tel par mon employeur	1) oui 2) non
7	Autre à préciser	1) oui 2) non

3. NIVEAU DE VIE (FINANCES)

3.44. Avez-vous fait face à des dépenses imprévues pendant les six derniers mois? 1) <i>non tout a été fait comme prévu</i> 2) <i>oui à la suite d'une maladie</i> 3) <i>oui à cause d'acte criminel (vol, agression)</i> 4) <i>oui pour payer des amendes</i> 5) <i>autres à préciser</i>	/ ___/
3.45. Combien touchez-vous par mois comme salaire (en moyenne)? FC	
3.46. Connaissez-vous de retard de paiement de salaire? 1) <i>Jamais</i> 2) <i>souvent</i> 3) <i>parfois</i> 4) <i>toujours</i>	/ ___/
3.47. Votre patron respecte-t-il toujours le montant convenu? 1) <i>toujours</i> 2) <i>souvent</i> 3) <i>rarement</i> 4) <i>jamais</i>	
3.48. Selon vous, est-il facile de trouver un emploi de ce genre? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> 3) <i>parfois</i>	/ ___/
3.49. Avez-vous épargné un peu d'argent de votre rémunération au cours de cette année? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> 3) <i>pas de réponse</i>	/ ___/
3.50. Votre salaire permet-il de supporter les charges familiales? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i> 3) <i>ça dépend</i> 4) <i>je ne sais pas</i>	/ ___/
3.51. Avez-vous besoin d'une formation pour améliorer votre performance? 1) <i>oui</i> 2) <i>non</i>	/ ___/
3.52. Et si oui, quel type de formation? 1) <i>le savoir-faire du métier, notamment:</i> 2) <i>le savoir-faire entrepreneurial</i> 3) <i>un autre type, notamment:</i>	/ ___/

Merci beaucoup pour votre collaboration

Annexe 4 - Entretiens qualitatifs

Données des entretiens qualitatifs avec quelques responsables des secteurs retenus dans le cadre du projet de création de l'observatoire de l'économie informelle à Kinshasa

Introduction

Une investigation qualitative a été menée complémentairement à l'approche quantitative ayant fournie les données qui permettent de mesurer l'impact et la fréquence des activités de l'économie informelle à Kinshasa. Ce rapport livre les résultats des entretiens engagés avec des employeurs et/ou des employés des secteurs de transport, agro-alimentaire et artisanal.

Il comprend aussi les renseignements collectés sur base des entretiens organisés avec des responsables de quelques services spécialisés impliqués dans l'encadrement, le suivi, le contrôle, la formation à des personnes évoluant dans l'économie informelle en République Démocratique du Congo, en général et à Kinshasa, en particulier. Les résultats qui suivent sont présentés de manière succincte.

I. SECTEUR DE TRANSPORT

1.1. *Premier entretien: taxi rafistolé*

- Date entretien: 10 octobre 2016
- Statut de l'informateur: Chauffeur
- Ancienneté dans l'activité: plus de 12 ans
- Lieu de l'entretien: Parking SIFORCO/Masina

1.1.1. *Connaissance de la liste des documents réglementaires*

Oui

1.1.2. *Possession documents réglementaires*

- Aucun document

1.1.3. *Stratégies de circulation sans documents officiels*

- Se limiter à la périphérie où le contrôle est lâche
- S'aligner sur un itinéraire unique: MOKALI – Boulevard – N'djili Brasserie
- Se familiariser avec les policiers affectés à cette ligne moyennant une remise journalière de 200 à 1000FC.
- Disposer d'un parrain (un officier)
- Exploitation limitée, après les heures de contrôle pendant la période de recouvrement forcé.

1.1.4. *Difficultés*

- Réaffectation des policiers de roulage (tout à refaire);
- Très mauvais état de la chaussée dans la périphérie;
- Etat précaire du véhicule lui-même (rafistolé);
- Opération de recouvrement forcé (multitude des services des ministères de tutelle et services connexes sont sur le terrain);
- Versement problématique des recettes lié à des pannes répétitives.

1.1.5. *Hauteur de recettes journalières: 15.000 à 25.000FC*

- 1.1.6. *Mode de paiement:* 10% mais il gagne un peu plus parce qu'il ne déclare pas tout.
- 1.1.7. *Statut par rapport au véhicule d'exploitation:* la majorité est constituée des chauffeurs, le reste on est à la fois propriétaire et conducteur

1.2. Deuxième entretien: taxi rafistolé

- Date entretiens: 22/10/2016
 - Lieu d'entretiens: Résidence du propriétaire: AV. Indépendance n° 132/commune de Kimbanseke
 - Statut: propriétaire
- 1.2.1. *Connaissance liste documents réglementaires:* oui
- 1.2.2. *Durée d'exploitation de l'activité:* plus de 5 ans
- 1.2.3. *Motivations d'investir dans ce sous secteur:*
- Achat d'un véhicule avec peu de moyens
 - Exploitation de taxi quasi exonérée, car on ne paye pas les taxes légales
 - Pain assuré si petit soit-il.
- 1.2.4. *Difficultés rencontrées*
- Cupidité des chauffeurs masquée à travers l'état rafistolé du véhicule
 - Frais de prise en charge des personnes accidentées étant donné que le véhicule n'est pas assuré
 - Mauvais état de la chaussée
 - Arrêt ou réduction du temps de travail journalier au cours de la période de recouvrement forcé
 - Surcharge de véhicules
- 1.2.5. *Stratégies*
- Disposer d'un parrain
 - Disposer d'un mécanicien de confiance
 - Obligation de strict respect de l'itinéraire unique
 - Superviser de temps en temps le respect de consignes au terminus de l'itinéraire de l'exploitation.

1.3. Troisième entretien: taxi-moto

- Date entretiens: 24/10/2016
 - Lieu d'entretiens: trafic/Université de Kinshasa: Av. Elungu, n°55, quartier Plateau, commune de Lemba
 - Statut: propriétaire
- 1.2.6. *Connaissance liste documents réglementaires:* immatriculation, assurance, vignette
- 1.2.7. *Durée d'exploitation de l'activité:* 3 ans
- 1.2.8. *Motivations d'investir dans ce sous secteur:*
- Achat d'un engin motorisé avec peu de moyens
 - Exploitation de taxi-moto quasi exonérée, étant donné qu'elle s'effectue de manière générale, sans paiement des taxes légales
 - Gain rapide et assuré
- 1.2.9. *Difficultés rencontrées*
- Malhonnêteté dans le versement des recettes convenues du côté des conducteurs de moto masquée à travers les tracasseries
 - Frais de prise en charge des personnes accidentées étant donné que mes motos ne sont pas assurées
 - Mauvais état de la chaussée
 - Rapt de motos par des bandits
 - Réduction du temps de travail journalier au cours de la période de saison de pluie

- Tracasseries administratives autour de l'horaire de travail journalier revu périodiquement par l'Hôtel de ville de Kinshasa
 - Surcharge de motos (deux à trois clients, lourde charge: colis, bidons d'eau,...)
- 1.2.10. *Stratégies de continuation de l'exploitation de l'activité*
- Identification du domicile et de l'adresse parentale du candidat conducteur
 - Se positionner dans les lignes périphériques où les agents de police de roulage n'opèrent pas.
 - Directives et conseils sans cesse
 - Rupture de contrat en cas de non respect manifeste de la part du conducteur
- 1.2.11. *Hauteur des recettes:*
- Contrat versement journalier: 12.000Fc = 10\$
 - Contrat remise de moto après 5 mois d'exploitation: 15.000Fc/jour = 15\$

II. SECTEUR AGRO ALIMENTAIRE: FABRIQUE CHIKWANGE

Date d'entretiens: 14/11/2016

Lieu d'entretiens: résidence de l'enquêtée, Av. Unité n° 70/commune de Masina

Statut: Entrepreneur

- 2.1. *Connaissance liste des documents réglementaires:* oui
- Patente (elle coûte 8000 Fc et nous le payons parfois en tranches)
 - Ticket (paiement journalier au montant de 500 Fc par jour)
 - Hygiène (paiement annuel sous forme de patente)
 - DGRK (taxe provinciale: nous payons cette taxe au niveau des parking où nous achetons des sacs de manioc non travaillés)
- 2.2. *Stratégies de vente dans l'irrégularité*
- Arrangement avec les contrôleurs;
 - Vente pendant les heures de nuit ou trop tôt le matin.
- 2.3. *Difficultés*
- Coût élevé des intrants (bois de chauffage, feuilles d'emballage);
 - Hausse de prix des matières premières (manioc, feuilles d'emballage, bois de chauffage,...);
 - Rareté périodique de ces produits;
 - Tracasserie policière aux heures de vente pendant la nuit, aux parkings et ports où l'on s'approvisionne, etc.
- 2.4. *Organisation du travail*
- Plus de 10 heures de travail par jour;
 - Deux à trois fois de vente sur 6 jours de travail de fabrique;
 - Diversité des moments et types d'activités: achat aux ports et parking, transport des produits, raffinage, préparation, emballage, préparation encore une fois, vente.
- 2.5. *Lieu de travail*
- La fabrique de chikwange se fait habituellement à domicile.
- 2.6. *Formation*
- En majorité, les fabricants de chikwange ne suivent pas de formation classique. C'est une initiation ou apprentissages au niveau de la famille. Cette initiation n'est pas aussi complexe.
- 2.7. *Hauteur des recettes*
- Vente journalière 100 à 150 US x 2 ou 3 fois par semaine
- 2.8. *Rémunération des employés*
- Le paiement est soit hebdomadaire, soit mensuel, ça dépend.
- 2.9. *Vie associative*
- Il existe peu d'association des fabricants de chikwange. Les activités sont faites de façon individuelle. La raison est que nombre de membres ne respectent pas les engagements pris. Les quelques associations mises en place ont failli suite à la mauvaise gouvernance.

III. SECTEUR D'ACTIVITE: ARTISANAT

Date d'entretiens: 10/11/2016

Lieu; atelier sis/av. Mangengenge. Q Mokali, Commune de Kimbanseke

Statut: entrepreneur

- 3.1. *Connaissance de la liste des documents de l'Etat:* oui
 - Patente
 - Autorisation d'exploitation (service de PMEA petites et moyennes entreprise et artisanat)
 - Ticket journalier
- 3.2. *Possession des documents:* aucun
- 3.3. *Stratégies de travail sans document*
 - S'entendre avec les agents
- 3.4. *Difficultés*
 - Approvisionnement en matière première: épaves des véhicules ou mitrilles en général.
 - Risque des blessures
 - Ecoulement difficile des produits finis, car la concurrence est forte.
- 3.5. *Du lieu de travail*
 - Location d'un espace commun (dans une parcelle ou dans un coin de rue bien situé par rapport à l'accès et à la demande)
- 3.6. *Mode de paiement de l'espace*
 - Lorsqu'il s'agit d'une parcelle, 5 à 10 US par fabricant par mois. L'on peut se retrouver parfois 10 à 15 fabricants dans un même site.
 - Quant il s'agit d'un espace public, les artisans paient auprès du chef de quartier et parfois aux agents de la police. Dans ce cas, le montant n'est pas fixe, il se négocie chaque mois.
- 3.7. *Stratégies de vente*
 - On est à la fois fabricant et vendeur, tout comme on peut responsabiliser des jeunes gens (voire des mineurs de moins de 18 ans) qui se livrent à une vente ambulante et reçoivent une petite rétribution au prorata des recettes ramenées.

IV. ENTRETIENS AVEC LES RESPONSABLES DE QUELQUES SERVICES SPECIALISES DU DOMAINE DE L'ECONOMIE INFORMELLE A KINSHASA

- 4.1. *Entretien avec le policier chef de poste du marché de la commune de Lemba*
 - Lieu de l'entretien: Poste du marché de Lemba
 - Date: 12 octobre 2016
 - Qualification: Police Nationale/Chef de Poste
- 4.1.1. *Possession documents réglementaires par les vendeurs:*
 - Il s'agit ici des vendeurs de rue qui ne sont pas du tout en ordre en rapport avec les documents réglementaires.

4.1.2. *Stratégies développées par les vendeurs*

Les vendeurs sans étalages fixent au marché, exercent leurs activités pendant les heures où les services de contrôle notamment celui des affaires économiques ne sont plus opérationnels (17 heures). Pour les vendeurs ambulants, n'étant pas collés à un étalage fixe, ils vendent à tout moment grâce à leur mobilité.

4.1.3. *Devoirs des vendeurs face aux policiers en service*

En termes de contrôle des documents d'exploitation commerciale, ce sont les services économiques et des finances qui en sont chargés. La police n'intervient que lorsqu'il y a urgence ou réquisition par ces services.

Face à cette réalité, les exploitants du secteur informel surtout ceux qui vendent la nuit ou la journée sur la rue, font face aux obligations suivantes;

- Paiement de droit de sécurité suivant l'importance des biens à commercialiser (100Fc à 500Fc) soit 0,10\$ à 0,50\$ par jour;

- Paiement de droit de l'assainissement du milieu (100Fc) par jour.

4.1.4. *De la gestion ou destination de fonds collecté*

Après la collecte:

- Le rapport est fait au commandant;
- Une partie de la somme sert à la motivation des agents qui doivent veiller la nuit;
- Une autre partie sert à l'assainissement du marché.

4.1.5. *Difficultés rencontrées lors de la collecte*

- Résistances de la part de certains vendeurs qui, de temps en temps, finissent par fuir;
- Les policiers envoyés sur terrain ne font pas toujours correctement le rapport sur le fonds récolté.

4.1.6. *Montant réalisé par jour*

- Cela varie d'un lieu à un autre, d'un jour à l'autre. Mais, il varie de 10.000 Fc à 20.000Fc.

4.2. *Entretien avec le point focal de Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo (COPEMECO)*

Date: 27/10/02016

Lieu: Siège social, commune de Limete, Quartier Résidentiel, 10^{ème} Rue sur petit boulevard.

4.2.1. *Constats de base*

- Existence de plusieurs activités informelles devant se formaliser, car réunissant des conditions (capital économique, humain)
- Inadéquation entre les entreprises qui sont déclarées à la Direction Générale des Impôts et les traces de paiement au guichet unique. D'où le fonctionnement d'un grand nombre des entreprises ou organisation dans l'informel.
- Adhésion formelle, c'est-à-dire en cas de besoin d'un crédit alors que ce dernier est tributaire de la possession des documents légaux. Les entrepreneurs apparaissent et disparaissent.
- Impunité et/ou corruption dans le chef des responsables des services de contrôle.

4.2.2. *Difficultés évoquées par les entrepreneurs*

- Multiplicité des services de l'Etat
- Tracasseries des divers services
- Long et lourd processus d'obtention des documents réglementaires

4.2.3. *Stratégies*

- Sensibilisation des entrepreneurs
- Accompagnement des entrepreneurs dans l'obtention des documents légaux.
- Promotion des structures affiliées à la COPEMECO

4.3. *Entretien avec le chef de service des affaires Economiques/ Commune de Lemba*

Date: 28 octobre 2016

Lieu: Bureau de service des affaires économiques

Statut: Chef de service

4.3.1. *Mission du service des affaires économiques:*

- police économique
- dénoncer et saisir les cas d'irrégularité

4.3.2. *Connaissance des documents réglementaires par les exploitants du secteur informel: oui*

4.3.3. *Constats de base:*

- Beaucoup de cas d'irrégularité
- Possession aléatoire des documents
- Pérennité des activités informelles

4.3.4. *Stratégies d'intervention*

- Saisie des biens
- Exigence de paiement de l'amende

4.3.5. *Difficultés*

- Beaucoup de cas d'intervention des autorités hiérarchiques qui demandent des mesures de clémence pour certains clients.
 - Peu ou pas de motivation des agents sur le terrain, d'où ils sont exposés à la corruption lors de leur descente sur le terrain.
 - Manque de moyen de transport pour l'acheminement des biens saisis à la commune.
 - Long processus pour sceller ou fermer une activité informelle. Par exemple: une boutique, une alimentation. Ce droit est uniquement réservé au parquet.
 - Long processus d'obtention des documents réglementaires
- 4.3.6. *Documents exigés pour exercer une activité économique*
- a) Pour des activités stables
 - Fiche d'identification des affaires économiques
 - Le RCCM (Le registre de commerce)
 - La fiche d'identification nationale
 - La patente
 - La facture d'achat de marchandise et de vente
 - Le permis d'exploitation
 - La preuve de transmission de prix à la division
 - b) Des activités des ambulants
 - Patente
 - Ticket journalier
 - c) ONG et associations
 - Les statuts et règlement d'ordre
 - Les documents d'exonération
- 4.3.7. *Mode (opératoire) de contrôle*
- Avis de passage (à déposer auprès des clients)
 - Descente sur terrain pour le contrôle
- 4.5. *Entretien avec l'administrateur du marché de la commune de Matete*

Date: 08/11/2016

Heure: 10 h00 à 10h 45'

Lieu: Marché de Matete

4.5.1. *Catégories des vendeurs*

- Vendeurs répertoriés
- Vendeurs non répertoriés

Catégorie 1: Vendeurs répertoriés

Ceux-ci sont répertoriés au niveau de l'administration du marché. Et, pour ce marché, ils sont au nombre de 3000 dont 2000 pour les tables en béton et 1000 celles en bois. L'acquisition d'une table en béton est gratuite, mais à condition d'acheter la fiche d'occupation à 5.000Fc.

Catégorie 2: Vendeurs non répertoriés

Ceux-ci sont plus nombreux que les vendeurs répertoriés. Ils logent et quadrent de manière débordante les alentours du marché et les prennent carrément d'assaut le soir. Ils n'ont pas une activité fixe à exercer. Tantôt c'est la vente d'eau de boisson, tantôt des fruits saisonniers, etc. Tout dépend de l'activité qui paie ou qui est rentable pour la période. L'eau fraîche par exemple, pendant la saison de pluie où il fait très chaud (30 à 35 C°).

4.5.2. *Obligations des vendeurs*

- Le ticket (pour toutes les catégories, c'est-à-dire vendeurs répertoriés ou non). Le coût de ticket: 500Fc. En cas de fraude le montant est multiplié par dix donc 5000Fc.
- La patente: Elle s'élève à 8.000 Fc pour des vendeurs tant répertoriés que pour les non répertoriés)

4.6. Entretien avec le chef de service de Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat (PMEA)/Commune de Lemba

Date: 15/11/2016

Lieu: bureau communal de Lemba

4.6.1. *Mission de PME/A*: Conseiller les entrepreneurs pour la formalisation de leurs activités

4.6.2. *Documents opérationnels*:

- Autorisation d'ouverture (de 10\$ à 50\$=
- Fiche de recensement à l'Hôtel de Ville 2500Fc (1\$ = 1300Fc)
- Procès verbal de l'enquête 10\$
- Fiche d'identification de l'opérateur économique 10\$

4.6.3. *Catégories de commerçants*

- Ceux classés dans le régime commun, c'est-à-dire qui ont un capital supérieur à 10.000\$, doivent acheter le registre de commerce et de crédit mobilier (en sigle RCCM) qui revient à 40\$ et l'attestation de résidence qui s'élève à 100\$.
- Ceux de la catégorie des patentés, c'est-à-dire dont le capital est inférieur à 10.000\$ sont considérés comme des petits commerçants paient moins.

Deux types de patentes sont à distinguer à cet effet:

- Commerciale: pour tout opérateur qui vend des produits manufacturés (boutique, pharmacie, dépôt ciment, alimentation, flat, terrasse, bar, etc.
- Artisanale: tout opérateur qui travaille avec les mains par exemple les cantonniers, coiffeurs, ajusteurs, garagistes, menuisiers, fabricant des braséros.

Catégories des patentes du type commercial

- A. Vendeur au marché
- B. Kiosque, petit commerçant ambulant
- C. Boutique, vivres frais
- D. Pharmacie, dépôt boisson/ciment...)

A= 7000FC, B= 11.000FC, C=20.000Fc, D=31.000FC

Catégories des patentes du type artisanal:

- A. Cordonnier
- B. Frigoriste
- C. Couturier, salon de coiffure
- D. Garage

4.6.4. *Facteurs de résistance des exploitants à la formalisation*

- Insuffisance des actions rétroactives des impôts et taxes payés par les contribuables.
- Malhonnêteté des collecteurs des impôts et taxes.

4.7. *Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises (OPEC)*

Les renseignements qui suivent ont été recueillis au cours d'un entretien avec la directrice provinciale de l'OPEC à Kinshasa. Des promesses ont été faites, à plusieurs reprises, pour les faire compléter avec des données concrètes (réalisations et limites) mais sans succès jusqu'au jour de la rédaction finale de ce rapport. De ces entretiens, nous avons pu retenir ce qui suit quant à l'encadrement que cet office est sensé assurer à l'économie informelle.

4.7.1. *Forme juridique*: Etablissement public des services à caractère technique aux termes du Décret n°09/44 du 03 décembre 2009.

4.7.2. *Création*: Le 05 janvier 1973 par la Loi n°73-011, modifiée et complétée par le Décret n°09/11 du 03 décembre.

4.7.3. *Tutelle*: Ministère des PME

4.7.4. *Objet social*: Réaliser toutes études, concevoir et mettre en œuvre toutes actions de nature à susciter le développement ou la création des PME, d'en améliorer l'efficacité et la productivité, d'en promouvoir l'organisation collective et d'en assurer la défense.

4.7.5. *Services à offrir:*

- élaboration, sous la supervision du Ministère de tutelle et avec le concours des partenaires, de la stratégie nationale de développement du secteur des PME;
- recherche, tenue à jour et diffusion de l'information générale ou spécifique sur les potentialités et les opportunités de développement des PME, sur les politiques et réglementations incitatives à l'éclosion des PME;
- développement et gestion, sous la supervision du Ministère ayant les PME dans ses attributions de tous les modes de promotion de la PME.

4.7.6. *Formation des PME*

- mise à niveau des chefs d'entreprises, gestionnaires des PME, et leurs collaborateurs en vue du renforcement de leurs capacités managériales par l'apprentissage ou le coaching aux techniques modernes de bonne gestion;
- initiation des jeunes à l'esprit d'entreprise pour l'auto-emploi.

4.7.7. *Assistance aux PME*

- assistance aux démarches administratives et juridiques pour la facilitation de l'acte d'entreprendre en RDC;
- élaboration pour le compte des PME des dossiers de demande de financement ou de demande des avantages du code des investissements;
- assistance à la commercialisation par des expositions-ventes et la recherche des marchés;
- conseils techniques dans le choix des technologies et des équipements appropriés;
- conseils en gestion par la réalisation des diagnostics d'entreprises, la proposition des plans de redressement, la conception et la mise en place d'outils de gestion adaptés ainsi que la supervision et le suivi de l'exécution des projets des PME.

4.7.8. *Organisation opérationnelle*

L'OPEC opère à travers trois directions techniques et une direction d'appoint.

4.7.8.1. *Directions techniques*

- Direction des études et planification est celle qui mène des études et des recherches sur les PME, diffuse l'information générale ou spécifique sur les opportunités de développement de cette catégorie d'entreprises;
- Direction des interventions c'est celle qui apporte l'assistance-conseils aux PME individuellement. Elle œuvre également au perfectionnement des chefs de PME, de leur personnel et des agents de l'OPEC. Elle comprend deux sous directions: la sous-direction d'assistance-conseils et la sous-direction de formation;
- Direction de la classe moyenne réalise toutes études ou toutes actions susceptibles de promouvoir l'émergence de la classe moyenne des entrepreneurs Congolais, d'assurer la défense de leurs intérêts et le maintien de la stabilité de leurs activités professionnelles.

4.8. *Entretien avec le conseiller principal du Directeur Général de l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP)*

Date d'entretiens: 11/11/2016

Lieu: bureau du Conseiller, commune de Limete, quartier Industriel

4.8.1. *Mission de l'Institut:*

- préparer les apprenants à la profession de choix

4.8.2. *Domaines de formation:*

- mécanique;
- auto école;
- informatique;
- électricité;
- coupe et couture;
- entrepreneuriat.

4.8.3. *Rapports entre l'INPP et le secteur informel*

- formation des acteurs;
- disponibilité de la main d'œuvre bien formée par l'INPP (réservoir des acteurs).

4.8.4. *Frais de formation:*

- frais variables selon la durée des modules. Mais les frais varient de 200 à 400\$ pour les formations trimestrielles.

Quelques statistiques (voire document annexe)

D E = dans l'emploi. Ici, il s'agit des personnes ayant un emploi

S E = sans emploi

E P = encadrement pratique (stagiaires: élèves, étudiants)

Annexe 5 - Analyse monovariée de l'enquête quantitative chez les entrepreneurs

Tableau b5.1 Caractéristiques sociodémographiques des entrepreneurs

Profil des entrepreneurs		Effectif	%
Sexe	féminin	74	39,4
	masculin	114	60,6
	Total	188	100,0
âge groupé	15-19	1	0,5
	20-24	8	4,3
	25-29	13	6,9
	30-34	22	11,7
	35-39	21	11,2
	40-44	26	13,8
	45-49	34	18,1
	50-54	29	15,4
	55-59	22	11,7
	60-64	6	3,2
	65-69	5	2,7
	+70	1	0,5
	Total	188	100,0
	niveau d'étude	sans niveau	9
Primaire		30	16,0
Secondaire		111	59,0
Professionnel		15	8,0
supérieur ou universitaire		22	11,7
sans réponse		1	0,5
Total		188	100,0
quel niveau ou type de formation avez-vous suivi?	professionnel niveau primaire	1	6,7
	professionnel niveau secondaire	7	46,6
	professionnel niveau universitaire	0	0,0
	formation sur le tas par apprentissage	6	40,0
	formation sur le tas spontané	0	0,0
	centre de récupération professionnel	1	6,7
	bricoleur (réparateur des machines et outils ménagers)	0	0,0
	Total	15	100,0

Les données du tableau ci-dessus présentent le profil de l'entrepreneur de l'économie informelle précisant successivement le sexe, le niveau d'étude, le type de formation suivi et l'âge.

*** Sexe des entrepreneurs**

Commençons par le sexe. L'échantillon prélevé comporte 60,6% des entrepreneurs de sexe masculin contre 39,4% de sexe féminin. En principe, ce déséquilibre entre les deux sexes se justifie par le fait que les hommes se montrent un peu plus réceptifs à l'enquête sociale que les femmes et en plus, la nature des secteurs d'activités informelles retenues captive et emploie plus les males que les femelles (transport public, artisanat).

*** Age des entrepreneurs**

Dans la même lignée démographique, il ressort que 70,2% des enquêtés ont un âge situé entre 35 et 59 ans suivant les proportions de 18,1% pour ceux de 45 à 49 ans; 15,4% 50 à 54 ans; 13,8% 40 à 44 ans; 11,7% 55 à 59 ans et 11,2% 35 à 39 ans. A les observer de près, ce sont des responsables sur qui comptent les membres de famille. On remarque bien que l'ensemble des entrepreneurs âgés moins de 35 ans ne réunit que 23,4% dans la mesure où, en général, le capital de démarrage d'une activité informelle à Kinshasa ne vient pas d'un crédit bancaire mais plutôt constitué par l'épargne précaire et personnelle de l'entrepreneur lui-même. Ce qui n'est pas facile pour les plus jeunes dont la majorité est soit encore en chômage soit demeure encore sous le toit parental.

*** Niveau d'instruction**

S'agissant du niveau d'étude, 70,7% des enquêtés ont un niveau de formation qui leur permet de bien gérer leurs activités, à savoir: ceux ayant le niveau de formation des humanités (59%) et ceux qui sont du niveau supérieur ou universitaire (11,7%). Les autres, comptent respectivement 8,0% pour le niveau professionnel et 4,8% pour les sans niveaux.

*** Formation entrepreneuriale**

Enfin, soucieuse de déterminer le niveau de formation professionnelle de petits entrepreneurs du secteur informel, l'enquête a révélé que de manière générale, cette formation n'est pas très spécialisée. Déjà, ceux d'entre eux formés sur le tas, représentent 40,0%. Le reste soit 46,6% ont un niveau professionnel secondaire, 6,7% un niveau professionnel primaire et 6,7% ont été formés dans des centres de récupération professionnelle.

Pour conclure ce point axé aux aspects démographiques, l'échantillon prélevé comprend des petits investisseurs hommes et femmes qui ont l'âge de séniorité, travaille avec un capital modique et dont la majorité sait bien lire et écrire mais non pourvue de capacités professionnelle et technique suffisamment élaborées ni expertise managériale indéniable.

Composition de ménage		Effectif	%
enfants de moins de 18 ans groupés ⁴	= 3	73	38,8
	- de 3	46	24,5
	+ de 3	69	36,7
	Total	188	100
adultes groupés ⁵	= 3	70	37,2
	- de 3	72	38,3
	+ de 3	46	24,5
	Total	188	100
adultes qui travaillent groupés ⁶	= 2	167	88,8
	- de 2	14	7,4
	+ de 2	7	3,7
	Total	188	100
ceux d'entre eux qui travaillent ou exercent une activité génératrice de revenu	1,00	113	60,1
	2,00	54	28,7
	3,00	14	7,4
	4,00	4	2,1
	5,00	1	0,5
	6,00	2	1,1
	Total	188	100
participent-ils aux frais de survie de ménage?	Oui	65	34,6
	Non	123	65,4
	Total	188	100
combien d'entre eux sont mariés?	Célibataires	141	75,0
	Mariés	47	25,0
	Total	188	100
vivent-ils avec leur conjoint (e) dans le ménage?	Oui	8	16,5
	Non	39	83,5
	Total	47	100

*** Nombre d'enfants de moins de 18 ans**

Après avoir mis en exergue les dimensions démographiques des petits entrepreneurs du secteur informel, l'enquête a tourné et retourné la composition de leurs ménages. En premier lieu, ainsi que l'indiquent les données du tableau ci-haut, 75,5% des ménages touchés par la présente enquête regorgent au moins trois enfants dont l'âge est inférieur à 18 ans. De manière très explicite, 38,8% des ménages réunissent chacun trois de ces enfants et 36,7% plus de trois. Le reste c'est-à-dire 24,5% regorgent à leur sein moins de trois enfants dont l'âge maximal est de 18 ans. Pour tout prendre, chaque petit entrepreneur fait face à une charge familiale qui pour la plupart constitue une pesanteur vis-à-vis de leur investissement.

*** Nombre d'adultes de ceux d'entre eux qui travaillent**

Ceux qui ont moins de charge se recrutent parmi les moins âgés d'entre ces entrepreneurs. En ce qui concerne la catégorie d'adulte, 61,7% des ménages des petits entrepreneurs enquêtés comptent au moins trois personnes adultes, c'est-à-dire les deux conjoints et une personne âgée d'au moins 18 ans.

4 Le nombre moyen est de 3 personnes âgées de moins de 19 ans par ménage.

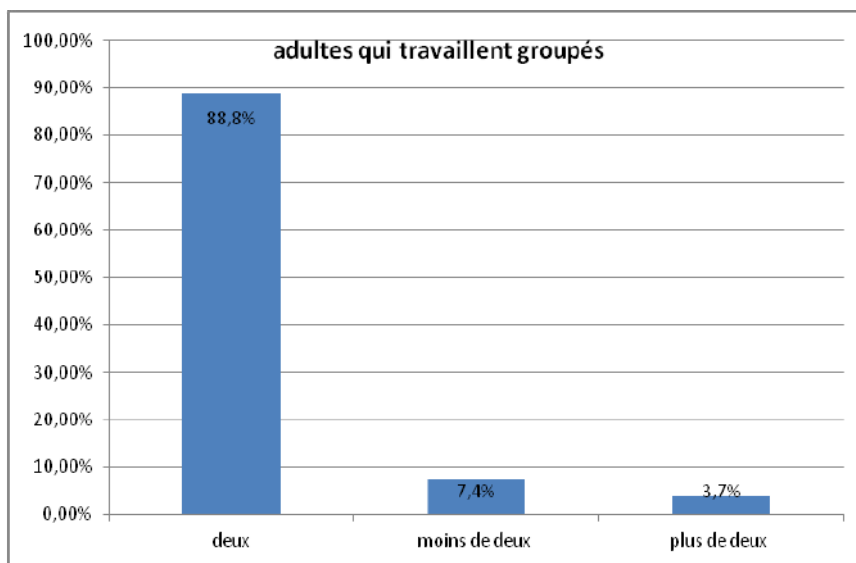
5 Le nombre moyen est de 3 personnes adultes par ménage.

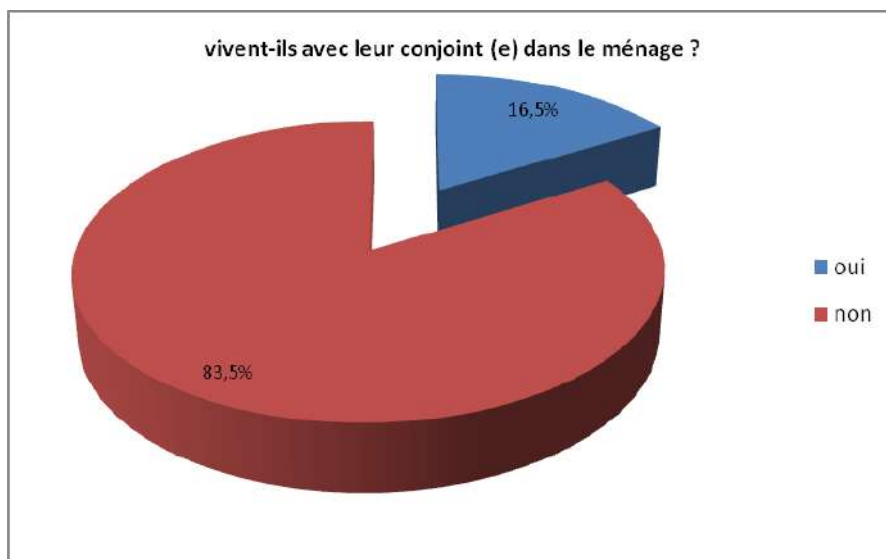
6 Le nombre moyen est de 2 adultes qui travaillent par ménage.

De nos jours, cela est courant à Kinshasa où l'on retrouve de plus en plus, des enfants âgés qui restent sous le toit parental pour raison de chômage ou de mariage tardif. En plus, dans ces ménages, 92,5% de ces adultes sont occupés par une activité génératrice de revenu contre 7,4% qui comptent moins de deux. Dans ce cas de figure, on est en face des jeunes couples ou des vieux dont les enfants ont eu le temps de quitter le toit parental. Pour revenir spécifiquement aux adultes qui travaillent 65,4% d'entre eux ne contribuent pas à la survie du ménage. Dans ce pourcentage, ce sont des enfants majeurs qui sont majoritaires. Ils se considèrent comme devant être perpétuellement pris en charge par leurs parents. Les 34,6% restants sont vraisemblablement, les parents.

*** Nombre d'enfants majeurs mariés**

Pour clôturer ce bloque des renseignements, l'enquête a révélé que les ménages échantillonnés comptent 25,0% d'enfants majeurs mariés dont 16,5% cohabitent avec leurs conjoints (les autres conjoints ne sont pas ensemble à cause du chômage et de l'idéologie d'exil économique pour l'étranger notamment l'Occident et quelques pays environnants notamment l'Angola). A tout prendre, les ménages touchés par la présente enquête sont très complexes pour être véritablement pris en charge par des revenus à la fois précaire et aléatoire de l'économie informelle. On y trouve au moins 25,0% d'entre eux qui regorgent deux couples (couple fondateur et couple conclu par des enfants majeurs), des grands parents, des parents et des petits enfants ce qui pose problème non pas seulement à cause des bouches à nourrir, mais aussi, en raison de la promiscuité et de la perception du monde. Tout cela piétine le rêve de la prospérité des activités informelles entreprises.





Statut de l'entreprise		Effectif	%
gérez-vous ou travaillez-vous actuellement au sein de votre entreprise?	oui, je travaille chaque jour	181	96,3
	je travaille irrégulièrement mais j'ai travaillé encore ce mois	5	2,7
	je travaille irrégulièrement mais je n'ai pas travaillé ce mois	0	0
	je ne travaille plus	2	1,1
	total	188	100
travaillez-vous pour votre propre compte ou pour le compte de quelqu'un d'autre?	pour mon propre compte (entrepreneur)	183	97,3
	pour le compte de la famille (aide entrepreneur)	5	2,7
	pour le compte d'un autre	0	0
	total	188	100
nature de l'activité	transformation agro-alimentaire	78	41,5
	transport	30	16
	artisanat	80	42,6
	total	188	100
description de votre activité en 10 mots (maximum)	maraîcher	21	11,2
	métallier (bricoleur)	81	43,1
	ménagère	2	1,1
	administratif	1	0,5
	commerçant(e)	4	2,1
	taxi-moto	15	8
	pousse-pousse	15	8
	petite restauration	49	26,1
	total	188	100
	milieu d'exploitation	zone résidentielle	88
zone commerciale		100	53,2
total		188	100

L'enquête a tourné et retourné les renseignements relatifs au statut de l'entreprise informelle. Pour en savoir plus, elle a cherché à vérifier si dans ce secteur, le petit entrepreneur travaille à son propre compte ou à celui de quelqu'un d'autre; s'il gère ou travaille régulièrement pour son entreprise; la

nature de l'activité entreprise et une brève description de cette dernière. A l'issue de l'enquête, les résultats ci-dessous ont été enregistrés:

*** Gérance de l'entreprise**

A propos de la gérance ou de la participation à l'activité de l'entreprise, 96,3% enquêtés ont affirmé s'y atteler de manière permanente. Cela semble être une évidence, car comme nous allons le constater plus bas, les types d'activités courants dans ce secteur occupent pleinement et nécessitent la présence du premier responsable pour aller de l'avant. La plupart d'employés utilisent plusieurs astuces pour se tailler leur part de revenu à l'insu de l'investisseur. D'ailleurs, c'est cela qui explique entre autres le fait que ces activités soient tenues par un personnel issu du cercle familial, mais même alors, l'implication personnelle de l'entrepreneur s'avère indispensable. Les 2,7% autres enquêtés qui n'interviennent mensuellement sont ceux qui sont tombés sur des travailleurs dignes de confiance soit des proches parents qui s'identifient à l'entreprise.

*** Statut de l'entrepreneur par rapport à l'entreprise**

En voulant vérifier si ces petits entrepreneurs travaillent pour leur propre compte ou pour le compte des autres, l'enquête a révélé que 97,3% sont autonomes. Ils sont indépendants vis-à-vis des institutions financières, car n'ayant pas de culture de crédit et indépendants aussi vis-à-vis des membres de famille qui ne disposent pas des capitaux frais et qui pris individuellement, nourrissent la même idée de se lancer dans une activité génératrice de revenu. Il est bien évident que ces activités ont comme capital de démarrage, à quelques exceptions près, le fruit d'une petite épargne domestique. C'est pour cela que de manière logique, 2,7% seulement d'enquêtés ont reconnu travailler avec un capital familial.

*** Nature de l'activité exploitée**

En ce qui concerne la nature de l'activité, à Kinshasa, l'économie informelle se déploie sur 16 secteurs. Tenant compte à la fois de moyen, du temps, du personnel, des objectifs de l'enquête et de ses perspectives d'avenir, l'équipe de chercheurs a levé l'option de n'en retenir que trois et d'en cibler leurs sites respectifs de pleine activité. Il s'est agi de secteurs: artisanal 42,6% (ce secteur vient en tête par le fait que tous les enquêtés rencontrés ont le rang d'entrepreneurs exploitants leur propre activité); agro-alimentaire représenté en 41,5% (répartis en quatre sous-secteurs: maraîchage, fabrique de chikwange, *malewa* et travail ménagé) ainsi que 16,0% pour le secteur de transport (taxi rafistolé, taxi-moto et pousse-pousse).

*** Sous secteurs retenus dans l'enquête**

Cherchant à avoir une idée sur la dispersion des effectifs des enquêtés au regard des sous-secteurs d'activité représentés dans l'échantillon prélevé, il est ressorti que les entrepreneurs de fabrication de braséros qui sont tous, en même temps de auto-employés, viennent en tête de liste avec 43,1%; en deuxième lieu petite restauration (*malewa*) avec 26,1%; en troisième lieu, le maraîchage avec 11,2% (alors qu'ils sont majoritaires côté employés); en quatrième lieu, taxi-moto et pousse-pousse de manière égalitaire avec 8,0%.

*** Sites d'implantation des secteurs retenus par l'enquête**

En dernier lieu, l'enquête a permis de savoir que les activités de trois secteurs retenus s'opèrent aux proportions de 53,2% dans la zone commerciale (marchés, carrefours clés, trottoirs des principales avenues) et de 46,8% dans la zone résidentielle (dans ou devant de la parcelle). En règle générale, les activités de l'économie informelle se déroulent plus dans les espaces informels que dans ceux aménagés pour le commerce. Dans bien de cas, on remarque plus des marchands aux alentours du marché qu'à l'intérieur de celui-ci. En outre, même à l'intérieur, on ne manque de pas de rencontrer de vendeurs ambulants de tel ou tel article. Cette situation s'explique par la crainte de laisser son petit

capital dans les taxes administratives sans oublier l'exigüité des espaces aménagés pour le commerce face à une pression débordante des marchands.

Exercice d'une activité parallèle		Effectif	%
menez-vous une autre activité génératrice de revenu ou un autre emploi?	Oui	67	35,6
	Non	121	64,4
	Total	188	100
identifiez cette autre occupation	Employé	5	7,5
	Travailleur indépendant	45	67,1
	Collaborateur familial	0	0
	Etudiant/élève	4	6
	Fonctionnaire/agent de l'Etat	13	19,4
	Total	67	100
le revenu tiré de cette autre activité est-il plus important que celui de celle-ci?	Oui	18	26,9
	Non	37	55,2
	Ne sait pas	12	17,9
	Total	67	100
payez-vous des frais pour occuper cet espace?	Oui	95	50,5
	Non	93	49,5
	Total	188	100

*** Activités parallèles**

Une curiosité seconde a consisté à savoir si en dehors de l'entreprise où les employeurs touchés par cette enquête ont été identifiés et interrogés, ils disposent d'autres encore ou sont employés ailleurs? A ce propos, les résultats suivants ont été obtenus: 64,4% ont affirmé n'être occupés que par l'unique petite entreprise informelle. Cela se comprend aisément dans la mesure où les débrouillards (activité informelle) concentrent leurs efforts au même endroit d'autant plus que le capital avec lequel ils tournent leurs activités est généralement modique. Quant aux 35,6% ayant reconnu être occupés ailleurs, 94,0% d'entre eux se recrutent parmi les travailleurs indépendants (67,1%); les fonctionnaires et agents de l'Etat (19,4%) et des employés dans des activités informelles un peu plus prospères (7,5%).

*** Comparaison de revenu entre entreprises parallèles**

Cherchant à comparer les revenus des deux occupations, 55,2% des enquêtés ont clairement affirmés que la première occupation (activité informelle) leur offre plus face à 26,9% qui ont émis un avis contraire. Le reste, soit 17,9% n'ont pas émis un avis express. S'il nous était demandé de sonder l'opinion de cette dernière catégorie, il pourrait s'agir des personnes très discrètes qui ne veulent pas parler de leur avoir ou de celles qui sont partisans du vieil adage: *tout fait nombre*.

*** Paiement loyer d'exploitation de l'activité**

Enfin, à la question de savoir s'ils paient un loyer relatif à l'espace de l'exploitation, 50,5% ont répondu par l'affirmative et 49,5% ont donné une suite contraire. Il importe de noter à ce sujet que ces données sont variables, car les activités informelles sont mobiles, saisonnières et même aléatoires bien entendu, suivant la nature de l'exploitation.

Gestion de l'activité (entreprise)		Effectif	%
avez-vous initié une autre activité (secteur informel) avant celle-ci?	Oui	117	62,2
	Non	71	37,8
	Total	188	100
selon vous, cet endroit où vous avez implanté votre activité est-il convenable pour son exploitation?	Oui	140	74,5
	Non	48	25,5
	Total	188	100
sinon, où pensez-vous qu'il faudra l'exploiter?	A domicile	2	4,2
	En dehors du domicile dans un local	41	85,4
	Etre ambulant	2	4,2
	Sur le trottoir dans la rue	3	6,2
	Autre à préciser	0	0
	Total	48	100
avez-vous une activité similaire à celle-ci ailleurs?	Oui	28	14,9
	Non	160	85,1
	Total	188	100
depuis combien d'année exercez-vous cette activité?	Moins de 12 ans	99	52,7
	12 ans	6	3,2
	Plus de 12 ans	83	44,1
	Total	188	100
heures de travail groupé	8 heures du temps	17	9
	Moins de 8 heures du temps	11	5,9
	Plus de 8 heures du temps	160	85,1
	Total	188	100

Les données du tableau ci-haut ont été recueillies autour des préoccupations suivantes: savoir si l'entrepreneur atteint par la présente enquête avait ou non initié une autre activité informelle avant l'actuelle, savoir si son lieu d'exploitation de celle-ci s'y prête bien et dans le cas contraire, indiquer les genres d'endroit qu'il faut, avez-vous une autre activité similaire à celle-ci ailleurs?, l'ancienneté dans l'activité et le nombre d'heures consacré à sa gestion.

*** Initiative entrepreneuriale antérieure**

Commençons par la première interrogation de la série. A la préoccupation de savoir si l'entrepreneur avait initié une autre activité avant celle au nom de laquelle il a été interrogé, 62,2% ont répondu par l'affirmative et 37,8% par la négative. Rien d'étonnant à cela, dans la mesure où le secteur informel est marqué par une grande mobilité, un degré élevé de risque et même le caractère saisonnier de certaines activités. Aussi, certains petits entrepreneurs se lancent-ils dans la direction du vent, c'est-à-dire mettent leur capital dans l'activité du moment ou cherchent-ils à se relancer après le déboire enregistré autour de l'activité précédente. En ce qui concerne les 37,8% d'enquêtés restants, ils devraient appartenir à la catégorie de ceux qui ont bien mené l'étude de faisabilité et l'étude du milieu ou alors ils devraient être de tous nouveaux entrepreneurs.

*** Adéquation du lieu d'implantation de l'activité**

A la question de savoir si le lieu où l'activité est implantée convient pour son exploitation régulière, 74,5% des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative. Cependant, lorsqu'on examine les sites où les activités retenues dans le cadre de cette enquête sont déployées, il est surprenant de constater qu'une aussi écrasante majorité réagisse de la sorte. La leçon à tirer dans ce cas est que les

exploitants des activités informelles ne sont pas exigeants ou se contentent de peu. L'essentiel pour eux est que le capital soit même légèrement fructifié. S'agissant des 25,5% restants, qui ont répondu par la négative, cela paraît une évidence mais dans ce contexte précis, il doit s'agir des gens qui sont dans une pire situation (activité exposée à une insécurité récurrente, exposée au chantage de bailleur, ...).

*** Cas de non satisfaction du lieu d'implantation**

A cette question subsidiaire qui ne se rapporte qu'aux entrepreneurs non satisfaits par les milieux actuels d'exploitation de leurs activités, 85,4% rêvent de trouver une opportunité de louer dans un local convenable en dehors de leurs résidences. Cette situation concerne les exploitants du secteur agro-alimentaire (*malewa*) et ceux du secteur d'artisanat mais pas le secteur de transport. S'installer dans un local est bien un rêve, car tout est fonction de la taille d'investissement qui risque de rester dans le paiement du loyer du reste traumatisant pour quiconque a une idée sur le bailleur *kinois*. Ensuite, en ce qui concerne ceux qui souhaitent exploiter leurs petites entreprises à domicile, devraient-êtré des locataires qui n'ont pas le droit d'installer ce genre d'activités sans se mettre en difficulté avec les bailleurs ou des personnes qui résident dans des zones enclavées ou ce type d'activités ne devraient normalement pas être prospères. Quant à ceux qui ont pointé le commerce ambulancier (4,2%) ou la vente sur le trottoir de rue (6,2%), ils sont pragmatiques, car c'est bien cela l'univers de prédilection des activités informelles; même si personne n'ignore les peines et les risques à y affronter.

*** Détention d'une autre activité génératrice de revenu**

Soucieuse de savoir si les petits entrepreneurs rencontrés par cette investigation ont chacun une autre activité similaire ailleurs, l'enquête a révélé que 85,1% des personnes interrogées ont répondu par la négative. Cela semble évident dans la mesure où la majorité des opérateurs de ce secteur travaillent avec un capital limité et ils ne sauraient pas avoir plusieurs entreprises à la fois. En plus, l'attention et le temps à consacrer à ce type d'entreprise si on veut assurer sa rentabilité ne permet pas à l'entrepreneur de disperser son énergie et ses petits moyens. Quant à ceux qui ont répondu par l'affirmative (14,9%), il pourrait s'agir des plus anciens ou des bénéficiaires des apports généralement venus des enfants qui renforcent des parents laborieux.

*** Ancienneté en qualité d'entrepreneur du secteur informel**

Au sujet de l'ancienneté des entrepreneurs interrogés, il est ressorti que 52,7% d'entre eux travaillent depuis peu (moins de 12 ans). Il s'agit ici essentiellement des jeunes qui, après avoir subi quelques années de chômage à la fin de leurs études, décident d'entreprendre l'une ou l'autre activité. Le reste soit 47,3% ils prestent depuis au moins 12 ans. D'ailleurs, plusieurs responsables de familles à Kinshasa femme ou homme, sont enclins dans le secteur informel depuis de lustres. C'est donc toute une culture au point qu'une fois rentré là dedans, on reste souvent pour toujours.

*** Horaire quotidien de travail**

Enfin, en cherchant à savoir le temps consacré au travail ou à la gestion de leurs entreprises, 85,1% des investisseurs interrogés ont affirmé travailler pendant plus de huit heures par jour. Cela paraît invraisemblable mais c'est plutôt une réalité, car on ne doit pas rater le premier ni le dernier client. On s'engage totalement, la réalisation du petit gain reste le *leitmotiv*. Toutefois, comme on affaire ici aux employeurs, certains travaillent (9,0%) pendant huit heures et d'autres moins (5,9%).

Difficultés de l'entreprise		Effectif	%
Délestage d'énergie électrique	Oui	100	53,2
	Non	88	46,8
	Total	188	100
Approvisionnement en eau	Oui	70	37,2
	Non	118	62,8
	Total	188	100
Entrepôt	Oui	115	61,2
	Non	73	38,8
	Total	188	100
Latrines	Oui	94	50
	Non	94	50
	Total	188	100
Personnel qualifié	Oui	14	7,4
	Non	174	92,6
	Total	188	100
Personnel de confiance	Oui	54	28,7
	Non	134	71,3
	Total	188	100
Accès aux finances (crédit)	Oui	98	52,1
	Non	90	47,9
	Total	188	100
Maladie	Oui	150	79,8
	Non	38	20,2
	Total	188	100
Faillite	Oui	112	59,6
	Non	76	40,4
	Total	188	100
Accident de travail	Oui	142	75,5
	Non	46	24,5
	Total	188	100
Vol ou détournement	Oui	100	53,2
	Non	88	46,8
	Total	188	100
Agression	Oui	39	20,7
	Non	149	79,3
	Total	188	100
Viol	Oui	10	5,3
	Non	178	94,7
	Total	188	100
Conflit pour charge salariale non tenue	Oui	8	4,3
	Non	180	95,7
	Total	188	100
Arrêt temporel à cause de charge familiale	Oui	78	41,5

	Non	110	58,5
	Total	188	100
Arrêt à cause de la rupture de stock	Oui	75	39,9
	Non	113	60,1
	Total	188	100
Arrêt pour envoutement ou mauvais sort	Oui	15	8
	Non	173	92
	Total	188	100
Arrêt temporel par manque de documents officiels	Oui	9	4,8
	Non	179	95,2
	Total	188	100
Concurrence	Oui	62	33
	Non	126	67
	Total	188	100

Les résultats repris au tableau qui précède donnent une large idée sur les écueils auxquels se heurtent les petites entreprises du secteur informel à Kinshasa. Ces difficultés sont variées, car elles intègrent le déficit d'énergie et d'infrastructure, la qualité et la santé du personnel, l'accès aux finances, le risque de faillite, l'accident du travail, le détournement, le vol, le viol, l'agression, la concurrence professionnelle, absence de documents d'exploitation légale de l'activité, etc. Au regard de cet inventaire, il ressort nettement que ces petites entreprises informelles fonctionnent dans un contexte difficile. C'est ce que nous allons voir au travers de l'exposé détaillé qui suit.

**** Déficit d'énergie électrique***

Commençons par le délestage dans la fourniture d'électricité instauré par la SNEL dû au déficit de l'offre par rapport à la demande. En effet, 53,2% des petits entrepreneurs interrogés ont dénoncé cette situation qui ne leur permet pas de mener décentement leur vie et par ricochet, entame le déroulement normal de leurs activités économiques. Toutefois, à considérer les trois secteurs retenus dans le cadre de la présente enquête, en dehors du secteur agro-alimentaire (petite restauration, boisson fraîche, musique), il y a peu ou pas de rapport direct entre électricité et activités économiques ciblées (transport, artisanat limité à la fabrique manuelle de braseiro). Quant aux 46,8% d'enquêtés restants, ils résident dans des quartiers hors délestage ou ont été purement et simplement sincères avec l'enquête, car comme nous venons de l'évoquer ci-haut, l'exploitation des activités ciblées ne rend pas l'énergie électrique incontournable.

**** Déficit de fourniture d'eau potable***

En ce qui concerne le déficit de distribution d'eau dans la ville de Kinshasa, d'après 37,2% l'impact se ressent cruellement dans le secteur agro-alimentaire spécifiquement à travers les activités de maraîchage pendant la saison sèche et l'exploitation de *malewa* (la petite restauration). Comme on peut bien le deviner les 62,8% d'opinions ont été exprimé par des petits entrepreneurs résidant dans des quartiers où la distribution d'eau ne pose pas problème ou tout simplement des enquêtés qui logiquement considèrent que les activités ne sont pas subordonnées à la présence d'eau (secteurs de transport et d'artisanat).

**** Entreposage des biens***

Interrogé sur la disponibilité et la fiabilité des entrepôts sensés sécuriser les marchandises invendues de la journée, 61,2% ont reconnu que cela pose problème. Il s'agit ici des investissements d'une certaine taille qui nécessitent à ce que chaque soir les biens soient entreposés pour être repris le

lendemain matin. Se plaignent à ce sujet, les artisans, les taximen, les exploitants des petits restaurants de rue, etc. Ils dénoncent à la fois la rareté et le manque de sécurité des dépôts sans oublier le paiement journalier de l'entreposage des biens. Quant aux 38,8% restants, ils appartiennent soit à la catégorie disposant de leur propre dépôt ou travaillant à domicile soit à ceux qui n'en ont pas besoin parce que évoluant dans le statut ambulatoire.

*** Disponibilité des latrines publiques**

L'enquête a cherché à savoir si les exploitants des activités informelles qui passent 8 heures voire plus de temps en leur lieu de travail ont un accès facile aux latrines. Les résultats obtenus indiquent que pour 50,0% des entrepreneurs interrogés, la question de latrines se pose avec acuité. En clair, ils dénoncent à la fois l'insuffisance et l'insalubrité de ces lieux. Dans certains cas, c'est le sauve qui peut, c'est-à-dire on se soulage au pied d'un mur, d'un arbre ou dans la rue. Quant aux autres 50,0% qui n'en font pas un problème, il devrait s'agir notamment de ceux qui travaillent à leur domicile, paient l'accès aux toilettes dans le voisinage de leur entreprise ou opèrent aux alentours d'un marché public où le comité de gestion est à la hauteur de sa tâche.

*** Qualification du personnel**

S'agissant de la qualification du personnel employé dans des petites entreprises informelles, pour 92,6% des employeurs interrogés, ils n'exigent pas une qualification formelle, pointue aux personnes à recruter. En général, ce sont des gens qui sont passés par une formation sur le tas. Cela se comprend au regard des activités des trois secteurs retenus dans la présente étude.

*** Confiance au personnel**

Soucieuse de tourner et de retourner les difficultés auxquelles se heurtent les petites entreprises du secteur informel, l'enquête a cherché à savoir si les entrepreneurs font pleinement confiance à leurs employés. Les résultats enregistrés à ce propos attestent que 71,3% d'entre eux n'ont pas confiance à leurs travailleurs. D'après eux, un suivi journalier est recommandable sinon, l'activité sera ruinée par plusieurs astuces qui marquent le comportement des jeunes *kenois*. C'est pour cela que dans bien de cas, il est préférable d'être soi-même entrepreneur et employé à la fois. Dans une moindre mesure, on peut faire confiance aux membres de famille de premier degré. D'ailleurs, les 28,7% d'entrepreneurs restants qui ont affirmé faire confiance à leur personnel ne proviendraient-ils pas de cette dernière catégorie?

*** Accès des entrepreneurs aux finances**

En ce qui concerne l'accès aux finances par des petits entrepreneurs du secteur informel touchés par cette enquête, 47,9% d'entre eux ont répondu par la négative. Ils travaillent avec leurs propres moyens de bord. Ils n'ont jamais obtenu un crédit quelconque de qui que se soit. Par contre, les 52,1% d'autres enquêtés reconnaissent avoir accédé aux finances provenant entre autres: de leur propre progéniture, de tontine, des amis et rarement des institutions de micro-finances dissimilées à travers la ville de Kinshasa.

*** Impact de la maladie sur le fonctionnement de l'entreprise**

Interrogés sur l'impact que pourrait avoir la maladie d'un membre du personnel sur le fonctionnement de leurs petites entreprises, 79,8% considèrent que cela hypothèque le bon fonctionnement de leurs activités. L'explication est toute simple dans la mesure où l'activité informelle exige d'être menée chaque jour et en plus, elle emploie très peu de personnes. Toute absence engendre *ipso facto* le dysfonctionnement de l'entreprise. En outre, le remplacement du personnel n'est pas très recommandé surtout lorsqu'il s'agit d'un travailleur qui a une longue ancienneté et expérience. Quant aux 20,2% d'autres enquêtés, ils ont considérés la maladie comme n'affectant pas le fonctionnement de leurs activités parce que parmi eux, certains disposent d'un

personnel un peu plus étoffé ou d'autres sont chefs de famille nombreuse. Dans tous les cas, la maladie la plus courante à Kinshasa est le paludisme qui se soigne en deux ou trois jours, donc l'absence n'est pas généralement longue.

*** Risques de faillite**

A propos de faillite, 59,6% des petits entrepreneurs interrogés affirment que sa menace plane sur leur conscience et bien des petites entreprises naissent et disparaissent à cause notamment du caractère saisonnier de certaines activités, de charges familiales, de tracasseries administratives et policières, de la petitesse du capital investi, etc. En ce qui concerne les 40,4% restants, nous pensons qu'il devrait s'agir de personnes expérimentées qui ont le temps de maîtriser leur milieu et de consolider leurs activités depuis des longues années. Elles ont confiance en elles et à leurs activités.

*** Accident de travail**

Comme dans tout travail générateur de revenu, les accidents de travail ne sont à exclure dans l'accomplissement des activités du secteur informel. Dans le cas précis des secteurs agro-alimentaire, de transport et de l'artisanat, 75,5% ont confirmé cette affirmation. Cependant, de ces trois secteurs, celui qui est le plus exposé aux accidents de travail est bien le transport (taxi, taxi-moto, pousse-pousse). Les chauffeurs de taxis rafistolés, les conducteurs de moto et un peu moins les pousse-pousseurs sont régulièrement auteurs et victimes des accidents de circulation. Bien qu'à un degré moindre, les artisans fabriquant de brasero se blaisent de temps à autre par la ferraille exploitée comme matière première et même maladroitement, par de coups de marteau qu'ils se tapent à l'occasion de la fabrication de leurs produits.

*** Vol et détournement**

Dans la suite, l'enquête a cherché à savoir si les investisseurs du secteur informel sont oui ou non exposés à de vol ou de détournement des recettes ou de leurs biens? Des trois secteurs enquêtés, celui de transport et le plus exposé au vol de l'engin particulièrement la moto. Mais de manière générale, ainsi que nous l'avons insinué plus haut de très nombreuses astuces sont utilisées par des employés pour soutirer l'un et l'autre bien ou une partie des recettes à l'insu du patron. Les 53,2% d'entrepreneurs qui ont reconnu être victimes de vol ont été sincères avec l'enquête. Toutefois, comme l'investissement lui-même n'est pas costaud, le vol à son tour n'est pas non plus catastrophique. Quant aux 46,8% d'autres enquêtés qui ont considéré qu'ils n'ont jamais été victimes de vol, ils se recrutent parmi les plus méticuleux dans le suivi de leurs activités.

*** Agression et viol**

Dans le même ordre d'idées, l'enquête a cherché à vérifier si les exploitants des activités informelles sont exposés à des agressions et à des viols dont on parle avec persistance à Kinshasa. En ce qui concerne l'agression, les avis qui les consacrent sont de l'ordre de 20,7%. Les plus exposés à ce risque sont les investisseurs du secteur de transport est plus particulièrement ceux de taxi-moto. Etant donné que ce nouveau type de transport dessert les quartiers périphériques et parmi les plus enclavés de Kinshasa, assez souvent l'activité de taxi-moto fait face au rapt de l'engin, des recettes et même à l'assassinat du conducteur en cas de résistance face au bandit. Cette situation n'est pas aussi généralisée que l'opinion le rapporte. Notre point de vue est attesté par 79,3% des investisseurs interrogés sur la question. Quant au viol, 94,7% des employeurs du secteur informel interrogés ont affirmé n'avoir pas encore été victime de ce fléau. On comprend dès lors que cela arrive très rarement et seulement dans les cercles des exploitants de la petite restauration qui reste ouvert jusque très tard et de maraîchage situé en dehors des quartiers résidentiels.

*** Charge salariale pour l'entreprise**

Dans le lot des difficultés rencontrées par les activités des trois secteurs informels retenus dans cette étude, l'enquête a cherché à savoir si les entrepreneurs peinent pour réunir et payer régulièrement le salaire à leurs employés. A ce sujet, 95,7% enquêtés ont répondu par la négative, c'est que cela ne pose pas problème. Il importe de noter que les émoluments en question ne sont pas substantiels pour qu'ils ne soient pas libérés surtout lorsque l'activité tourne normalement. Quant aux 4,3% d'autres entrepreneurs interrogés, l'explication peut être trouvée dans une gestion non managériale, dans l'irrégularité du fonctionnement de l'activité ou dans la sous implication du personnel.

*** Arrêt des activités de l'entreprise dû aux charges familiales**

Dans le même cadre, l'étude a cherché à vérifier si les activités informelles des secteurs touchés par l'enquête connaissent des moments d'arrêt dus au poids des charges familiales. En réponse à cette préoccupation, 58,5% ont répondu par la négative face à 45,5% qui ont émis un avis contraire. De ce qui précède, il y a lieu de retenir que ces activités informelles passent pour des nombreuses familles, le principal sinon l'unique salut pour la survie. Aussi sont-elles obligées de les gérer avec parcimonie. Cependant, l'avis des 45,5% des autres enquêtés est à prendre en compte. En effet, Kinshasa, bien que ville cosmopolite, regorge des familles hyper-nombreuses dont le poids ne peut que se répercuter dangereusement surtout sur un investissement précaire.

*** Arrêt dû à la rupture de stocks**

Les résultats du tableau ci-haut indiquent que 60,1% d'entrepreneurs interrogés affirment qu'ils ne font pas face à la rupture de stocks des matières premières exploitées par leurs petites entreprises. Il s'agit ici des matières appelées à couvrir de besoins des premières nécessités dont la plupart sont obtenues localement et même pour celles venant de l'extérieur, on en trouve en grande quantité et de façon quasi-permanente. Pensons ici entre autres, aux produits vivriers proposés par le *malewa*, aux mitrailles exploités par les artisans, aux pièces de rechange de motos qui abondent sur le marché de Kinshasa. Toutefois, les 39,9% autres entrepreneurs ont reconnu faire de temps en temps face à de moments d'arrêt liés à la rupture de stocks. A cet effet, il importe de préciser qu'il peut s'agir d'une rupture se rapportant à la source d'approvisionnement ou qui se situe au niveau de l'entreprise elle-même. Dans la majorité de cas, la rupture ainsi évoquée est liée au manque de planification de la part de l'entrepreneur lui-même et cela est valable pour les trois secteurs retenus dans cette enquête (agro-alimentaire, transport, artisanat).

*** Arrêt lié à l'envoutement/mauvais sort**

L'enquête a cherché à vérifier l'impact de système de croyance sur l'exploitation des activités génératrices de revenu. A cet effet, les résultats obtenus soit 92,0% d'avis exprimés attestent que l'envoutement ou le mauvais sort n'a aucun impact sur la marche en avant d'une entreprise. Le management, le capital, la volonté et l'auto-détermination servent de succès.

*** Arrêt lié à la non détention des documents légaux d'exploitation**

La définition donnée à l'économie informelle dans le cadre de la présente étude fait de celle-ci, une activité génératrice de revenu qui est peu ou pas enregistrée. Cette définition est confirmée par 95,2% d'entrepreneurs interrogés qui prestent depuis plusieurs années sans détenir les documents officiels sensés être exigés par l'Etat. Les 4,8% qui en ont été victimes d'arrêt de cette nature, devraient appartenir au groupe dont la taille de l'entreprise et le lieu d'implantation les exposent outre mesure. Donc, en général, l'économie informelle se déploie dans la clandestinité.

*** Concurrence**

Comme déjà effleuré dans les pages précédentes, la concurrence est de taille dans les activités informelles. Une nouvelle peut naître et se répandre à la vitesse d'un éclair à travers la ville. C'est

comme dirait, *tout le monde fait ce que tout le monde fait*. Mais malgré cela, pour 67,0% des petits entrepreneurs touchés par la présente enquête, cette concurrence n'a pas d'impact significatif étant donné que Kinshasa qui regorge environ 10.000.000 d'âmes a besoin d'un marché le plus large et le plus proche possible. *On achète tout et partout*. Quant aux 33,0% d'entrepreneurs restants, la rentabilité de l'entreprise exposée à une concurrence constante exige un grand effort de marketing, un bon choix d'emplacement, ce qui n'est pas toujours à la portée de tous. Parfois, il y a de mévente.

Relations avec l'administration ou les tiers		Effectif	%
connaissance de l'activité par les autorités (paiement taxes ou l'enregistrement)	Oui	108	57,6
	Non	80	42,4
	Total	188	100
autorité de quel rang?	Marché/rue	33	30,5
	Quartier	21	19,4
	Commune	51	47,3
	Hôtel de ville	03	2,8
	Autre à préciser	0	0
	Total	108	100
	connaissance de la liste des taxes auxquelles cette activité est soumise	Oui	99
Non	89	47,3	
Total	188	100	
êtes- vous en ordre avec toutes ces taxes?	Oui	11	11,1
	Non	65	65,7
	Pas de réponse	23	23,2
	Total	99	100
comment parvenez-vous à contourner ces taxes?	Je n'ai pas encore été inquiété	44	44,4
	Je donne un pourboire	28	28,3
	Je recours à l'intervention d'une connaissance bien placée	2	2
	Je donne une avance sur le frais à payer	25	25,3
	Autre à préciser	0	0
	Total	99	100
ceux qui paient les taxes sont-ils plus avantageux que les autres?	Oui	104	55,3
	Non	26	13,8
	Je ne sais pas	58	30,9
	Total	188	100
avez-vous des gens qui travaillent pour votre compte (des employés)	Oui	58	30,9
	Non	130	69,1
	Total	188	100
quel est leur nombre?	1,00	9	15,5
	2,00	32	55,2
	3,00	11	19
	4,00	4	6,9
	5,00	1	1,7
	6,00	1	1,7
	Total	58	100
	Rémunération	Oui, tous	43
Quelques uns sont rémunérés	11	19	
Personne n'est rémunérée	4	6,9	
Total	58	100	
type de contrat	Verbal	49	84,5
	Ecrit	3	5,2
	Quelques uns verbal	0	0

durée du contrat	Quelques un par écrit	0	0
	Aucun contrat	6	10,3
	Total	58	100
	Occasionnel	16	27,6
	Permanent	42	72,4
	Total	58	100
augmentation du nombre de travailleurs au cours de ces dernières années	Oui, il a augmenté	1	1,7
	Oui, il a diminué	21	36,2
	Non, il est resté le même	36	62,1
	Je ne sais pas	0	0
	Total	58	100

Les données du tableau ci-haut présentent les relations entretenues entre les petits entrepreneurs du secteur informel et l'administration publique ainsi que les tierces personnes du lieu d'implantation de leurs activités génératrices de revenu. Nous vérifions successivement si l'activité est connue ou non des autorités publiques et si oui, de quel niveau, savoir si les entrepreneurs connaissent l'ensemble des taxes à honorer, savoir s'ils sont en ordre avec toutes ces taxes, sinon comment les contournent-ils, savoir si ceux qui paient les taxes sont avantageux par rapport à ceux qui ne le font pas, déterminer le nombre de leur personnel respectif et préciser si ce nombre a changé au cours de ces dernières années, savoir si ces travailleurs sont rémunérés, indiquer le type d'engagement conclu est à durée indéterminée ou non.

*** Connaissance de l'activité par les autorités**

Rappelons une fois de plus, avant d'épiloguer sur ce sujet que cette étude n'a plus en compte que les activités informelles peu ou pas enregistrées. C'est ce que confirment 42,4% des petits entrepreneurs touchés par l'enquête. Quant aux 57,6% autres qui ont affirmé que leurs activités sont connues des autorités administratives, sans vouloir renier leur point de vue, il importe néanmoins de l'explicitier. Certes, certains parmi eux déclarent leurs activités au moment du démarrage de leur exploitation et puis après, ne paient pas régulièrement les taxes requises ou s'arrangent avec des percepteurs à qui, de temps en temps, ils donnent un petit pourboire. D'autres, les plus radicaux, n'ont que faire de l'enregistrement, ils s'enlisent dans la gestion de ce problème au jour le jour. En réalité, l'enregistrement devient un acte préoccupant à partir du moment où la taille et le lieu d'implantation de l'investissement exposent l'entreprise.

*** Rang de l'autorité auprès de laquelle l'activité est connue**

Dans l'ordre décroissant, les données reprises au tableau ci-haut placent l'autorité communale en tête de liste des responsables auprès desquels s'adressent des petits entrepreneurs (47,3%); les gestionnaires de marchés urbains viennent en deuxième lieu (30,5%); les chefs de quartiers suivent en troisième position (19,4%) et tout à la fin, on retrouve l'autorité de l'hôtel de ville (2,8%). En ce qui concerne spécifiquement la commune, c'est le chef de bureau de services économiques qui en est l'interface. Cependant, comme il n'est pas doté des moyens de locomotion encore moins coercitif nécessaire capable de quadriller l'ensemble de la municipalité en général très vaste, il accomplit lâchement cette prérogative. En outre, les entrepreneurs qui n'ont pas de culture fiscale ne cherchent pas mieux que d'attendre se faire tirer de leur cachète. S'agissant de 30,5% qui opèrent dans les alentours de marchés urbains, ils font des membres de comité de gestion de ces zones commerciales et même des unités de la police affectées à assurer l'ordre et la sécurité des alliés quasi-naturels grâce à des petits pourboires répétés. La situation est pareille pour les chefs de quartiers en ce qui concerne des activités implantées en zones résidentielles.

*** Connaissance liste des taxes**

Etant donné que les activités économiques au centre de la présente étude sont celles qui sont peu ou pas enregistrées, la liste des taxes requises n'est pas longue (ticket quotidien, taxe d'hygiène, patente, frais d'installation, frais de "salongo") c'est pour cela que 52,7% des petits entrepreneurs interrogés la connaissent par cœur. Les 43,3% qui ne la connaissent pas sont des gens dont les investissements sont implantés en des coins reculés, hors de la chasse des percepteurs et qui, en définitive, n'ont pas l'habitude de parler ou de penser aux taxes réglementaires.

*** Etes-vous en ordre?**

A cette question, seuls les entrepreneurs connaissant la liste des taxes ont répondu. En effet, 65,7%, ont avoué ne pas être en ordre avec le paiement des taxes réglementaires. Cela confirme des réponses obtenues même par ricochet, à travers quelques questions reprises dans les pages précédentes. Les 23,2% autres répondants qui n'ont pas donné de réponses expresses, sont à assimiler à ceux qui ont reconnu ne pas être en ordre, ce qui porte le pourcentage d'ensemble en 88,9%. Cette position s'explique par le fait que toute personne qui serait en ordre n'aurait aucune hésitation à se présenter en tant que tel. Les 11,1% qui sont en ordre, devraient être majoritairement ceux exposés par un degré d'investissement qui les tire de l'anonymat.

*** Contournement des taxes**

Considérant l'attentisme qui marque les petits entrepreneurs vis-à-vis des taxes réglementaires, l'enquête a cherché à savoir comment s'y prennent-ils pour continuer à exercer les activités? En guise de réponses, 44,4% d'entre eux affirment n'avoir pas encore été inquiétés. Il s'agit ici de ceux dont l'emplacement des activités est très périphérique, enclavé ou tout simplement investi très peu pour être visible. Les 28,3% qui se livrent à la pratique de pourboire comme les 2,0% qui recourent à la protection des parrains bien placés s'inscrivent, à notre avis, dans le même schéma de contournement des taxes, ce qui porte le pourcentage d'ensemble à 74,7%. Enfin, les 25,3% des petits entrepreneurs interrogés s'efforcent d'honorer le paiement des taxes réglementaires. Toutefois, ils ne paient pas cash et Dieu seul sait s'ils finissent par tout payer. A tout prendre, une évasion fiscale importante marque l'économie informelle en République Démocratique du Congo.

*** Situation des entrepreneurs en ordre avec les taxes**

A la question de savoir si ceux qui sont en ordre avec les taxes de l'Etat travaillent plus sereinement que les autres, les 55,3% ont répondu par l'affirmative. Cela indique que malgré l'attentisme qui caractérise la majorité des petits entrepreneurs vis-à-vis des taxes imposées par l'Etat dans l'exploitation des activités génératrices de revenu, ils reconnaissent même s'ils ne soumettent pas la légalité et la force de la loi. Cependant, 44,7% restants ne s'inquiètent pas du tout ou ne vivent pas dans une sorte de panique par le fait de ne pas payer les taxes. D'ailleurs, pour certains d'entre eux, comme l'Etat ne paie pas bien le citoyen, il n'a aucun droit de s'ingérer dans la débrouillardise des uns et des autres. C'est toute une culture installée.

*** Avez-vous des employés?**

La réponse négative réservée à cette interrogation dans les proportions de 69,1% confirme que nous sommes en présence des modestes activités économiques qui n'impliquent pas un personnel. En général, et c'est ce que l'enquête a permis de constater, particulièrement dans le secteur de l'artisanat et même dans l'agro-alimentaire (*malewa*, maraîchage) et de proportions moindres dans le secteur de transport (taxi-moto) à travers le procédé qui consiste à verser progressivement au propriétaire un montant x et obtenir six mois plus tard, la moto que l'ancien conducteur exploitera lui-même en qualité de patron-employé. Quant aux 30,9% restants, ils disposent des unités qui ne peuvent pas être bien animées par une seule personne. Cela ne nous amène-t-il pas à nous faire une idée sur le nombre d'employés embauchés dans les petites entreprises touchées par la présente enquête.

*** Nombre d'employés**

Comme déjà énoncé au point consistant à savoir si les petites entreprises embauchent du personnel (30,9% d'opinions), leur nombre n'est pas pour autant costaud. En effet, les résultats de l'enquête indiquent que 89,7% des personnes interrogées emploient un à trois personnes seulement soit un travailleur pour 15,5% d'entreprises, deux pour 55,2% et trois pour 19,0%. A partir de cinq travailleurs et plus, il n'y a que 3,4% d'entrepreneurs qui se situent à cette hauteur de charge. C'est tout dire. Ce sont vraiment de toutes petites unités économiques. En plus, leur survie est fonction d'une gestion parcimonieuse. On ne recrute vraiment du personnel que lorsque la charge d'exploitation devient débordante.

*** Rémunération de travailleurs**

Seuls les petits entrepreneurs qui emploient un personnel ont répondu à cette question. Parmi eux, 74,1% ont affirmé rémunérer leurs travailleurs. Ce qui est évident, car dans une ville comme celle de Kinshasa personne ne peut s'abandonner au profit d'un autre. Le temps et la force de travail dépensés, impliquent une compensation sans laquelle, tout s'arrête. D'ailleurs, dans ce secteur, la mobilité du personnel est courante. Le reste, soit 19,0% des employeurs interrogés soulignent qu'ils ne paient qu'une partie de leur personnel et 6,9% ne paient personne. Il s'agit dans ce cas de figure ni plus ni moins, des membres de famille qui s'y emploient de façon quasi-naturelle. De manière générale, quoi qu'on en dise, ce type d'entreprises est à vocation familiale.

*** Type de contrat de travail**

Au sujet du type d'engagement conclu entre l'entrepreneur et l'employé, l'enquête a révélé que pour 84,5% d'entrepreneurs interrogés, l'engagement se fait de manière verbale, 5,2% le font sur base d'un petit contrat écrit et les 10,3% restants n'élaborent aucun contrat du tout. Cette situation révèle le caractère aléatoire ou fragile du travail obtenu dans le secteur informel. On peut donc être viré à tout moment surtout en cas de faute jugée lourde.

*** Durée du contrat de travail**

Comme l'indiquent explicitement les résultats exposés au tableau ci-haut (72,4%), l'engagement d'un employé dans le secteur informel est à durée indéterminée même si, dans la pratique, celui-ci peut être viré à tout moment. Les 27,6% qui ont évoqué la situation d'engagement occasionnel n'ont pas non plus tort, car certains investissements lancent des activités ponctuelles, pour une période bien déterminée. Dans ce cas, les prestataires sont informés le jour de leur recrutement pour qu'ils s'engagent en connaissance de cause. Toutefois, la situation la plus courante demeure une activité à durée indéterminée qui s'inscrit bien dans les mœurs congolaises.

*** Augmentation du nombre de travailleurs au cours des dernières années**

A ce sujet, l'enquête a révélé que pour 62,1% des petits employeurs interrogés, le nombre de travailleurs embauchés est resté stationnaire. Cela paraît évident surtout lorsqu'on sait que la taille de l'entreprise varie difficilement. On reste dans la routinisation. Cependant, les 37,9% autres enquêtés font remarquer qu'ils ont soit enregistré une diminution (36,2%) soit une augmentation (1,7%) du nombre de travailleurs. Ce qui semble évident dans la mesure où lorsque les entreprises ne tournent pas bien et c'est le cas pour certaines d'entre elles, on procède à une compression du personnel. A l'opposé, bien que de manière minable (1,7%), il a été observé une légère augmentation du personnel là où, bien entendu, malgré le contexte de crise, les affaires ont marché impliquant du coup, des nouveaux besoins en personnel. Il importe de retenir à ce sujet, qu'au lieu de l'augmentation, on assiste plutôt à une situation stationnaire menacée constamment par une régression du nombre de travailleurs au sein des petites entreprises informelles de Kinshasa.

Les liens avec l'employé		Effectif	%
Familial	Oui	40	21,3
	Non	148	78,7
	Total	188	100
Amical	Oui	0	0
	Non	188	100
	Total	188	100
Professionnel	Oui	94	50,0
	Non	94	50,0
	Total	188	100
Religieux ou culturel	Oui	54	28,7
	Non	134	71,3
	Total	188	100

A la question de savoir la nature du lien qui a été à la base du recrutement de leurs employés, les entrepreneurs ont pointé à 50,0% le lien strictement professionnel. Cet avis semble évident dans la mesure où, ce qui compte c'est assurer la rentabilité à l'activité entreprise. D'ailleurs, pour une certaine opinion, lorsqu'on recrute un travailleur qui ne jouit pas d'un statut privilégié, c'est-à-dire un inconnu, on a une bonne ascendance sur lui. Toutefois, 28,7% d'autres petits entrepreneurs ont affirmé avoir embauché des frères et des sœurs en christ qui fréquentent le même culte qu'eux, enfin, 21,3% ont avoué compter des membres de leurs familles respectives dans les rangs de leurs employés.

Mode de rémunération		Effectif	%
Argent liquide	Oui	180	95,7
	Non	8	4,3
	Total	188	100
Restauration	Oui	3	1,6
	Non	185	98,4
	Total	188	100
Prise en charge des frais scolaires des enfants	Oui	2	1,1
	Non	186	98,9
	Total	188	100
Prise en charge des soins médicaux	Oui	3	1,6
	Non	185	98,4
	Total	188	100
Compensation du logement	Oui	0	0
	Non	0	0
	Total	0	0

Interrogés sur le mode de paiement octroyé à leurs employés, 95,7% des enquêtés ont pointé l'argent liquide. Cela est bien évident, car la majorité de travailleurs ne sont pas des membres de famille de leurs employeurs en plus, ils ont de besoins urbains qui sont le plus diversifiés possibles. Par conséquent, la meilleure de solutions pour les travailleurs *kenois* est d'être rémunérés en argent liquide. Le reste: 1,6% se contentent de la restauration (membres de famille/premier degré), 1,6% prise en charge de soins médicaux (convention spécifique en interne) et 1,1% scolarité des enfants

(convention spécifique en interne). Il importe de noter que les deux derniers cas de figure de paiement sont rarissimes.

La qualité des relations entretenues avec les structures		Effectif	%
commune	bonne	126	67
	mauvaise	0	0
	mitigée	62	33
	total	188	100
police	bonne	120	63,8
	mauvaise	8	4,3
	mitigée	60	31,9
	total	188	100
DGI	bonne	20	10,6
	mauvaise	2	1,1
	inexistante	166	88,3
	total	188	100
bureau du quartier	bonne	47	25
	mauvaise	2	1,1
	mitigée	139	73,9
	total	188	100
collecteur de ticket	bonne	49	26,1
	mauvaise	4	2,1
	mitigée	135	71,8
	total	188	100
mutuelle/association	bonne	13	6,9
	mauvaise	4	2,1
	inexistantes	171	91
	total	188	100
homologue du même secteur	bonne	100	53,2
	mauvaise	4	2,1
	mitigée	84	43,7
	total	188	100
homologues d'autres secteurs	bonne	90	47,9
	mauvaise	4	2,1
	inexistantes	94	50
	total	188	100
DGRK	bonne	0	0
	mauvaise	0	0
	inexistantes	188	100
	total	188	100

Les résultats révélés par l'enquête au sujet de la qualité des relations entretenues entre les petits entrepreneurs et les différentes structures publiques qui encadrent les activités de l'économie informelle attestent que celle-ci ne ni excellente ni très tendue mais mitigée. En d'autres termes, ces

entrepreneurs savent négocier au noir avec ces responsables surtout les plus proches (collecteurs de ticket, policier, ...).

Pour en venir aux chiffres, les résultats ci-après ont été enregistrés au regard de chaque qualité ciblée:

- *bonnes relations*: 67,0% d'opinions en rapport avec les autorités communales, 63,8% avec la police, 53,2% avec les homologues du même secteur, 47,9% avec les homologues des autres secteurs, 26,1% avec les collecteurs de ticket, 25,0% avec le bureau du quartier, 10,6% avec la DGI et 6,9% avec les mutuelles ou associations;
- *mauvaises relations*: 4,3% avec la police, 2,1% avec les collecteurs de ticket, 2,1% avec les mutuelles ou associations, 2,1% avec les homologues du même secteur, 2,1% avec les homologues des autres secteurs, 1,1% avec le bureau du quartier, 1,1% avec la DGI et sans objet en ce qui concerne la commune;
- *relations mitigées*: 73,9% avec le bureau du quartier, 71,8% avec les collecteurs de ticket, 43,7% avec les homologues du même secteur, 33,9% avec la police et 33,0% avec la commune;
- *inexistantes*: 100% avec la DGRK, 91,0% en ce qui concerne les mutuelles ou associations, 88,3% avec la DGI et 50,0% avec les homologues des autres secteurs. Au sujet de l'absence des relations, il importe de noter qu'en principe, les activités peu ou pas enregistrées ne sont pas du niveau de la DGRK et de la DGI qui s'occupent essentiellement des grandes ou des petites entreprises structurées.

Appartenance à une organisation		Effectif	%
église	oui	157	83,5
	non	31	16,5
	total	188	100
association culturelle	oui	11	5,9
	non	177	94,1
	total	188	100
réseaux sociaux	oui	16	8,5
	non	172	91,5
	total	188	100
mutuelle de santé	oui	4	2,1
	non	184	97,9
	total	188	100
un syndicat ou corporation professionnelle	oui	0	0
	non	188	100
	total	188	100

L'enquête a cherché à vérifier les organisations auxquelles les petits entrepreneurs sont membres. Les résultats obtenus indiquent que 83,5% d'entre eux sont adeptes des églises essentiellement chrétiennes. Cela n'étonne personne, car Kinshasa est devenu et devient de plus en plus, un terrain de prédilection religieuse. Les préceptes tels que le Seigneur va pourvoir, tout vient de Dieu, ... renforcent cet état des choses. Le reste vient dans l'ordre dispersé soit 8,5% pour les réseaux sociaux (ONG, association professionnelle), 5,9% pour les associations culturelles (regroupement tribal, les anciens de ...) et 2,1% pour les mutuelles de santé.

Raison de non appartenance à une organisation		Effectif	%
je ne trouve de raison pour en faire partie	oui	132	70,2
	non	56	29,8
	total	188	100
je ne sais pas s'il en existe une ici	oui	103	54,8
	non	85	45,2
	total	188	100
leurs cotisations sont élevées	oui	65	34,6
	non	123	65,4
	total	188	100
ils n'ont pas d'efficacité dans leurs actions	oui	75	39,9
	non	113	60,1
	total	188	100
ils n'ont pas une bonne réputation	oui	146	77,7
	non	42	22,3
	total	188	100

Financement et viabilité de l'activité		Effectif	%
avez-vous fait face à des dépenses imprévues pendant les six derniers mois?	non tout a été fait comme prévu	18	9,6
	oui (maladie, vol, agression, coûts réajustés à la hausse des produits sur le marché)	170	90,4
	total	188	100
les recettes de cette activité permettent-elles de supporter les charges familiales?	oui	118	62,8
	non	10	5,3
	ça dépend	58	30,9
	je ne sais pas	2	1,1
	total	188	100
avez-vous bénéficié au préalable d'une formation quelconque relative à l'implantation de cette activité?	oui	35	18,6
	non	153	81,4
	total	188	100
de quelle façon protégez-vous votre caisse (argent liquide venant de ventes du jour)?	je le tiens sur moi pendant la journée	40	21,3
	je le tiens dans un endroit sécurisé ici à l'entreprise	4	2,1
	je verse à la banque/caisse d'épargne	18	9,6
	je le garde à la maison à un endroit sûr	99	52,7
	kobuakisa carte (petite épargne journalière chez un boutiquier du coin)	27	14,4
	total	188	100
avez-vous épargné un peu d'argent au cours de cette année 2016?	oui	100	53,2
	non	64	34
	sans réponse	24	12,8
	total	188	100

Une série de préoccupations ont été suscitées autour du financement et de la viabilité des petites entreprises de l'économie informelle à Kinshasa. A l'issue de l'enquête, il a été noté que:

- seuls 9,6% seulement des petits entrepreneurs ont pu tenir leur comptabilité comme prévu contre 90,4% qui ont engagé des dépenses imprévues pour faire face aux maladies, vols, agression, coûts réajustés à la hausse des produits sur le marché. Les imprévus sont monnaies courantes dans la vie à Kinshasa. Malheureusement, à ce rythme, les petites économies que représente le secteur informel se voient piétinées;
- au souci de savoir si les recettes récoltées de l'économie informelle permettent de supporter les charges familiales, 62,8% des petits entrepreneurs interrogés ont répondu par l'affirmative. Cet avis nécessite d'être plus ou moins explicite. En répondant par l'affirmative, ceux-ci s'inscrivent dans la philosophie d'une vie moyennement acceptable, c'est-à-dire assurer même sans éclat, les besoins de base (nourriture, logement, soins de santé, scolarité de la progéniture). Les 30,9% autres se sont montrés réalistes en émettant un avis réservé. En effet, pour ceux-ci, la prise en charge familiale évoquée peut être assurée si la famille n'est pas très nombreuse, s'il y a moins d'imprévu, si la gestion de la petite entreprise est rigoureuse, si on n'est pas locataire, bref, si le contexte vous y accompagne de manière favorable. Dans le cas contraire, c'est le calvaire. C'est probablement la situation des 5,3% qui ont répondu par la négative;
- au sujet de la formation entrepreneuriale comme préalable à la création d'une petite entreprise, 81,4% d'entrepreneurs interrogés ne l'ont pas observé du tout. Ils se sont jetés, comme l'exprime l'opinion, à l'eau. Ces petits investissements sont lancés par snobisme, sans préparation particulière et sans étude de faisabilité. Les 18,6% d'enquêtés restants ne constituent-ils pas une exception qui confirme la règle? Néanmoins, par rapport aux travailleurs à recruter, le transport nous semble être le secteur où cette formation même minimale est exigée par les investisseurs notamment dans l'activité de taxi et de taxi-moto. En général, les employeurs de ce secteur soumettent les candidats chauffeurs ou conducteurs de moto à un test avant de leur confier un engin;
- dans la suite, les enquêtés ont été priés de se prononcer sur la façon dont-ils protègent leurs recettes de vente. A ce sujet, 52,7% d'entre eux les gardent à la maison à un endroit qu'ils jugent sûr et 21,3% les tiennent sur eux pendant toute la journée de travail. Cela semble non seulement pratique mais également évident. En effet, les journées de travail dans le secteur informel commencent tôt et se terminent tard. Il est donc normal que l'on ait sur soi les recettes de la journée et que l'on dorme avec elles chez soi parce qu'on ne sait pas les verser à une quelconque banque dans la mesure où cette dernière ferme déjà à 15h 30'. Ce qui revient à dire que 74,0% séjournent avec des recettes du reste maigres dont ils ne s'obligent pas d'effectuer de versement journalier encore qu'ils sont tenus de s'approvisionner au quotidien faute des quantités suffisantes pour couvrir les demandes par exemple, d'une semaine entière. Quant au reste, 14,4% se livrent à la pratique de *kobnakisa carte* (épargner chez un boutiquier du coin), 9,6% les versent à une banque dès lors qu'ils ont réuni un montant plus ou moins consistant et 2,1% les gardent dans l'immeuble de l'entreprise;
- comme dernière préoccupation autour du financement et de la viabilité des petites entreprises du secteur informel, l'enquête a cherché à savoir si les investisseurs interrogés ont eu à épargner un peu d'argent au cours de l'année 2016. Les résultats suscités par cette question indiquent que 53,2% ont répondu par l'affirmative face à 34,0% qui ont émis un avis contraire. En clair, les petites économies ne peuvent engendrer que des gains minables qui, malheureusement, font face à des charges multiples et complexes dans le contexte *keinois*. D'ailleurs, la vocation première de l'économie informelle visitée par la présente enquête n'est pas d'enrichir son homme mais plutôt d'assurer d'une manière ou d'une autre sa survie. Quant aux 12,8% restants qui n'ont pas émis un avis explicite, ils se sont gênés de parler de leur avoir et cela est courant en milieu congolais où ils ont eu honte d'avouer qu'ils n'épargnent rien, donc dépensiers.

Facteurs d'émergence d'une entreprise		Effectif	%
la persévérance	oui	33	17,6
	non	155	82,4
	total	188	100
la prise de conscience de la charge familiale	oui	8	4,8
	non	158	95,2
	total	166	100
qualité, disponibilité et accessibilité des produits sur le marché	oui	23	12,2
	non	165	87,8
	total	188	100
une clientèle solvable	oui	29	15,4
	non	159	84,6
	total	188	100
une bonne organisation du travail	oui	64	34,0
	non	124	66,0
	total	188	100
accès aux crédits	oui	42	22,3
	non	146	77,7
	total	188	100
peu de charges à payer	oui	18	9,6
	non	169	90,4
	total	187	100
la grâce divine	oui	7	3,7
	non	181	96,3
	total	188	100

*** Facteurs d'émergence d'une entreprise**

Une longue liste d'assertions possibles a été soumise à l'appréciation des enquêtés. Tous les facteurs alignés sont de nature à apporter chacun sa part dans le progrès d'une entreprise. Mais la question posée a cherché à indexer les plus importants d'entre eux. Nous nous limiterons à mettre en relief les cinq premiers. Dans l'ordre de préséance, ils s'alignent comme suit: une bonne organisation du travail (34,0%), accès au crédit (22,3%), la persévérance de l'entrepreneur et de ses employés (17,6%), une clientèle solvable (15,4%) et la qualité, la disponibilité et l'accessibilité des produits (12,2%).

De manière explicite, c'est l'esprit managérial qui se place en tête suivi du capital à investir, de l'engagement à titre personnel de la part de l'investisseur et de ses employés pour la réussite de l'entreprise, le pouvoir d'achat de la clientèle ainsi que la qualité et l'accessibilité des produits qui garantissent le succès de tout investissement fût-il du secteur informel.

Perspectives		Effectif	%
seriez-vous intéressé à vous associer ou vous regrouper avec d'autres entrepreneurs informels comme vous?	oui	135	71,8
	non	53	28,2
	total	188	100
sinon, pourquoi?	manque de confiance aux autres entrepreneurs	39	73,6
	individualisme	12	22,6
	courte espérance de vie	2	3,8
	total	53	100
pensez-vous que l'accès au crédit est important pour élargir votre activité?	oui	133	70,7
	non	38	20,2
	je ne sais pas	17	9,1
	total	188	100
pensez-vous qu'il soit nécessaire d'obtenir les documents officiels (payer les taxes) pour exploiter paisiblement vos activités?	oui	132	70,2
	non	56	29,8
	total	188	100
de quel type de formation auriez-vous besoin pour favoriser votre performance?	savoir-faire dans le métier	74	39,4
	savoir-faire entrepreneurial	97	51,6
	je n'ai besoin d'aucun type de formation	17	9
	total	188	100

*** Adhésion à des associations corporatives**

Après avoir listé les bienfaits, les travers et les limites des activités de l'économie informelle à Kinshasa, l'enquête a cherché à sonder les petits entrepreneurs sur la manière dont ils projettent l'avenir de leurs activités génératrices de revenu. A cet effet, il leur a été demandé de se prononcer sur leur prédisposition à adhérer aux mouvements associatifs. Après le décompte, 71,8% d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Ils sont ainsi disposés à s'associer à d'autres homologues en vue d'échanger les expériences et même de consolider leur corporation.

*** Raison de non adhésion**

Ainsi que le renseignent les résultats exposés au tableau ci-haut, 29,2% des petits entrepreneurs impliqués dans cette investigation ne sont pas disposés à intégrer la vie associative. Interrogés sur cette option, ils ont fourni les renseignements ci-après: manque de confiance aux autres entrepreneurs (73,6%), prédominance de la culture individualiste (22,6%) et la crainte liée à la courte espérance de vie qui marque leur milieu d'existence (3,8%). A tout prendre, l'opinion majoritaire se fonde sur la mauvaise gouvernance qui précipite plusieurs associations *kinnoises* à l'échec.

*** Accès au crédit**

Les enquêtés ont été priés à se prononcer sur la nécessité ou non d'accéder à un crédit pour renforcer les activités déjà entreprises. A ce sujet, 70,7% d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Cela est bien vrai parce qu'en général, ces petits entrepreneurs travaillent avec des moyens de bord ce qui ne présage pas des lendemains qui chantent. Malheureusement, dans ce secteur, malgré pourtant la présence et l'accessibilité croissante des IMF's, de nombreux *kinnois* hésitent (9,1%) ou refusent (20,2%) de solliciter un crédit. Il semble que ça se termine mal. Toutefois, en termes de principe, la majorité d'entrepreneurs reconnaissent l'importance d'œuvrer avec un capital substantiel.

*** Obtention des documents officiels**

Les entrepreneurs touchés par cette enquête ont été invités à se prononcer sur la nécessité ou non de réunir les documents officiels pour exercer paisiblement leurs activités. A ce sujet, 70,2% d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Cela est bien vrai parce qu'en général, ces petits entrepreneurs ne travaillent pas, malgré tout, en toute quiétude. Parfois, il semble que ça se termine mal vis-à-vis de l'Etat. Toutefois, en termes de principe, la majorité d'entrepreneurs reconnaissent l'importance d'œuvrer en toute légalité. C'est une aspiration légitime malheureusement, ces entrepreneurs n'en font pas un devoir. Quant aux 29,8% restants, ils n'en font aucun problème. Ils évoluent dans l'informel depuis plusieurs années sans se mettre en ordre. C'est une culture installée.

**** Type de formation pour la performance***

Pour terminer, il a été demandé aux petits entrepreneurs touchés par l'enquête de se prononcer sur le type de formation que chacun estime indispensable pour assurer la performance à ses activités. En réponse à cette préoccupation, 51,6% d'entre eux ont pointé le savoir-faire entrepreneurial qui reposerait sur les capacités managériales et l'esprit d'entreprise. Il s'agit ici essentiellement d'un avis exprimé par les plus instruits d'entre eux. Ceux-ci ressentent la nécessité d'étendre leur horizon de connaissance en rapport avec les contours de création et de gestion d'une entreprise. La deuxième opinion est celle des petits entrepreneurs pragmatiques (39,4%). Pour ceux-ci, c'est le savoir-faire dans le métier qui est considéré comme indispensable. Ils ont le souci de consolider les acquis. C'est peut-être cette voie de spécification ou de spécialisation qui conviendrait le mieux à ce secteur qui enrôle même des gens peu ou pas instruits. Enfin, 9,0% restants n'éprouvent aucun besoin de formation quelconque. N'a-t-on pas à faire ici à des petits entrepreneurs qui charrient une longue expérience, qui ont réussi grâce et à travers un type d'activités donné et qui n'entendent pas commencer une nouvelle aventure?

Annexe 6 - Analyse monovariée de l'enquête quantitative chez les employés

Sous cette rubrique, nous exposons les données de base révélées par l'enquête sur: le statut de l'employé de l'économie informelle, l'exercice de son activité, ses caractéristiques sociodémographiques, son extra-activité (activité parallèle), la distance entre le lieu d'habitation et le lieu de service, les personnes à charge du ménage, l'utilisation du temps de travail, l'expérience du service, les rapports professionnels, les risques du métier, les liens avec l'employeur, les modalités de rémunération, l'affiliation à une association, la participation à la vie associative, les domaines d'intervention du syndicat, la raison de non appartenance à une association ou syndicat et le niveau de vie de l'employé du secteur.

Tableau b6.1 Statut de l'employé

Statut de l'employé		Effectif	%
êtes-vous en service actuellement?	oui, je travaille chaque jour	154	95,1
	je travaille irrégulièrement mais j'ai travaillé encore ce mois	8	4,9
	je travaille irrégulièrement mais je n'ai pas travaillé ce mois	0	0,0
	je ne travaille plus	0	0,0
	total	162	100
travaillez-vous pour votre propre compte ou pour quelqu'un d'autre?	pour mon propre compte (entrepreneur)	15	9,3
	pour le compte de la famille (aide entrepreneur)	16	9,9
	pour le compte d'un autre, c'est-à-dire pour un employeur ou un superviseur	131	80,9
	total	162	100
êtes-vous employé sur base d'un contrat écrit ou informellement?	contrat écrit secteur formel	12	7,4
	sans contrat et sans enregistrement (secteur informel)	150	92,6
	total	162	100

Le tableau ci-dessus présente le statut de l'employé de l'économie informelle précisant successivement le cours de validité du travail, la position du travailleur par rapport à l'entreprise et l'état des lieux de la légalité du contrat qui le lie à l'employeur.

En ce qui concerne le cours de validité du travail, l'enquête a révélé que 95,1% des personnes interrogées sont employées en temps plein face à 4,9% seulement qui prestent occasionnellement mais qui ont eu à travailler au cours du mois où l'enquête s'est déroulée. Bien que précaire, il ressort clairement que le travail est disponible dans le secteur de l'économie informelle et il occupe pleinement l'employé.

A la préoccupation complémentaire de savoir pour le compte de qui travaillent les personnes interrogées, 80,9% ont avoué travailler pour le compte des petits entrepreneurs. Cela est évident dans

la mesure où la majorité de Congolais n'a pas de capital pour s'investir dans une activité génératrice de revenu.

Enfin, 92,6% des enquêtés consacrent la précarité ou le caractère aléatoire de l'emploi dans ce secteur, car il repose sur une convention verbale, c'est-à-dire fragile tel que l'indique explicitement le troisième graphique repris ci-dessous.

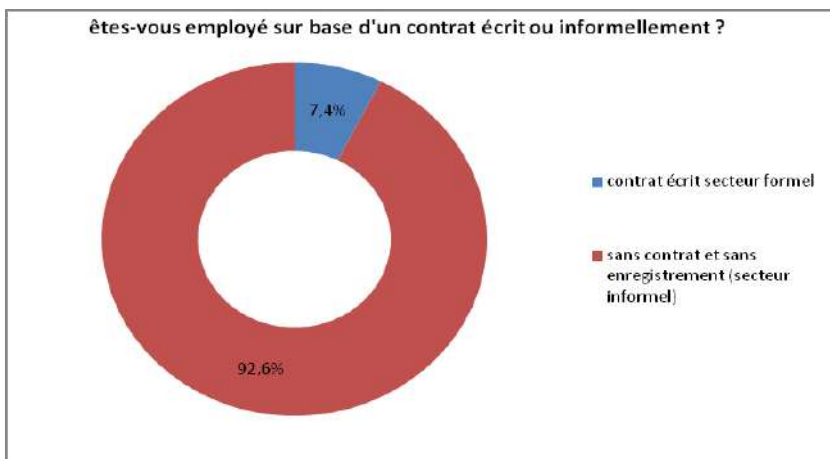
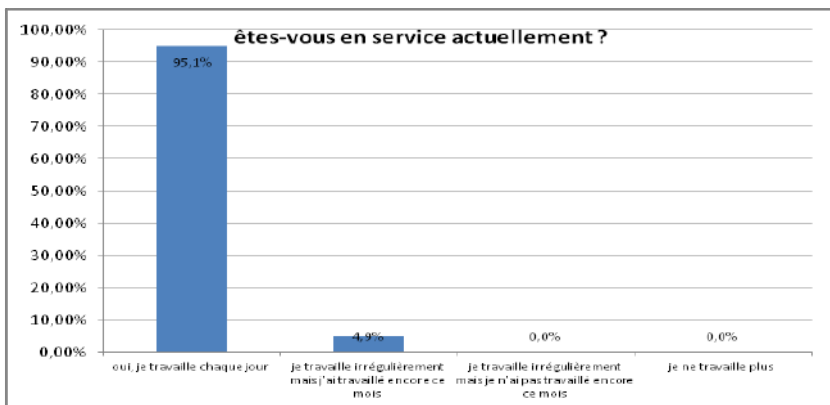


Tableau b6.2 Exercice de l'activité informelle

Exercice de l'activité		Effectif	%
nature de l'activité	transformation agro-alimentaire	113	69,8
	transport	49	30,2
	artisanat	0	0,0
	total	162	100
description de votre activité en 10 mots (maximum)	travaux domestiques	60	37
	restaurant (malewa)	4	2,5
	maraîchage	30	18,5
	fabrication de la chikwange	43	26,5
	taxi-moto	25	15,4
	total	162	100
milieu d'exploitation	zone résidentielle	63	38,9
	zone commerciale/industrielle	99	61,1
	total	162	100

D'entrée de jeu, il importe de préciser que la présente enquête a ciblé trois sur les seize secteurs que regorge l'économie informelle en RDC. A l'issue de l'enquête, on remarque que le secteur de transformation agro-alimentaire vient en tête avec 69,8% d'enquêtés parmi les employés. Si le secteur agro-alimentaire s'est vu attribuer un quota important des enquêtés, s'est parce qu'il est le plus complexe et diversifié, il a réuni plus de sous-secteurs que les deux autres, à savoir: le maraîchère, le travail domestique, la fabrique de *chikwange* et la restauration de fortune (malewa).

En deuxième lieu, s'aligne le secteur de transport avec 30,2% des enquêtés répartis en taxi rafistolé qui opère à la périphérie de Kinshasa, en taxi-moto et en charriot.

Enfin, l'artisanat n'a aligné aucun enquêté dans la mesure où, dans ce secteur, tout le monde travaille à son propre compte et par conséquent, a été rangé dans la catégorie d'entrepreneur.

Tableau b6.3 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Caractéristiques sociodémographiques		Effectif	%
sexe	féminin	78	48,1
	masculin	84	51,9
	total	162	100
état civil (matrimonial)	marié(e)	76	47
	célibataire (jamais marié)	63	38,9
	divorcé(e)	14	8,6
	veuf/veuve	9	5,5
	total	162	100
âge groupé	15-19	7	4,3
	20-24	24	14,8
	25-29	33	20,4
	30-34	25	15,4
	35-39	20	12,3
	40-44	13	8
	45-49	20	12,3
	50-54	15	9,3
	55-59	5	3,1
	Total	162	100

A propos des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, trois variables ont été retenues, à savoir: le sexe, l'état-civil et l'âge. Ainsi que l'indique clairement les données du tableau ci-haut, l'échantillon prélevé pour cette étude comporte 51,9% des hommes et 48,1% des femmes. En général, les femmes sont plus représentées que les hommes à travers les activités économiques informelles. Cependant, ce léger déséquilibre numérique en faveur du sexe masculin se justifie par la nature des activités que regorgent les trois secteurs ciblés par la présente enquête (agro-alimentaire, transport et artisanat). Les secteurs de transport et d'artisanat ont été exclusivement représentés par des hommes c'est pour cela qu'en dépit de la majorité des femmes dans le secteur agro-alimentaire, le déséquilibre précité est devenu inévitable dans l'ensemble.

S'agissant de l'état-civil des enquêtés, il ressort que les mariés et les célibataires viennent en tête respectivement avec 47,0% et 38,9% suivi dans l'ordre dispersé avec 8,6% des divorcés et 5,5% des veufs/veuves. Il est aisé de comprendre que les mariés luttent pour la survie de leur progéniture ordinairement nombreuse pendant que les célibataires s'efforcent de préparer leur avenir notamment le futur mariage qui intervient de plus en plus tardivement à Kinshasa faute de moyens financiers et matériels.

Enfin, en ce qui concerne l'âge, les statistiques sont très fragmentées. Cela revient à dire qu'il n'y a pas d'âge spécifique pour se livrer aux activités informelles génératrices de revenu. Toutefois, les tranches d'âge de 25 à 29 ans et 30 à 34 ans viennent en tête avec respectivement 20,4% et 15,4% et en bas de l'échelle, se logent les plus vieux, c'est-à-dire ceux dont l'âge se situe entre 55 et 59 ans.

Tableau b6.4 Niveau d'étude et type de formation professionnelle

niveau d'étude et formation professionnelle	sans niveau	21	13
	primaire	54	33,3
	secondaire	73	45,1
	professionnel	5	3,1
	supérieur ou universitaire	8	4,9
	sans réponse	1	0,6
	total	162	100
savez-vous lire et écrire?	parfaitement	78	48,1
	assez-bien	54	33,3
	pas du tout	30	18,6
	total	162	100
quel type de formation avez-vous suivi?	formation professionnelle (école)	0	0
	formation professionnelle non formelle (atelier)	4	80
	formation professionnelle sur le tas	1	20
	total	5	100

Au sujet du niveau d'étude et de type de formation professionnelle, l'enquête a d'abord révélé que la moitié (50,0%) des employés du secteur informel interrogés sont lettrés soit 45,1% de niveau de l'enseignement secondaire et 4,9% de niveau supérieur ou universitaire. Cela est une bonne chose, car un travailleur intellectuel vaut mieux qu'un illettré à tout point de vue. Quant au reste, on compte 33,3% d'enquêtés ayant un niveau d'étude de l'enseignement primaire, c'est-à-dire capables de compter et même de lire.

En ce qui concerne le type de formation professionnelle suivie, 80,0% ont eu une formation professionnelle non formelle, c'est-à-dire en atelier contre 20,0% qui ont été formés sur le tas. Il ressort donc que l'école n'est pas sollicitée dans la préparation des employés prestant dans les activités informelles génératrices de revenu. Ce qui est dommage, car l'école dispose de plus d'expertise et de pédagogie à même d'assurer la meilleure formation possible.

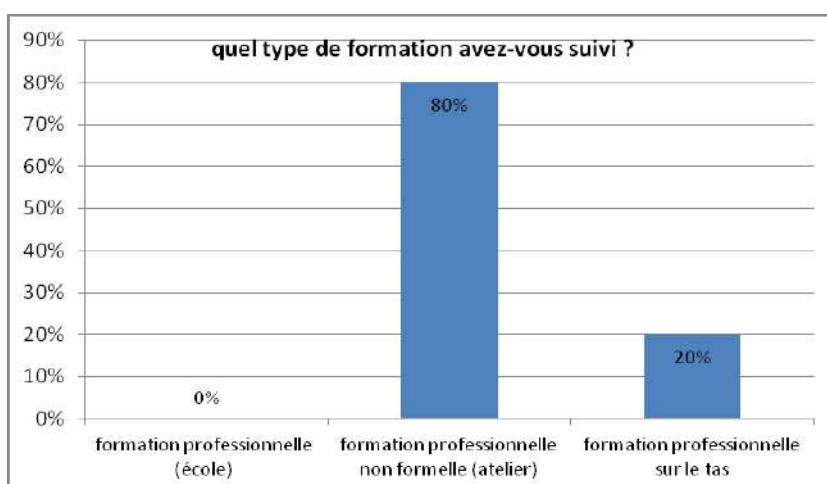


Tableau b6.5 Activité parallèle

Activité parallèle (extra-activité)		Effectif	%
avez-vous une autre activité ou un autre emploi en dehors de celui-ci?	oui	36	22,2
	non	126	77,8
	total	162	100
identifiez cette autre occupation	employé pour tâche similaire	20	55,6
	travailleur indépendant	11	30,6
	collaborateur familial	1	2,8
	étudiant/élève	4	11,1
	fonctionnaire/agent de l'Etat	0	0
	autre à préciser	0	0
	total	36	100
	total	36	100
quand avez-vous accompli cet autre travail pour la dernière fois?	cette semaine	22	61,1
	au cours du mois	6	16,7
	le mois passé	8	22,2
	avant le dernier mois	0	0
	total	36	100
le revenu tiré de cette autre activité est-il plus important que celui de celle-ci?	oui	8	22,2
	non	26	72,2
	ne sait pas	2	5,6
	total	36	100

Soucieuse de savoir si l'enquête combine ou non l'activité informelle dans laquelle il a été interrogé, l'enquête a livré les réalités suivantes: 22,2% ont répondu par l'affirmative.

Appelés à décrire la nature de cette activité, ils ont en premier lieu (55,6%) déclaré que cette seconde activité est similaire à la première. Ensuite, ils ont mis en évidence leur statut d'employé indépendant (30,6%).

En plus, l'enquête a cherché à savoir à quand date le dernier accomplissement des tâches de cette autre activité. En rapport avec cette préoccupation, 77,8% s'y sont employés au cours du mois où ils ont été touchés par l'enquête soit de manière précise, 61,1% au cours de la semaine d'enquête et 16,7% au cours du mois. Il ressort donc que les employés du secteur informel combinent les activités en vue de relever tant soit peu leur prime du reste minable. D'ailleurs, cette réalité est davantage évidente, car les 22,2% d'enquêtés restants, l'ont fait le mois précédent.

Enfin, l'enquête a cherché à comparer les revenus tirés de la principale activité par rapport à ceux obtenus à travers l'activité parallèle. A ce sujet, 72,2% des personnes interrogées ont affirmé que l'activité principale paie mieux et 22,2% ont émis un avis contraire. Etant donné que la majorité d'entre eux, comme déjà souligné plus haut, sont engagés dans des activités similaires, l'emplacement, l'ancienneté et le niveau d'investissement peuvent être les variables de cet état des choses. La même activité peut être rentable dans un coin et non dans un autre. Dans ce cas précis, la seconde activité est essentiellement additionnelle.

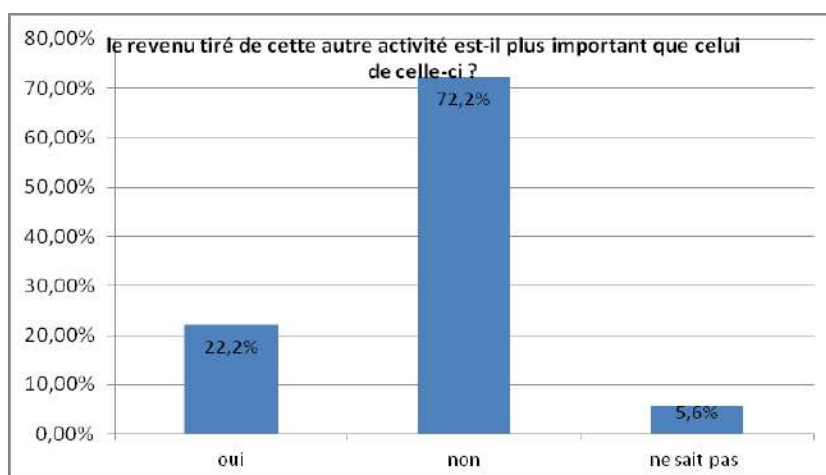


Tableau b6.6 La distance entre le lieu d'habitation et le lieu de service

La distance à parcourir		Effectif	%
votre habitation est-elle située ici même?	oui	49	30,2
	non	113	69,8
	total	162	100
par quel moyen de transport arrivez-vous au travail?	à pieds	67	59,3
	par mini-bus	33	29,2
	par moto	13	11,5
	par vélo	0	0
	total	113	100
temps groupé	moins de 30 minutes	44	38,9
	plus de 30 minutes	69	61,1
	total	113	100

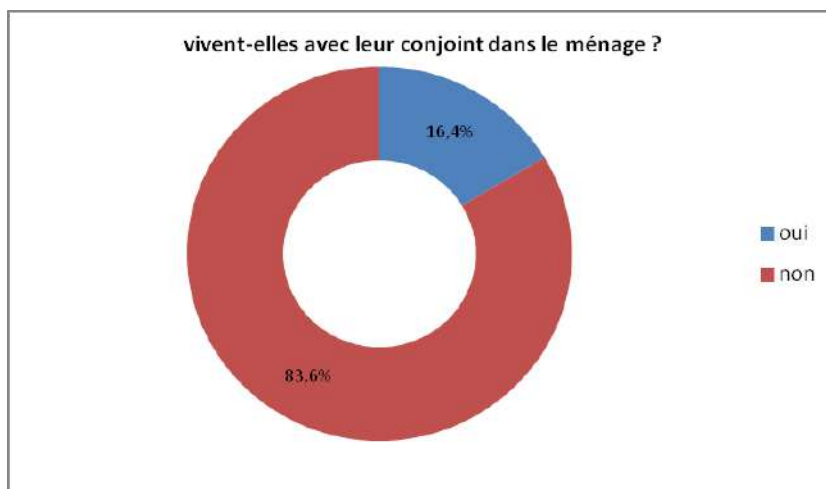
Cherchant à savoir si l'exploitation des activités informelles se fait plus à domicile, à proximité de celui-ci ou tout à fait en dehors, l'enquête a rassemblé les données suivantes: 69,8% ont déclaré qu'ils travaillent loin de leur habitation face à 30,2% qui ont émis un avis contraire.

Dans le même but, ils ont été interrogés au sujet du moyen de locomotion emprunté pour atteindre le lieu de travail. Face à cette curiosité, 59,3% d'entre les enquêtés se déplacent à pied. Cela revient à dire que même s'ils ne restent pas tous à domicile, ils résident certainement non loin de leur milieu professionnel. Cela est d'autant vrai que la prime qu'ils touchent n'étant pas consistante, ils ne peuvent pas s'obstiner à la perdre dans le transport. Toutefois, les 41,7% restants, recourent au moyen de transport le moins coûteux, à savoir: le taxi-bus (200Fc/0,20\$) ou taxi-moto (500Fc/0,50\$). Cette option est confirmée davantage par 38,9% d'enquêtés qui mettent moins de 30 minutes pour relier le milieu résidentiel et le lieu de travail. Certes, la majorité soit 61,1% affirment mettre plus de 30 minutes pour y parvenir mais il faut noter ici qu'il ne s'agit que d'une simple estimation et en plus, tout le monde ne dispose pas d'une montre ou n'y fait pas aussi attention. Il ne s'agit que d'une estimation qui, à tout prendre, atteste le fait que les deux milieux ne sont pas si distants l'un par rapport à l'autre et, en général, on n'en tient toujours compte avant d'accepter l'offre de service.

Tableau b6.7 Les personnes à charge du ménage

Les personnes à charge	Nombre de personnes	Effectif	%
nombre d'enfants de moins de 18 ans en charge dans votre ménage	00	42	25,9
	1,00	18	11,1
	2,00	24	14,8
	3,00	29	17,9
	4,00	22	13,6
	5,00	10	6,2
	6,00	8	4,9
	7,00	6	3,7
	8,00	1	0,6
	9,00	2	1,2
	Total	162	100
nombre de personnes adultes avec lesquelles vous vivez dans le ménage en dehors de vous-même	00	18	11,1
	1,00	67	41,4
	2,00	27	16,7
	3,00	22	13,6
	4,00	11	6,8
	5,00	6	3,7
	6,00	4	2,5
	7,00	2	1,2
	8,00	1	0,6
	9,00	2	1,2
	11,00	1	0,6
	12,00	1	0,6
	Total	162	100
combien d'entre elles travaillent ou exercent une activité génératrice de revenu	1,00	34	50,7
	2,00	19	28,4
	3,00	8	11,9
	4,00	4	6
	7,00	2	3
	Total	67	100

participent-elles aux frais de survie de ménage?	oui	58	86,6
	non	9	13,4
	total	67	100
combien d'entre elles sont mariées?	00	37	55,2
	1,00	24	35,8
	2,00	4	6
	3,00	2	3
	total	67	100
cohabitent-elles?	oui	11	16,4
	non	56	83,6
	total	67	100



A propos du poids de charges familiales que supportent les employés du secteur informel à Kinshasa, six sous interrogations ont été soulevées. En premier lieu, il s'est agi de déterminer le nombre d'enfants de moins de 18 ans hébergés au sein du ménage. A cette interrogation, les réponses se sont montrées très fragmentées. Cependant, il y a lieu de relever que les ménages sans personne à charge viennent en tête avec 25,9%, ceux comptant trois personnes sont représentés à hauteur de 17,9% et le reste s'aligne dans l'ordre décroissant jusqu'à 0,6%. Ces deux premières places au classement concernent les célibataires.

En deuxième lieu, il s'est agi de déterminer le nombre de personnes adultes vivant dans les ménages. A ce propos, 41,4% d'enquêtés comptent en dehors de chacun d'entre eux, une personne adulte qui ne peut être que le ou la conjoint (e). C'est d'ailleurs, la catégorie qui se classe en tête de liste. Juste après, on retrouve 16,7% qui en comptent deux. On a ici affaire essentiellement à des jeunes couples, car en général, les familles congolaises sont nombreuses. Habituellement, on y retrouve des grands parents (absence des hospices des vieillards), des cousins et neveux sans oublier la propre progéniture du couple qui tarde à quitter le toit parental pour raison de longue scolarité ou chômage.

En troisième lieu, l'enquête a cherché à compter le nombre des personnes en charge impliquée dans une activité génératrice de revenu ou à tout autre travail rémunérateur. A ce sujet, 50,7% des enquêtés reconnaissent n'avoir qu'un seul prestataire au sein de leurs ménages respectifs; suivi de 28,4% qui

en comptent deux et de 11,9% qui totalisent trois. Ces résultats ne sont pas très significatifs, car plusieurs ménages comptent plusieurs membres malheureusement oisifs.

Interrogés, en quatrième lieu sur la participation à la survie du ménage ou non de cette catégorie de personnes hébergées, 86,6% des enquêtés ont répondu par l'affirmative contre 13,4% qui ont émis un avis contraire. Cette participation éloquentة relève d'une obligation de fait qui enrôle même des mineurs, car la vie de groupe en dépend.

La curiosité de l'enquête a été poussée en cinquième lieu jusqu'à connaître l'état civil de personnes hébergées. Les résultats obtenus sont: 55,2% des employés interrogés n'hébergent aucun marié, 35,8% hébergent un couple, 6,0% deux couples et 3,0% en comptent trois. Ainsi que nous évoquions ci-haut, on a affaire ici à des charges costauds dans plusieurs ménages.

Enfin, cherchant à savoir si les conjoints en situation d'hébergement, cohabitent, les résultats ci-après ont été enregistrés: 16,4% de personnes interrogées ont répondu par l'affirmative alors que 83,6% ont émis un avis opposé. Dans cette majorité, on retrouve des conjoints partis ailleurs (à l'intérieur du pays, à l'étranger) en vue de tenter de trouver les moyens nécessaires pour une vie future autonome du couple.

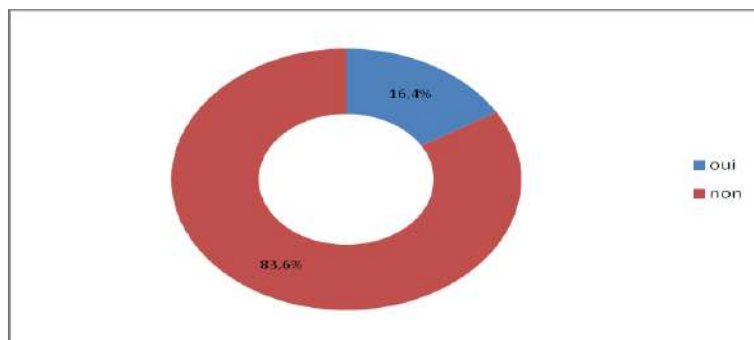
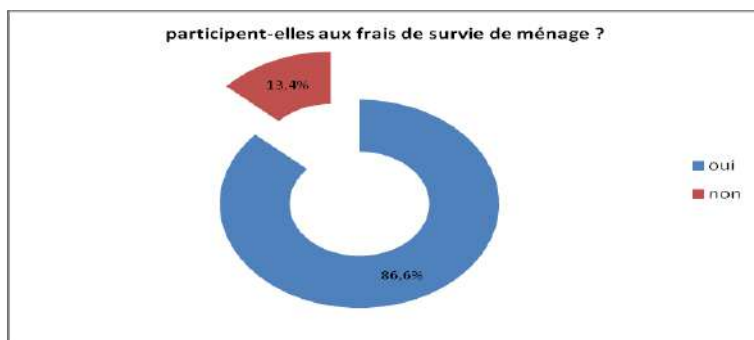


Tableau b6.8 Utilisation du temps de service

Utilisation du temps de service		Effectif	%	
accomplissez-vous votre travail en temps plein ou partiellement?	régulière chaque jour	149	92	
	occasionnel par semaine	11	6,8	
	occasionnel par mois	2	1,2	
	total	162	100	
total heures de prestation par jour	1,00	1	0,7	
	4,00	1	0,7	
	5,00	2	1,5	
	6,00	1	0,7	
	7,00	3	2,2	
	8,00	19	14,	
	9,00	25	18,4	
	10,00	26	19,1	
	11,00	14	10,3	
	12,00	11	8,1	
	13,00	2	1,5	
	14,00	7	5,1	
	15,00	6	4,4	
	16,00	8	5,9	
	17,00	5	3,7	
	18,00	3	2,2	
	22,00	1	0,7	
	24,00	1	0,7	
	total	136	100	
	êtes-vous respectueux de cet horaire?	oui	97	59,9
		non	0	0
		ça dépend	65	40,1
total		162	100	

En ce qui concerne l'utilisation du temps de service par les employés du secteur informel, les réponses ont été rangées en trois volets. D'entrée de jeu, l'enquête a cherché à savoir si ces employés accomplissent leur travail de façon permanente ou occasionnelle? En guise de réponse, 92,0% d'entre eux le font en temps plein et cela est bien vrai, car on est dans la débrouille et il faut se battre chaque jour.

Interrogés en deuxième lieu sur la durée journalière de travail, les réponses obtenues de cette catégorie d'employés sont très variables mais en même temps très proches. A ce sujet, 19,1% ont parlé de 10 heures, 18,4% de 9 heures, 14,0% de 8 heures, 10,3% de 11 heures bref, une moyenne de 10 heures de travail par jour. C'est vraiment arasant mais c'est cela la facture à payer.

Enfin, au sujet du respect de l'horaire repris ci-dessus, 59,9% des employés interrogés ont répondu par l'affirmative et personne n'a dit non. Le reste soit 40,1% des enquêtés ne sont pas prononcés de manière tranchée. Pour ceux-ci, cet horaire flotte légèrement dans un sens ou dans un autre en fonction de la demande journalière de la clientèle.

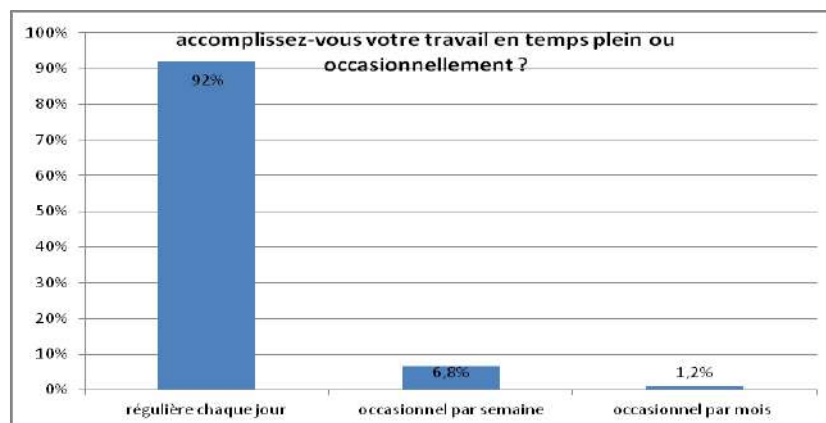


Tableau b6.9 Expérience professionnelle

Expérience du métier		Effectif	%
quelle formation avez-vous suivie pour embrasser ce travail?	pas de formation	96	59,3
	apprentissage sur le tas	47	29
	apprentissage avec maître spécifique	15	9,3
	à l'école	1	0,6
	formation suivie avant cet emploi	3	1,9
	autre à préciser	0	0
	total	162	100
ancienneté chez le même employeur	moins d'une année	99	61,1
	plus d'une année	63	38,9
	total	162	100
ancienneté par rapport au même métier	moins de 5 ans	82	50,6
	plus de 5 ans	80	49,4
	total	162	100

L'enquête a cherché à évaluer la préparation et l'expérience professionnelle des employés de l'économie informelle. Cette curiosité a été assouvie en trois temps. En premier lieu, il a été question d'identifier la formation suivie avant d'embrasser le type d'activité exercée présentement. Il en est ressorti ce qui suit: 59,3% n'ont suivi aucune formation préalable (secteur agro-alimentaire), 29,0% apprentissage sur le tas (secteurs de transport, artisanat), 9,3% avec un maître spécifique (transport, artisanat) et 0,6% à l'école. De manière générale, la formation scolaire est marginalisée notamment à cause du nombre d'années qu'elle exige et des frais qu'elle impose. La grande majorité des employés de l'économie informelle se jette à l'eau est finisse par nager même de manière approximative. C'est d'ailleurs la règle.

En deuxième lieu, l'étude a évalué l'ancienneté des employés chez les mêmes entrepreneurs. Les résultats obtenus démontrent que 61,1% de personnes interrogées ont une ancienneté de moins d'une année et 38,9% totalisent plus d'une année. Ce qui signifie que les emplois de l'économie informelle en dehors du secteur de transport (taxi-moto, taxi-auto, charriot) ne sont pas aussi fragiles qu'on pourrait le croire.

S'agissant enfin de l'ancienneté dans la même activité, 50,6% des employés interrogés comptent moins de cinq ans, par contre, 49,4% en comptent plus de cinq. Ces travailleurs ont ainsi la possibilité de se professionnaliser davantage dans la durée.

Annexe 7 - Ateliers participatifs

RAPPORT DES ATELIERS PARTICIPATIFS SUR L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE INFORMELLE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

A l'issue de l'enquête de terrain menée dans le cadre du projet de création d'un observatoire de l'économie informelle en RDC et de l'analyse des données recueillies, le chronogramme des activités prévoyait l'organisation des ateliers participatifs des hommes de terrain en vue de procéder à la validation des résultats avant la production d'un rapport final et le logement de ces derniers dans un site web en construction à cette fin.

Concrètement, quatre ateliers ont été respectivement organisés du 13 au 15 février 2017 avec des investisseurs et employés du secteur de transport, du secteur agro-alimentaire et du secteur artisanal. Un atelier synthèse auquel les membres de trois secteurs précités ont été réunis, a clôturé la série. Les travaux de ces ateliers se sont déroulés dans la salle III de l'Université de Kinshasa prise à location pour la circonstance.

Ces ateliers ont eu comme objectif, la présentation des conclusions après dépouillement, analyse et interprétation des données par l'équipe de chercheurs en vue de recueillir des amendements conséquents de la part des participants. Les échanges enregistrés sont chronologiquement synthétisés ci-dessous.

1. Atelier du secteur de transport

Cet atelier a été tenu le 13 février 2017 de 10 h à 16 heures dans la salle précitée. Il a été présidé par le Professeur Sylvain Shomba Kinyamba, coordonnateur du projet, assisté par Professeur Donatien Olela Nonga et le Chef de Travaux Ingrid Mulamba Feza, membres du comité de pilotage.

L'atelier a réuni 25 participants évoluant dans les sous-secteurs taxi-moto, taxi rafistolé et chariot (pousse-pousse).⁷ A l'issue de la présentation des résultats obtenus par la recherche, les contributions suivantes ont été retenues:

- l'accès à un parking de taxi comme de taxi-moto implique le paiement malheureusement sans quittance, d'une taxe de 500 FC;
- un encombrement indescriptible du désordre et risque d'accident qui règne à chaque terminus aussi bien pour le stationnement des engins que pour l'embarquement des clients;
- la non détention des documents légaux d'exploitation de l'activité de transport en commun de fortune est liée à la mauvaise gouvernance de services publics en la matière. Certains responsables de ces services produisent des documents parallèles qu'ils vendent illicitement, à un prix bas, à leur propre compte. De ce fait, les exploitants n'en font plus un souci, car ils savent toujours s'arranger informellement avec les percepteurs;
- les lignes périphériques constituent leur champ de prédilection, car elles ne sont pas desservies par la Police de Circulation Routière (PCR);

⁷ Cf. liste de présences en annexe à la présente.

- le clientélisme avec les éléments de la PCR et le parrainage de certaines autorités entre en jeu et démotive la quête des documents légaux d'exploitation.

2. Atelier du secteur d'agroalimentaire

Les travaux de cet atelier ont été organisés en date du 14 février 2017. Comme prévu, il a réuni 25 participants provenant des sous-secteurs *malewa* (restauration de rue), maraîchage et transformation alimentaire (fabrique de *chikwangue*). Il importe de noter que le quatrième sous-secteur, celui des femmes de ménages, n'ont pas été libérées par leurs patronnes.

Des échanges enregistrés, les témoignages ci-après ont retenu notre attention:

- le déficit en eau potable a été présenté par les tenancières de restaurant de rue comme un sérieux handicap dans l'exploitation de leur activité. Cela est évident dans la mesure où, de nombreux quartiers de Kinshasa n'en sont pas pourvus et même ceux dont les installations de distribution en eau sont disponibles, font face au délestage instauré par la Régideso. Or, comme on le sait bien, la cuisson des aliments, la vaisselle et autres activités internes à la restauration nécessite une disponibilité permanente de l'eau potable;
- les exploitants de cette activité sont exposés à un grand risque de santé. En effet, à cause du déficit de fournitures en énergie électrique et à cause pour d'autres, de l'emplacement de ces restaurants de fortune (trottoir de rue, carrefour, parking de bus, ...), ils sont exposés à la chaleur continue de braise ardente de brasero ou du bois de chauffage utilisés pour la cuisson des aliments. En termes clairs, cette chaleur provoque à la longue, des maladies pulmonaires graves;
- pour tous les sous-secteurs, les exploitants font face à une concurrence qui dicte le prix de vente des articles ou de service.

3. Atelier du secteur artisanal

Le début des travaux de cet avant dernier atelier intervenu le 15 février 2017 de 11h à 15h, a connu un retard à cause d'une pluie torrentielle qui est tombée tôt le matin à Kinshasa. Malgré cela, une heure après la fin de ce temps maussade, les 25 invités ont pris place dans la salle des travaux. Tous les participants à cet atelier sont des hommes pour la bonne raison que la fabrique des braseros comme celle des casseroles en aluminium sont des activités typiquement masculines. Des échanges enregistrés, les renseignements ci-après ont été notés:

- dans ce secteur, on observe un attachement à une spécialité (brasero, casserole en aluminium, arrosoir, ...) qui s'explique par le besoin et les exigences de la maîtrise de l'activité: encrage, rouage et professionnalisme;
- le souci de maximiser les revenus fait des personnes impliquées dans ces activités à la fois employés et patrons de leurs micro-entreprises;
- dans ce secteur, il n'y a ni contrat de travail ni salaire mensuel;
- en cas de maladie, cette corporation recourt à une « sous-traitance par un collègue moyennant un pourcentage en fonction du gain récolté;
- en cas des grandes commandes dont l'échéance de livraison est relativement courte, l'on associe des amis et le paiement se fait en pourcentage;
- ces artisans ne payent aucune taxe à l'Etat. Toutefois, ils s'arrangent d'octroyer aux éléments de la police du coin, chaque samedi, un petit montant de l'ordre de 300 à 500 FC;
- dans leur pratique courante, l'épargne est réalisée au travers de l'acquisition des biens de valeur par exemple: télévision, congélateur, ... qui pourra être vendu en cas de nécessité.

4. Atelier synthèse avec les trois secteurs réunis

Cet atelier a clôturé la série le jeudi 16 février 2017. Il a été le plus long de tous (de 10h à 17h 30'). Les participants ont été sélectionnés en fonction de leur implication active lors des trois ateliers spécifiques organisés avant celui-ci. Chaque secteur a été représenté en raison de huit personnes avec

une légère exception pour le secteur agro-alimentaire qui en a compté neuf ce qui porte le nombre total à 25 participants provenant des trois premiers secteurs. Au centre de cet atelier, les participants ont été invités à se prononcer sur: les gains, les obstacles et les perspectives de leurs activités informelles respectives.

D'entrée de jeu, il importe de retenir les éléments clés qui influent sur les logiques et les pratiques des activités informelles engagées dans les trois secteurs retenus dans cette étude:

- l'existence d'une culture de dualité entre les exploitants des activités informelles génératrices des revenus et les pouvoirs publics congolais. En termes explicites, d'un côté, on note la mauvaise gouvernance dans la gestion et le recouvrement des taxes réglementaires et de l'autre côté, on est planté dans la conception du rejet de paiement des taxes parce que pour les exploitants, la crise socio-économique persistante est imputable à l'Etat et, celui-ci, doit comprendre voire laisser la population se débrouiller;
- en ce qui concerne le paiement des documents officiels et des taxes, les participants martèlent qu'à Kinshasa, que l'on soit en ordre ou pas, il faut *leo solola bien* (donner un pourboire au préposé ou à l'agent de police en poste). Cette situation démobilise et rend l'acquisition des documents quasi inutile;
- le fait d'être à la fois patron et employé de son initiative personnelle s'explique par le chômage qui bat son plein, c'est-à-dire par le souci de se donner du travail et d'éviter de partager le gain, souvent modique, avec d'autres personnes.

De manière spécifique, les renseignements ci-dessus ont été notés:

a. Les avantages du métier

** Malewa:*

- scolarisation des enfants;
- fourniture des soins médicaux, paiement loyer;
- élargissement du cercle de services à offrir en vue d'obtenir des moyens substantiels en une fois (servir à l'occasion des fêtes de mariage, anniversaire, collation des grades académiques, nomination à un haut poste de responsabilité, retrait de deuil);
- élargissement des relations grâce à la fréquentation des clients divers;
- obtention des informations importantes en temps réel;
- restauration facile des membres de la famille (surtout avec la partie des repas invendus de la journée), etc.

** Fabrique de chikwangue:*

- scolarisation des enfants;
- achat de terrain et construction d'une maison.

** Maraîchage:*

- scolarisation;
- achat des biens de valeur et équipement maison (maison, congélateur, ...).

** Moto, taxi et pousse:*

- paiement des frais académiques et scolaire;
- achat d'autres motos;
- paiement de la garantie locative et du loyer mensuel.

* *Artisanat:*

- auto-prise en charge;
- scolarisation des enfants.

b. Les limites/difficultés

* *Malewa:*

- condition de travail en général: exposition à la chaleur, tracasseries administrative et policière, déficit d'eau potable.

* *Chikwangué:*

- exposition à la chaleur;
- difficulté d'approvisionnement pendant la saison sèche à cause du dessèchement des rivières ou des ruisseaux par où passe le manioc avant d'être exploité dans le processus de fabrication de la *chikwangué* et même de la diminution de la production du manioc lui-même à partir des champs.

* *Moto et taxi rafistolé:*

- tracasseries administrative et policière;
- vol des motos;
- maladies de dos, hémorroïdes, maux d'yeux;
- pièces de rechange piratées et carburant impropre en provenance de l'Angola;
- mauvais état des chaussées.

* *Artisanat:*

- déficit d'énergie électrique;
- déficit d'approvisionnement en matériel en décembre et janvier.

Il se dégage que les acteurs du secteur informel sont pour la plupart dans des situations précaires et peinent à survivre dans un environnement socioéconomique difficile voire peu favorable à leurs activités.

Les tracasseries policières et administratives affectent tout le monde, que vous soyez en ordre (détenir des documents légaux) ou pas, surtout pour le secteur de transport et les unités de ventes des produits.

Les relations des entrepreneurs avec l'administration et principalement le fisc et la police sont généralement conflictuelles:

- exagérant la taxation pour contraindre l'opérateur à négocier (marchander, donner un pourboire);
- gardant secret les vrais taux des taxes et impôts à payer afin d'en exiger plus à leur profit (individuel).

Multiplicité des taxes et manque de transparence sur les vrais coûts des documents de l'exercice des activités: DGI, commune/mairie, environnement, hygiène, tourisme, culture et art, énergie, IPMEA (industrie, petite et moyenne entreprise et artisanat), etc.

La détention des documents officiels ne soustrait pas les exploitants aux tracasseries des agents des services administratifs, fiscaux et policiers.

Les recettes sont généralement faibles parce que les investissements sont faibles et, de ce fait, ne peuvent pas permettre de couvrir tant les charges d'exploitation (les taxes, loyer, énergie, charge salariale, etc.), que celles de la famille.

Déficit de culture bancaire: la perception des opérateurs de l'informel est de garder soi-même son argent.

Accès limité au crédit à cause, d'une part, du manque des biens de valeur à hypothéquer pour les crédits bancaires et, d'autre part, des conditions drastiques de remboursement dans les IMF:

- taux d'intérêt élevé;
- courte échéance de remboursement;
- "dette solidaire", vous remboursez les quotes-parts de tous les insolvable du groupe;
- les sommes à emprunter sont souvent modiques au regard des activités à entreprendre;
- et pour certaines banques, 10% du montant octroyé est consigné en épargne obligatoire durant la durée du remboursement.

Méfiance des entrepreneurs face au regroupement avec d'autres. Cette attitude fortement répandue ne favorise pas une conjugaison commune des efforts face à la concurrence du grand capital. Dès qu'une activité génératrice de revenu marche, tout le monde te rejoint et la concurrence devient rude.

c. Les stratégies pour contourner les obstacles

Face aux charges d'exploitation, les stratégies suivantes sont généralement mises en œuvre:

- débiter l'activité même sans un seul document officiel et en acquérir progressivement selon la pression des agents des divers services administratifs et fiscaux;
- marchander les valeurs de ce que l'on doit payer;
- offrir des pourboires;
- refuser carrément de payer ou échapper à tout paiement;
- multiplier, combiner les activités ou les secteurs d'activités afin de maximiser les recettes;
- démarrer ou créer l'entreprise grâce au fruit de l'épargne personnelle ou sous forme d'épargne collective informelle (la tontine, likelemba en lingala), ou encore grâce à la contribution de la parenté.

d. Les perspectives pour tous les sous-secteurs

- renforcement des capacités par voie de formation continue;
- tout progrès durable devrait se faire en palier selon les activités;
- trouver les pistes de crédit sans gage;
- créer des réseaux pour des échanges constructifs;
- créer des syndicats pour la défense des intérêts de la corporation;
- éduquer la population à la culture fiscale;
- assurer la bonne gouvernance.